

CONDITIONS DE VIE

Recueil statistique
sur la pauvreté
et les inégalités
socioéconomiques
au Québec

Pour tout renseignement concernant l'ISQ et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4

Téléphone : (418) 691-2401

ou 1 800 463-4090

(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Pour tout renseignement concernant le MESS et les données dont il dispose, s'adresser à :

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec)
G1R 4Z1

Téléphone : (418) 643-1246

Site Web : www.mess.gouv.qc.ca

Ce rapport a été publié conjointement par
l'Institut de la statistique du Québec
et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-22846-8 (version imprimée)
ISBN-2-550-46057-X (PDF)

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation
expresse de l'Institut de la statistique du Québec
et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Janvier 2006

Avant-propos

L'Institut de la statistique du Québec présente, conjointement avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*.

Le recueil représente un véritable portrait chiffré de diverses facettes de la pauvreté et de l'inégalité. Des données sont fournies pour plus d'une vingtaine d'indicateurs qui sont regroupés à l'intérieur de trois grandes parties.

Le recueil couvre d'abord l'incidence de la pauvreté, sa gravité ainsi que les transferts gouvernementaux qui y sont associés. Ensuite, ce sont les inégalités socioéconomiques qui sont abordées grâce aux indicateurs de répartition des revenus. Enfin, des indicateurs composites font le lien entre des statistiques économiques et des statistiques sociales.

Publié en novembre 2005, *l'Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale* proposait un tour d'horizon des multiples façons de définir et de mesurer le phénomène de la pauvreté. L'inventaire recensait 67 indicateurs et indices. Le *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec* constitue un complément essentiel de l'inventaire, puisqu'il retient les mesures pour lesquelles des compilations étaient déjà disponibles ou ont été réalisées spécifiquement pour cette étude. Nul doute que ces deux ouvrages seront appréciés par tous ceux qui s'intéressent à ces questions.

Cette publication a été réalisée par :	Alexandre Morin Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Avec la contribution de :	Sylvie Jean et Julie Alice Morasse Institut de la statistique du Québec Guy Fréchet et Pierre Lanctôt Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Sous la coordination de :	Hervé Gauthier et Sylvie Jean Institut de la statistique du Québec Guy Fréchet Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Sous la direction de :	Camille Courchesne Institut de la statistique du Québec Marie-Renée Roy Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ont apporté leur collaboration :	Marco de Nicolini, Marie Bellavance, Rémi Nadeau, Jocelyn Briand et Diane Hudon Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ont contribué à la construction des tableaux statistiques :	Sophie Desfossés, Réal Mathieu et Rémi Thivierge Institut de la statistique du Québec
Ont réalisé l'édition, le montage et la révision linguistique :	Jocelyne Tanguay, Claudette D'Anjou et Geneviève Laplante Institut de la statistique du Québec
Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :	
Unité des conditions de vie Direction des statistiques économiques et sociales Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3 ^e étage Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : (418) 691-2411, poste 3205 Télécopieur : (418) 643-4129 Courrier électronique : economie@stat.gouv.qc.ca	Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion Direction de la recherche et de l'analyse prospective Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale 425, rue Saint-Amable, 4 ^e étage Québec (Québec) G1R 4Z1 Téléphone : (418) 643-1246 Télécopieur : (418) 643-9113 Courrier électronique : cepe@mess.gouv.qc.ca

Référence suggérée

MORIN, Alexandre (2006). *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, Québec, Institut de la statistique du Québec et Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 134 p.

Symboles

% Pour cent ou pourcentage
n Nombre

Signes conventionnels

x Donnée confidentielle
.. Donnée non disponible
... N'ayant pas lieu de figurer

Table des matières

Lexique	13
Introduction	17
Sélection des indicateurs	17
Présentation et ventilation des tableaux statistiques	18
Note méthodologique générale	18
Compilations issues des données d'enquête de Statistique Canada	18
Nouvelle pondération de certaines données d'enquête de Statistique Canada	19
Indicateurs monétaires de Laeken (Union européenne)	19
<i>Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale</i>	19
Références	20
Partie I	
Indicateurs de pauvreté	
1 Mesures et incidence	22
1.1 Seuils de faible revenu (SFR)	22
1.2 Mesure de faible revenu (MFR)	37
1.3 Taux de risque de pauvreté	57
1.4 Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté	64
1.5 Mesure du panier de consommation (MPC)	65
1.6 Seuils de Sarlo	74
1.7 Pauvreté de consommation	78
2 Gravité	80
2.1 Écart de faible revenu	80
2.2 Ampleur du faible revenu	81
2.3 Indice d'intensité et de gravité de la pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke (FGT)	86
3 Transferts gouvernementaux	88
3.1 Rapport et indice de dépendance économique par rapport aux transferts	88
3.2 Prestataires d'assistance sociale	91
3.3 Durée de présence au Programme d'assistance-emploi	98
Partie II	
Indicateurs d'inégalités socioéconomiques	
4.1 Répartition de la population selon la tranche de revenu	111
4.2 Part du revenu détenu par les différents quintiles	114
4.3 Ratio interquintile	121
4.4 Coefficient de Gini	122

4.5	Coefficient de polarisation.....	124
4.6	Indice de polarisation (Wolfson)	125

Partie III

Indicateurs composites

5.1	Indice de défavorisation matérielle et sociale.....	128
5.2	Indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR).....	132

Liste des tableaux

Partie I Indicateurs de pauvreté

1 Mesures et incidence

1.1 Seuils de faible revenu (SFR)

Tableau 1.1.1	Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992) avant impôt, pour les personnes, selon l'âge et le sexe, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Québec, 1980-2003	24
Tableau 1.1.2	Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992) après impôt, pour les personnes, selon l'âge et le sexe, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Québec, 1980-2003	26
Tableau 1.1.3	Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992) avant impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Québec, 1980-2003	28
Tableau 1.1.4	Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992) après impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Québec, 1980-2003	30
Tableau 1.1.5	Seuils de faible revenu (SFR – base de 1992) avant impôt, selon la taille de l'agglomération et la taille de la famille économique, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Canada, 2000-2004.....	32
Tableau 1.1.6	Seuils de faible revenu (SFR – base de 1992) après impôt, selon la taille de l'agglomération et la taille de la famille économique, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Canada, 2000-2004.....	33
Tableau 1.1.7	Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992) avant et après impôt, pour l'ensemble des personnes, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne) et données personnalisées (base provinciale), Québec, Ontario et Canada, 1996-1998	34
Tableau 1.1.8	Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992) avant et après impôt, selon le type de famille économique, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne) et données personnalisées (base provinciale), Québec, Ontario et Canada, 1996-1998.....	34
Tableau 1.1.9	Seuils de faible revenu (SFR – base de 1992) avant impôt, selon la taille de l'agglomération et la taille de la famille économique, données personnalisées (base provinciale), Québec, 1996-1998.....	35
Tableau 1.1.10	Seuils de faible revenu (SFR – base de 1992) après impôt, selon la taille de l'agglomération et la taille de la famille économique, données personnalisées (base provinciale), Québec, 1996-1998.....	36

1.2 Mesure de faible revenu (MFR)

Données provinciales

Tableau 1.2.1	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) avant impôt, pour les personnes, selon le type de famille économique et l'âge, Québec, 1986-2002.....	38
Tableau 1.2.2	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour les personnes, selon le type de famille économique et l'âge, Québec, 1986-2002.....	38

Tableau 1.2.3	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) avant impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 1986-2002.....	39
Tableau 1.2.4	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 1986-2002.....	40
Tableau 1.2.5	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) avant impôt et répartition au sein de cette population, pour les personnes, selon le type de famille économique et l'âge, Québec, 2002.....	41
Tableau 1.2.6	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt et répartition au sein de cette population, pour les personnes, selon le type de famille économique et l'âge, Québec, 2002.....	41
Tableau 1.2.7	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) avant impôt et répartition au sein de cette population, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 2002.....	42
Tableau 1.2.8	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt et répartition au sein de cette population, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 2002.....	43
Tableau 1.2.9	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) et le Seuil de faible revenu personnalisé (SFR – base de 1992 provinciale) après impôt, selon le type de famille économique, et écart entre les mesures, Québec, 1996-1998.....	44

Données régionales sur les personnes

Tableau 1.2.10	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour l'ensemble des personnes, selon le type de famille de recensement et la région administrative, Québec, 2003.....	45
Tableau 1.2.11	Nombre de personnes à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon le type de famille de recensement et la région administrative, Québec, 2003.....	45
Tableau 1.2.12	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour l'ensemble des personnes, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003.....	46
Tableau 1.2.13	Nombre de personnes à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003.....	46
Tableau 1.2.14	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour les personnes vivant dans une famille de recensement, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003.....	47
Tableau 1.2.15	Nombre de personnes vivant dans une famille de recensement à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003.....	47
Tableau 1.2.16	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour les personnes vivant dans une famille de recensement comptant un couple, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003.....	48
Tableau 1.2.17	Nombre de personnes vivant dans une famille de recensement à faible revenu comptant un couple d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003.....	48
Tableau 1.2.18	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour les personnes vivant dans une famille de recensement monoparentale, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003.....	49
Tableau 1.2.19	Nombre de personnes vivant dans une famille de recensement monoparentale à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003.....	49

Données régionales sur les familles de recensement

Tableau 1.2.20	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour les familles de recensement comptant un couple, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003.....	50
Tableau 1.2.21	Nombre de familles de recensement à faible revenu comptant un couple d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003.....	50

Tableau 1.2.22	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour les familles de recensement monoparentales, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003	51
Tableau 1.2.23	Nombre de familles de recensement monoparentales à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003	51

Données régionales sur les personnes hors famille

Tableau 1.2.24	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour les personnes hors famille, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003	52
Tableau 1.2.25	Nombre de personnes hors famille à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003	52

Données régionales sur les familles de recensement et les personnes hors famille

Tableau 1.2.26	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour les familles de recensement et les personnes hors famille, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003	53
Tableau 1.2.27	Nombre de familles de recensement et de personnes hors famille à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003	53
Tableau 1.2.28	Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, pour les familles et les personnes hors famille, selon le type de famille de recensement et la région administrative, Québec, 2003	54
Tableau 1.2.29	Nombre de familles et de personnes hors famille à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon le type de famille de recensement et la région administrative, Québec, 2003	54

Seuils de faible revenu

Tableau 1.2.30	Seuils de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) avant impôt, selon le nombre d'adultes et d'enfants par famille économique, Québec, 1998-2002.....	55
Tableau 1.2.31	Seuils de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon le nombre d'adultes et d'enfants par famille économique, Québec, 1998-2002.....	56

1.3 Taux de risque de pauvreté

Tableau 1.3.1	Taux de risque de pauvreté après transferts, selon l'âge et le sexe, Québec, 2002	58
Tableau 1.3.2	Taux de risque de pauvreté après transferts, selon le statut d'activité le plus fréquent, Québec, 2002	59
Tableau 1.3.3	Taux de risque de pauvreté après transferts, selon les ménages avec ou sans enfants à charge, l'âge et le sexe, Québec, 2002.....	60
Tableau 1.3.4	Taux de risque de pauvreté après transferts, selon le statut de propriété du logement, Québec, 2002.....	61
Tableau 1.3.5	Taux de risque de pauvreté après transferts, selon les ménages avec ou sans enfants à charge et l'intensité de travail (IT), Québec, 2002.....	61
Tableau 1.3.6	Taux de risque de pauvreté avant transferts et incluant les pensions de vieillesse, selon l'âge et le sexe, Québec, 2002.....	62
Tableau 1.3.7	Seuils de risque de pauvreté, selon le nombre d'adultes et d'enfants par ménage, Québec, 2002.....	63

1.4 Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté

Tableau 1.4.1	Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté, seuils établis selon différentes proportions de la médiane des revenus, Québec, 2002.....	64
---------------	---	----

1.5 Mesure du panier de consommation (MPC)

Tableau 1.5.1	Taux de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 2000-2002.....	66
---------------	--	----

Tableau 1.5.2	Taux et ampleur de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC) et la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon la province, Canada, 2000.....	67
Tableau 1.5.3	Taux de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon l'âge, le sexe, le type de famille économique et la province, Canada, 2000	68
Tableau 1.5.4	Taux de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR) avant ou après impôt, selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, Québec, 2000	69
Tableau 1.5.5	Taux de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR) avant ou après impôt, selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, Canada, 2000	70
Tableau 1.5.6	Seuils de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon la taille de la famille économique et la taille de l'agglomération, Québec, 2000	71
Tableau 1.5.7	Seuils de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon la taille de la famille économique et la taille de l'agglomération, Québec, 2001	71
Tableau 1.5.8	Seuils de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon la taille de la famille économique et la taille de l'agglomération, Québec, 2002	72
Tableau 1.5.9	Seuils de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon le poste de dépenses et la taille de l'agglomération (province et grande ville), familles de deux adultes et deux enfants, Canada, 2000.....	73
1.6 Seuils de Sarlo		
Tableau 1.6.1	Taux de pauvreté d'après les Seuils de Sarlo (base de 1997), selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 2000-2002	75
Tableau 1.6.2	Seuils de Sarlo, selon la taille de la famille et la province, Canada, 1997	76
Tableau 1.6.3	Seuils de Sarlo (base de 1997), selon la taille de la famille et la province, Canada, 2000	76
Tableau 1.6.4	Seuils de Sarlo (base de 1997), selon la taille de la famille, Canada, 1997-2005	77
1.7 Pauvreté de consommation		
Tableau 1.7.1	Taux de pauvreté de consommation, comparaison des données fondées sur le revenu et la consommation, Canada, 1969-1998	79
Tableau 1.7.2	Taux de pauvreté de consommation, selon la taille de l'agglomération et la province ou région, Canada, 1969-1998	79
2 Gravité		
2.1 Écart de faible revenu		
Tableau 2.1.1	Écart de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon le type de famille économique et l'âge, Québec, 2002	80
2.2 Ampleur du faible revenu		
Tableau 2.2.1	Écart médian relatif de risque de pauvreté, selon l'âge et le sexe, Québec, 2002	82
Tableau 2.2.2	Ampleur du faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, Canada, 2000	83
Tableau 2.2.3	Ampleur du faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR) avant ou après impôt, selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, Québec, 2000	84
Tableau 2.2.4	Ampleur du faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR) avant ou après impôt, selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, Canada, 2000	85

2.3 Intensité et gravité de la pauvreté selon l'Indice de Foster, Greer et Thorbecke (FGT)

Tableau 2.3.1	Indice d'intensité de la pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke (FGT1) calculé d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 1996-2002.....	87
Tableau 2.3.2	Indice de gravité de la pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke (FGT2) calculé d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 1996-2002.....	87

3 Transferts gouvernementaux

3.1 Rapport et indice de dépendance économique par rapport aux transferts

Tableau 3.1.1	Rapport de dépendance économique par rapport aux transferts, selon le type de transfert et le sexe, Québec, 1999-2003.....	89
Tableau 3.1.2	Rapport et indice de dépendance économique par rapport aux transferts, selon la région administrative, Québec, 2003.....	90

3.2 Prestataires d'assistance sociale

Tableau 3.2.1	Taux d'assistance sociale, selon la province ou le territoire, Canada, 1981-2004.....	92
Tableau 3.2.2	Ménages prestataires d'assistance sociale (au 31 mars), selon la province ou le territoire, Canada, 1985-2004.....	94
Tableau 3.2.3	Prestataires d'assistance sociale (au 31 mars), selon la province ou le territoire, Canada, 1985-2004.....	96

3.3 Durée de présence au Programme d'assistance-emploi

Tableau 3.3.1	Répartition et nombre d'adultes sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi, selon la durée de présence cumulative au Programme d'assistance-emploi, Québec, 1990-2005.....	99
Tableau 3.3.2	Répartition et nombre d'adultes avec contraintes sévères à l'emploi, selon la durée de présence cumulative au Programme d'assistance-emploi, Québec, 1990-2005.....	100
Tableau 3.3.3	Répartition et nombre d'adultes sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi, selon la durée de présence consécutive au Programme d'assistance-emploi, Québec, 1990-2005.....	101
Tableau 3.3.4	Répartition et nombre d'adultes avec contraintes sévères à l'emploi, selon la durée de présence consécutive au Programme d'assistance-emploi, Québec, 1990-2005.....	102
Tableau 3.3.5	Répartition et nombre d'adultes prestataires du Programme d'assistance-emploi, selon la durée de présence cumulative et le sexe, Québec, 1990-2005.....	104
Tableau 3.3.6	Répartition et nombre d'adultes prestataires du Programme d'assistance-emploi, selon la durée de présence consécutive et le sexe, Québec, 1990-2005.....	106

Partie II Indicateurs d'inégalités socioéconomiques

4.1 Répartition de la population selon la tranche de revenu

Tableau 4.1.1	Répartition de la population selon la tranche de revenu, selon le type de famille économique et le type de revenu, Québec, 2002.....	111
Tableau 4.1.2	Répartition de la population selon la tranche de revenu, pour l'ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu, selon le sexe et le type de revenu, Québec, 2002.....	112
Tableau 4.1.3	Répartition de la population selon la tranche de revenu, pour l'ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi, selon le sexe, Québec, 2002.....	113

4.2 Part du revenu détenu par les différents quintiles

Tableau 4.2.1	Part du revenu total détenu par les différents quintiles, selon le type de famille économique, Québec, 1986-2002.....	115
Tableau 4.2.2	Part du revenu disponible détenu par les différents quintiles, selon le type de famille économique, Québec, 1986-2002.....	116
Tableau 4.2.3	Revenu disponible moyen par quintile, selon le type de famille économique et le type de revenu, Québec, 2002.....	117
Tableau 4.2.4	Répartition des personnes seules dans chaque quintile de revenu disponible, selon l'âge, le sexe, la scolarité et l'existence d'un revenu d'emploi, Québec, 2002.....	118
Tableau 4.2.5	Répartition des familles économiques dans chaque quintile de revenu disponible, selon l'âge, la scolarité, le nombre de personnes ayant un revenu d'emploi et le nombre d'enfants, Québec, 2002.....	119
Tableau 4.2.6	Répartition des personnes seules et des familles économiques dans chaque quintile de revenu disponible, selon le type de famille économique, l'âge et la source de revenu, Québec, 2002.....	120

4.3 Ratio interquintile

Tableau 4.3.1	Ratio interquintile, Québec, 2002.....	121
---------------	--	-----

4.4 Coefficient de Gini

Tableau 4.4.1	Coefficient de Gini, selon le type de famille économique et le type de revenu, Québec, 1986-2002.....	123
---------------	---	-----

4.5 Coefficient de polarisation

Tableau 4.5.1	Coefficient de polarisation, selon le type de famille économique, Québec, 2002.....	124
---------------	---	-----

4.6 Indice de polarisation (Wolfson)

Tableau 4.6.1	Indice de polarisation (Wolfson) et composantes statistiques, selon le type de famille économique, Québec, 2002.....	126
---------------	--	-----

Partie III Indicateurs composites

5.1 Indice de défavorisation matérielle et sociale

Tableau 5.1.1	Indice de défavorisation matérielle et sociale, selon la région administrative, Québec, 1996.....	129
Tableau 5.1.2	Indice de défavorisation matérielle et sociale, selon la région administrative, Québec, 2001.....	130
Tableau 5.1.3	Indice de défavorisation matérielle et sociale, selon la région administrative, Québec, différences entre 1996 et 2001.....	131

5.2 Indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR)

Tableau 5.2.1	Indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), selon la classe de ménages, Québec, 1978-2000.....	133
Tableau 5.2.2	Coefficients budgétaires d'après l'Indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), selon le poste de dépenses et la classe de ménages, Québec, 1986 et 2000.....	134

Figure

Figure 1	La courbe de Lorenz.....	122
----------	--------------------------	-----

Lexique¹

Échelle d'équivalence

Les échelles d'équivalence sont des nombres représentatifs des suppléments de revenu nécessaires à la préservation du niveau de vie, obtenus en fonction des caractéristiques des individus qui composent le ménage. Par exemple, si un ménage composé d'un couple seul a une valeur de l'échelle d'équivalence de 1 et qu'un autre ménage composé d'un couple et d'un enfant a une valeur de l'échelle d'équivalence de 1,2, cela signifie que ce dernier ménage a besoin de 1,2 fois le revenu du couple seul pour conserver le même niveau de vie et l'enfant coûte dès lors 0,2 fois le revenu du couple seul. Il existe différentes échelles d'équivalence.

Famille de recensement

Une famille de recensement est constituée d'un couple marié ou vivant en union libre (avec ou sans enfants), ou d'un parent seul demeurant avec au moins un enfant. Les enfants peuvent être de tout âge. Les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents (mais sans leurs parents) sont considérés comme faisant partie de la famille de recensement de leurs grands-parents.

Famille économique

Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes et plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption, ou qui vivent en union libre.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu est la somme des impôts fédéral et provincial sur le revenu des particuliers (due) pour l'année d'imposition. Sont inclus l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les gains en capital et l'impôt sur les retraits d'un REER (régime enregistré d'épargne retraite), une fois pris en compte les exemptions, les déductions, les crédits d'impôt non remboursables et l'abattement du Québec remboursable.

Ménage au sens du Programme d'assistance-emploi

Selon le Programme d'assistance-emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, un ménage est constitué d'un adulte seul ou d'une famille avec ou sans enfants.

Ménage au sens de la démographie

Selon le recensement (Statistique Canada), un ménage est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Il peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement), avec ou sans autres personnes hors famille de recensement, de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le jour du recensement (par exemple, ceux qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Aux fins du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

1. Les définitions des concepts statistiques ici présentées proviennent surtout de Statistique Canada (2005b). Ce document peut être consulté pour obtenir plus de détails à ce sujet.

Personne hors famille de recensement	Une personne hors famille de recensement est un membre d'un ménage qui ne fait pas partie d'une famille de recensement. Elle peut être apparentée à la personne 1 (par exemple, sa sœur, son beau-frère, sa cousine ou son grand-père), ou non apparentée (par exemple, un chambreur, un colocataire ou un employé). Les personnes qui vivent seules sont toujours considérées comme des personnes hors famille de recensement.
Personne seule	Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, selon le concept de famille économique.
Revenu d'emploi	Les revenus d'emploi incluent les gains ou revenus d'emploi découlant tant d'un travail salarié (salaires et traitements) que d'un travail autonome.
Revenu disponible	Le revenu disponible correspond au revenu total moins l'impôt sur le revenu. Il est aussi appelé « revenu après impôt ».
Revenu disponible équivalent	Le revenu disponible équivalent est l'un des principaux concepts statistiques sur lesquels sont fondés les indicateurs monétaires de Laeken. Ces derniers comptent parmi les indicateurs retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Aux fins du calcul de ce montant, le <i>revenu total</i> du ménage correspond à la somme des revenus monétaires perçus par chacun des membres du ménage, à savoir l'ensemble des revenus du travail (salaires, etc.), les revenus privés (revenus du capital et de la propriété) et tous les transferts sociaux perçus directement (pensions de vieillesse, allocations sociales, etc.). Ensuite, pour calculer le <i>revenu disponible</i> , on soustrait du revenu total non seulement l'impôt – comme c'est souvent le cas – mais également les contributions des employés aux régimes d'assurance publics, les taxes sur la richesse et les paiements de transfert entre ménages (les pensions alimentaires versées, par exemple). Le <i>revenu disponible équivalent</i> est ensuite calculé afin de tenir compte des différences de taille et de composition des ménages. Pour ce faire, l'ensemble des revenus d'un ménage est divisé par la taille équivalente calculée au moyen de l'échelle d'équivalence « OCDE modifiée ». Cette échelle affecte un poids de 1,0 au chef du ménage, ou personne de référence, de 0,5 aux autres membres âgés de 14 ans et plus vivant dans le ménage et de 0,3 à chaque enfant. Le chiffre ainsi obtenu est attribué à chaque membre du ménage, adulte ou enfant. C'est d'ailleurs ce revenu du ménage imputé aux individus qui sert à calculer le revenu équivalent médian. Avec l' <i>Enquête sur la dynamique du travail et du revenu</i> (EDTR) – l'enquête canadienne permettant de calculer les indicateurs de Laeken pour le Québec –, il est donc possible de soustraire du revenu total les cotisations à l'Assurance-emploi, au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec, en plus des impôts fédéral et provincial. Ajusté grâce à l'échelle d'équivalence « OCDE modifiée », le résultat obtenu correspond au revenu disponible équivalent québécois défini selon l'approche de Laeken.
Revenu du marché (ou revenu privé)	Le revenu du marché est la somme des revenus d'emploi ou gains (revenu d'un travail salarié ou revenu net d'un travail autonome), du revenu de placement, du revenu de retraite (régime privé de pension) et de revenus divers. Il correspond au revenu total moins les transferts gouvernementaux. Le revenu privé (ou revenu du marché) est aussi appelé « revenu avant impôt et transferts ».

Soutien économique principal

Dans chaque ménage et dans chaque famille, la personne qualifiée de soutien économique principal est celle dont le revenu avant impôt est le plus élevé, sauf dans un cas : un enfant qui vit dans la même famille de recensement que son ou ses parents ne peut être désigné comme soutien économique principal de la famille de recensement (cette exception ne s'applique pas aux familles économiques). Dans le cas des personnes dont le revenu total avant impôt est une valeur négative, la valeur absolue du revenu s'applique, pour refléter le fait qu'une telle valeur négative découle habituellement de pertes subies sur le marché qui ne sont pas censées se reproduire. Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le soutien économique principal.

Transferts

Les principaux transferts gouvernementaux sont les suivants : prestations fiscales pour enfants, prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti ou allocation au conjoint, prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, prestations de l'Assurance-emploi, prestations d'assistance sociale, indemnités pour accidents du travail, crédit pour la Taxe sur les produits et services (TPS) ou pour la Taxe de vente harmonisée (TVH), crédits d'impôt provinciaux ou territoriaux et autres transferts gouvernementaux.

Type de famille de recensement

Le type de famille de recensement inclut les familles de recensement et les personnes hors famille de recensement.

Type de famille économique

Le type de famille économique inclut les familles économiques et les personnes seules.

Introduction

Ce document constitue un portrait chiffré de la pauvreté et des inégalités socioéconomiques au Québec. Ce n'est pas d'hier que ces phénomènes sont mesurés sous plusieurs angles, par différents acteurs académiques, gouvernementaux et privés, sans oublier les organismes statistiques. Or, cette dispersion de l'information ne facilite ni l'analyse globale et approfondie, ni la prise de connaissance de l'éventail des indicateurs et des résultats disponibles. Les observateurs doivent eux-mêmes recueillir l'information, ce qui rend plus ardue la comparaison des différents instruments statistiques et la sélection d'indicateurs privilégiés.

Afin de pallier cette lacune, les principaux indicateurs statistiques connus dans ce domaine de recherche – et pour lesquels des données sont disponibles pour le Québec – sont rassemblés dans le présent recueil, pour rendre leur diffusion efficace auprès des personnes et organisations intéressées. Au Québec, il s'agit d'un outil de recherche inédit.

Un tel recueil statistique représente un point de repère empirique fiable quant au suivi, dans le temps, de l'amélioration ou de la détérioration de la situation socioéconomique des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté, ainsi que de leur position relative par rapport aux autres groupes d'individus de la société.

Puisqu'il contient plus de 20 indicateurs calculés selon différentes approches conceptuelles et méthodologiques, ce recueil est le lieu tout indiqué pour apprécier divers outils statistiques et désigner ceux qui apparaissent plus féconds. Son complément qu'est *l'Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale* (Morasse, 2005) peut également être consulté à cet égard, et ce, parce qu'il offre un éventail d'indicateurs encore plus large.

Les indicateurs de ce recueil ont été classés en trois catégories principales. Premièrement, les indicateurs dits de pauvreté portent sur l'incidence de ce phénomène (que ce soit du point de vue des revenus ou des dépenses), sur sa gravité ainsi que sur les transferts gouvernementaux qui y sont associés. Deuxièmement, l'enjeu des inégalités socioéconomiques est abordé grâce aux indicateurs de répartition des revenus dans la société. Enfin, deux indicateurs composites s'attaquent à la question des plus démunis en combinant des statistiques économiques (revenus, dépenses, etc.) et sociales (isolement par rapport à des réseaux sociaux, groupes sociaux de référence, etc.).

Sélection des indicateurs

D'une part, les indicateurs ont été choisis afin de représenter les instruments de mesure généralement utilisés par plusieurs analystes. D'autre part, la sélection s'est effectuée dans le but de refléter la diversité des concepts et des méthodes en vigueur, en l'occurrence les approches dites absolues (fondées sur un panier de consommation fixé à l'avance et jugé essentiel) ou relatives (basées sur l'écart ou l'inégalité des revenus et dépenses relativement à l'ensemble de la population). L'approche subjective n'a pas été retenue (perceptions des personnes en situation de pauvreté), faute de données récentes. Comme nous l'avons déjà mentionné, les indicateurs privilégiés sont également ceux qui sont assortis de données disponibles pour le Québec.

Nous avons également incorporé certains indicateurs monétaires officiellement retenus par l'Union européenne (UE) pour appuyer sa lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (également connus sous l'appellation d'« indicateurs de Laeken », établis lors du sommet du même nom en 2001, en Belgique). Ces indicateurs sont le fruit d'une importante réflexion basée sur des recherches méthodologiques approfondies et ils constituent désormais le fondement de la politique sociale des États membres de l'UE (Dennis et Guio, 2003). Les indicateurs statistiques ici présentés ont été calculés pour le Québec à l'occasion de la 3^e Commission mixte permanente Québec-Wallonie-Bruxelles sur la pauvreté, regroupant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), l'Institut de la statistique du Québec

(ISQ) et l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). Ces données originales n'ont pas toutes été publiées pour le Québec jusqu'à ce jour et elles permettront d'éventuelles comparaisons avec les pays de l'UE. Les indicateurs de Laeken sélectionnés sont indiqués au bas des tableaux. Seuls le Risque persistant de pauvreté, le Taux de risque persistant de pauvreté et le Taux de risque de pauvreté fixé à un moment donné dans le temps n'ont pas fait l'objet de calculs pour le Québec. Ainsi, six des neuf indicateurs monétaires de Laeken ont été retenus dans ce recueil :

- Taux de risque de pauvreté après transferts,
- Taux de risque de pauvreté avant transferts,
- Écart médian relatif de risque de pauvreté,
- Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté,
- Ratio interquintile,
- Coefficient de Gini.

Par ailleurs, deux indicateurs ont fait l'objet d'un traitement particulier. En ce qui a trait aux Seuils de faible revenu (SFR), nous avons inclus des données « personnalisées » calculées sur une base provinciale. Ces données inédites découlent d'un exercice de simulation amorcé par le MESS en collaboration avec Statistique Canada – effectué sur quelques années – visant à corriger certaines lacunes méthodologiques que comporteraient les données officielles calculées sur une base pancanadienne. Quant aux statistiques sur les prestataires d'assistance sociale, nous n'avons gardé que des données historiques (ventilées par province) et relatives à la durée de présence des prestataires au Programme d'assistance-emploi du MESS (détaillées selon les types de contraintes à l'emploi et le genre). Ainsi, les statistiques publiées régulièrement par le MESS² n'ont pas été incorporées, puisqu'elles sont mises à jour sur une base mensuelle.

Présentation et ventilation des tableaux statistiques

Quand les données sont disponibles, nous présentons d'abord les taux, ensuite les données en nombres et, enfin, les seuils monétaires pour chacun des indicateurs. Dans certains cas, des statistiques sont exposées pour les 17 régions administratives québécoises et, à titre comparatif, pour les autres provinces et territoires du Canada. En plus des données les plus récentes, des données chronologiques remontent parfois jusqu'aux années 1990 ou 1980, voire plus tôt. Les données sont généralement ventilées selon l'âge, le sexe et la taille et la composition des familles ou des ménages.

Note méthodologique générale

Chaque indicateur fait l'objet d'une brève définition, suivie des tableaux statistiques qui en présentent les données. Aussi, les titres et notes de tableau comprennent des éléments méthodologiques d'importance. Notamment, la notion de famille varie selon les indicateurs, car elle est parfois rattachée à des concepts statistiques différents. La signification des principaux concepts statistiques employés dans ce recueil apparaît dans le lexique placé au début du document. De façon générale, le lecteur trouvera les principales notes méthodologiques nécessaires à une juste interprétation des statistiques. Cependant, pour obtenir certains détails précis à propos des calculs exacts à l'origine de ces données, il est conseillé de se reporter aux ouvrages méthodologiques des organismes statistiques appropriés (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Eurostat et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale) et de consulter les références bibliographiques mentionnées.

Compilations issues des données d'enquête de Statistique Canada

Les compilations issues des données d'enquête de Statistique Canada et présentées dans les pages qui suivent font référence à la notion de famille d'après différents concepts de cet organisme. Suivant cette nomenclature, les résultats sont ventilés 1) selon le « type de famille économique », qui comprend les « personnes seules » et les « familles économiques » et 2) selon le « type de famille de recensement » qui renvoie aux « familles de recensement » et aux « personnes hors famille de recensement » (voir le lexique).

2. Statistiques sur les prestataires du Programme d'assistance-emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : <http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques>.

L'échelle d'équivalence qui a servi à prendre en compte la taille et la composition des familles est l'une de celles qu'utilise généralement Statistique Canada : la personne la plus âgée de la famille reçoit un facteur de 1,0, la personne suivante en âge se voit attribuer un facteur de 0,4, tous les autres membres de la famille âgés de 16 ans et plus ont chacun un facteur de 0,4, et tous les autres membres de la famille de moins de 16 ans se font accoler un facteur de 0,3.

Nouvelle pondération de certaines données d'enquête de Statistique Canada

Statistique Canada a récemment entrepris la mise à jour des poids d'enquête pour l'*Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), ainsi que pour celle qui l'a remplacée, soit l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), et ce, à partir de 1990. Essentiellement, cette pondération tient compte de nouvelles projections démographiques fondées sur les chiffres de population du Recensement du Canada de 2001 et d'autres données sur la répartition globale des salaires et traitements au Canada. Les conséquences de cette révision sont assez semblables pour toutes les années et elles ne modifient pas substantiellement les tendances historiques mises en relief par les données. Cependant, les niveaux réels des estimations changent dans de nombreux cas. Ainsi, les statistiques du présent recueil qui sont basées sur ces enquêtes ne tiennent pas compte de la nouvelle pondération. Par conséquent, les données en question n'ayant pas fait l'objet de la nouvelle pondération doivent être interprétées avec précaution, notamment parce qu'elles risquent de différer quelque peu par rapport à celles qu'a publiées ou que publiera Statistique Canada selon la nouvelle pondération. Par ailleurs, l'*Enquête sur les dépenses des familles* (EDF) de 1992 – sur laquelle sont basées les statistiques concernant le Seuil de faible revenu (SFR) présentées dans le présent recueil – a également fait l'objet d'une nouvelle pondération. Pour plus d'information, il est recommandé de consulter le document de recherche intitulé *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Révision historique de 2003* (Statistique Canada, à paraître).

Indicateurs monétaires de Laeken (Union européenne)

Quant aux indicateurs monétaires de Laeken, ils sont basés sur le concept de « ménage » qui fait référence à tous les habitants d'un même logement, et non pas à une famille dont feraient partie des individus liés par le sang ou une union conjugale. Cependant, les résultats des indicateurs de Laeken exposés dans ce recueil concernent les personnes dont le revenu est imputé à partir du revenu total du ménage, et ce, selon la taille et la composition du ménage.

Par ailleurs, les indicateurs monétaires de Laeken inclus dans le présent ouvrage sont fondés sur le concept de « revenu disponible équivalent » (voir le lexique).

L'échelle d'équivalence préconisée selon l'approche de l'UE est l'échelle « OCDE modifiée ». Cette échelle affecte un poids de 1,0 au chef du ménage ou personne de référence, de 0,5 aux autres membres âgés de 14 ans et plus vivant dans le ménage et de 0,3 à chaque enfant. Le chiffre ainsi obtenu est attribué à chaque membre du ménage, adulte ou enfant.

Pour connaître tous les détails méthodologiques des indicateurs de Laeken dont nous n'avons pu rendre compte, les documents d'Eurostat peuvent être consultés (Dennis et Guio, 2003 ; Eurostat, 2004).

Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale

Enfin, ce recueil a été élaboré parallèlement et en s'inspirant de l'*Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale* qui a également été publié conjointement par l'Institut de la statistique du Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Morasse, 2005). Les indicateurs ici présentés ont été sélectionnés à partir de cet ouvrage et leur définition y a été directement empruntée. Pour chacun des indicateurs du présent recueil, cet inventaire peut être consulté pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet des sources de données utilisées, de la fréquence des mises à jour statistiques, des unités territoriales pour lesquelles des données sont compilées, de certains commentaires pertinents (avantages ou désavantages méthodologiques, etc.), ainsi que pour connaître les principales références bibliographiques.

Références

- DENNIS, Ian, et Anne-Catherine GUIO (2003). « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken – partie 1 », *Statistiques en bref*. « Population et conditions sociales », Luxembourg, Eurostat, thème n° 3, août 2003, [p. 1-7]. Consultable à l'adresse http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-03-008/FR/KS-NK-03-008-FR.PDF.
- EUROSTAT (2004). « Methodology of Calculation of Common Cross-Sectional EU Indicators », document de travail utilisé dans le cadre de la rencontre *Statistics on Income, Poverty & Social Exclusion (IPSE) and EU/SILC (Statistics on Income and Living Conditions)*, Luxembourg, 19 avril, European Commission, Eurostat, Directorate D : Single Market, Employment and Social Statistics, Unit D-2 : Living Conditions and Social Protection, Doc. IPSE/65/04/EN, 40 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2005), consultable à l'adresse <http://www.stat.gouv.qc.ca>.
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS) (2005), consultable à l'adresse <http://www.mess.gouv.qc.ca>.
- MORASSE, Julie Alice (2005). *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Québec, Institut de la statistique du Québec et Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 94 p.
- STATISTIQUE CANADA (à paraître). *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Révision historique de 2003*, Ottawa, Statistique Canada.

Partie I

Indicateurs de pauvreté

1 Mesures et incidence

1.1 Seuils de faible revenu (SFR)

Le SFR est établi en fonction de la part du revenu dépensée par la moyenne des familles canadiennes pour les biens dits essentiels (logement, vêtement et nourriture), à laquelle on ajoute 20 points (pourcentage arbitraire établi par Statistique Canada). Les seuils sont ajustés périodiquement, d'après l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM).

Pour déterminer si une personne (ou une famille) est à faible revenu, on compare le SFR approprié (selon la taille de la famille et de la communauté) au revenu de la famille économique de la personne. Si le revenu de la famille économique est inférieur au seuil de faible revenu, cela veut dire que tous les membres de cette famille sont à faible revenu. Autrement dit, l'expression « personnes à faible revenu » devrait être interprétée comme désignant les personnes faisant partie d'une famille à faible revenu, y compris les personnes vivant seules dont le revenu tombe sous le seuil de faible revenu.

Seuils de faible revenu (SFR) « personnalisés »

Les SFR « personnalisés » tiennent compte de trois biais de mesure reprochés aux données officielles de Statistique Canada quant aux résultats provinciaux. Le ratio des dépenses en biens dits essentiels sur les revenus est celui de chacune des provinces, plutôt que celui du Canada entier. L'indice des prix à la consommation (IPC) provincial est préconisé plutôt que l'IPC canadien. Les agglomérations urbaines des provinces sont préférées à celles de l'ensemble du pays, car l'approche pancanadienne fusionne certaines agglomérations, de sorte qu'elles sont incluses dans des catégories de taille d'agglomération plus ou moins grandes par rapport au classement provincial. Bref, il s'agit de calculer l'indicateur sur une base provinciale, plutôt que canadienne, ce qui permet des comparaisons interprovinciales adaptées aux différents contextes régionaux.

Découlant d'une démarche ponctuelle, ces seuils « personnalisés » ne seront pas systématiquement publiés, du fait que Statistique Canada ne peut les calculer pour les plus petites provinces, étant donné la taille des échantillons. Quant aux données ici présentées, seulement 20 seuils ont été retenus contrairement aux 35 habituellement utilisés, compte tenu du regroupement des familles de cinq personnes et plus, et de l'utilisation de quatre tailles de régions urbaines au lieu de cinq. De plus, le nombre de cas observés dans les enquêtes provinciales est plus petit que sur le plan pancanadien, ce qui diminue la fiabilité des statistiques.

Références

- LANCTÔT, Pierre, et Guy FRÉCHET – MESS (2002). *Les Seuils de faible revenu « personnalisés » de Statistique Canada. Fiche synthèse*, Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, consultable à l'adresse <http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/pauvrete/>.
- STATISTIQUE CANADA (à paraître). *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Révision historique de 2003*, Ottawa, Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA (2005a). *Tendances du revenu au Canada, 1980-2003*, Ottawa, Statistique Canada (13F0022XIF), cédérom.
- STATISTIQUE CANADA (2005b). *Le revenu au Canada, 2003*, Ottawa, Statistique Canada (75-202-XIF), 188 p.
- STATISTIQUE CANADA (2005c). *Les seuils de faible revenu de 2004 et les mesures de faible revenu de 2002*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu (75F0002MIF-003), coll. « Série de documents de recherche – Revenu », 35 p.

Présentation des tableaux

Les tableaux de cette section exposent les taux et les seuils de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR). Le taux de faible revenu désigne le pourcentage de la population dont le revenu est sous le seuil fixé par cet indicateur. D'abord, les données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne) sont exposées, suivies des données personnalisées (base provinciale). Que ce soit pour les données officielles (1980-2003) ou personnalisées (1996-1998), les taux de faible revenu concernent les personnes et les différents types de familles économiques (familles économiques et personnes seules). Les seuils de faible revenu officiels et personnalisés sont présentés selon la taille de l'agglomération et la taille de la famille économique, d'abord avant impôt et ensuite après impôt, pour les années les plus récentes. Ces seuils désignent le revenu en deçà duquel une personne ou une famille est reconnue comme ayant un faible revenu.

Tableau 1.1.1

Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992¹) avant impôt, pour les personnes, selon l'âge et le sexe, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Québec, 1980-2003

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
	%											
Ensemble des personnes	19,2	19,4	19,8	20,6	21,7	20,4	19,8	19,5	19,4	16,3	20,2	20,8
Moins de 18 ans	19,7	20,5	21,3	21,1	23,8	21,1	19,8	20,4	18,2	15,9	20,3	21,0
18-64 ans	16,3	16,2	17,2	18,0	19,0	17,9	17,7	17,2	17,4	13,7	18,5	19,5
65 ans et plus	41,2	40,8	35,5	38,3	35,8	36,1	35,3	33,0	35,1	34,2	30,9	28,6
Hommes	16,9	17,3	18,0	19,0	19,5	18,2	18,1	17,0	16,7	14,0	17,7	19,1
Moins de 18 ans	18,7	20,1	20,9	21,1	24,0	21,4	19,2	19,6	18,0	16,4	19,3	21,8
18-64 ans	14,4	14,4	16,2	17,1	16,8	15,8	16,6	15,2	15,5	11,8	16,8	18,1
65 ans et plus	32,6	32,4	23,9	28,6	28,3	28,0	26,7	23,1	22,5	23,9	20,2	19,2
Femmes	21,5	21,5	21,6	22,1	23,9	22,5	21,6	21,9	21,9	18,5	22,6	22,5
Moins de 18 ans	20,8	20,9	21,6	21,1	23,6	20,7	20,5	21,2	18,5	15,3	21,3	20,2
18-64 ans	18,0	18,0	18,2	19,0	21,3	20,0	18,7	19,1	19,3	15,6	20,1	20,9
65 ans et plus	47,6	46,9	43,8	45,2	41,2	41,9	41,4	40,0	44,0	41,4	38,4	35,3
Personnes vivant dans une famille économique	15,8	16,0	16,1	16,8	18,0	16,3	15,8	15,6	14,9	12,0	15,5	15,9
Hommes	14,6	15,0	15,1	15,8	16,7	15,2	14,7	13,8	13,6	11,2	13,9	15,1
Femmes	17,0	16,9	17,1	17,8	19,4	17,3	16,9	17,4	16,1	12,8	17,0	16,7
Moins de 18 ans	19,7	20,5	21,3	21,1	23,8	21,1	19,8	20,4	18,2	15,9	20,3	21,0
18-64 ans	13,3	13,0	13,6	14,6	15,3	14,1	13,7	13,5	13,0	10,0	14,0	14,2
65 ans et plus	22,5	24,5	17,6	20,9	20,5	18,0	19,0	16,8	18,6	15,6	10,8	11,9

1. Les Seuils de faible revenu (SFR) ayant servi à établir les taux de faible revenu ont été calculés à partir de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) de 1992.

Source, compilation et référence : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada, à partir de données ayant fait l'objet d'une nouvelle pondération dans *Tendances du revenu au Canada, 1980-2003* (Statistique Canada, 2005a).

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	
%												
20,9	22,8	21,9	22,4	23,9	24,1	22,8	19,9	19,1	18,4	17,5	16,9	Ensemble des personnes
20,2	22,8	21,0	23,2	24,2	26,0	24,1	21,2	20,4	19,4	17,7	16,7	Moins de 18 ans
19,7	21,5	21,3	21,5	22,6	22,8	21,2	18,7	18,0	17,6	16,6	16,4	18-64 ans
29,9	30,2	28,0	26,5	30,8	27,8	29,4	23,7	22,9	21,0	22,0	19,5	65 ans et plus
18,9	20,5	19,9	20,5	22,7	22,2	21,3	17,9	16,6	16,1	15,1	15,1	Hommes
20,3	22,0	21,3	22,3	24,5	26,2	24,6	22,6	20,2	19,0	18,1	16,0	Moins de 18 ans
18,1	20,0	19,6	20,5	22,2	21,3	20,2	17,0	15,9	15,6	14,4	15,5	18-64 ans
20,7	20,8	17,9	15,7	20,9	19,0	20,7	14,0	13,3	13,7	13,8	10,8	65 ans et plus
22,9	24,9	23,9	24,4	25,1	25,9	24,4	21,7	21,6	20,6	19,8	18,5	Femmes
20,0	23,6	20,6	24,2	23,9	25,7	23,4	19,7	20,5	19,8	17,3	17,3	Moins de 18 ans
21,3	23,1	22,9	22,4	23,0	24,2	22,3	20,5	20,1	19,6	18,8	17,3	18-64 ans
36,4	36,8	35,2	34,3	37,9	34,1	35,8	30,8	29,9	26,3	28,1	26,1	65 ans et plus
15,7	18,1	16,9	17,7	19,3	19,2	18,1	15,0	14,2	13,6	13,4	12,3	Personnes vivant dans une famille économique
14,5	16,7	15,8	16,4	18,7	17,8	17,1	13,9	12,9	12,5	12,2	11,3	Hommes
17,0	19,4	17,9	18,9	19,9	20,5	19,0	16,0	15,5	14,6	14,5	13,3	Femmes
20,2	22,8	21,0	23,2	24,2	26,0	24,1	21,2	20,4	19,4	17,7	16,7	Moins de 18 ans
14,3	16,7	15,8	16,2	17,9	17,3	16,0	13,5	12,8	12,4	12,5	11,8	18-64 ans
12,4	12,4	12,0	11,3	14,3	12,1	15,4	8,2	7,3	6,2	8,1	4,9	65 ans et plus

Tableau 1.1.2

Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992¹) après impôt, pour les personnes, selon l'âge et le sexe, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Québec, 1980-2003

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
	%											
Ensemble des personnes	14,6	14,3	14,9	15,8	16,4	15,7	15,3	15,1	14,2	12,3	14,8	16,6
Moins de 18 ans	15,7	14,8	16,1	17,0	18,8	17,5	16,0	16,9	14,0	12,4	14,5	16,9
18-64 ans	12,7	12,1	13,3	14,2	15,0	14,3	14,2	13,7	13,4	10,7	14,3	16,6
65 ans et plus	25,9	28,9	24,1	25,0	20,5	20,6	21,6	20,0	20,1	21,9	18,9	15,6
Hommes	12,3	12,4	13,3	14,4	14,8	13,9	14,2	13,2	12,3	10,2	12,8	15,6
Moins de 18 ans	14,3	14,8	15,9	17,3	19,2	17,5	15,6	16,5	13,8	12,2	13,7	18,0
18-64 ans	10,8	10,6	12,3	13,1	13,2	12,6	13,8	12,1	11,8	9,0	12,9	15,5
65 ans et plus	18,9	20,0	12,2	15,9	13,3	13,4	13,7	11,8	10,9	13,2	9,5	9,2
Femmes	16,8	16,1	16,5	17,2	18,0	17,4	16,4	17,0	16,2	14,3	16,8	17,5
Moins de 18 ans	17,2	14,9	16,4	16,7	18,5	17,5	16,5	17,4	14,3	12,6	15,3	15,7
18-64 ans	14,6	13,7	14,2	15,2	16,7	16,0	14,6	15,3	15,0	12,5	15,7	17,7
65 ans et plus	31,0	35,3	32,7	31,6	25,5	25,8	27,1	25,8	26,6	28,0	25,5	20,1
Personnes vivant dans une famille économique	11,5	10,8	11,5	12,3	12,9	12,0	11,7	11,6	10,2	8,4	10,5	12,1
Hommes	10,2	10,1	10,5	11,4	12,0	11,1	10,8	10,2	9,2	7,6	9,2	11,7
Femmes	12,9	11,6	12,5	13,2	13,9	13,0	12,5	13,0	11,2	9,2	11,8	12,6
Moins de 18 ans	15,7	14,8	16,1	17,0	18,8	17,5	16,0	16,9	14,0	12,4	14,5	16,9
18-64 ans	9,9	8,9	9,8	10,6	11,0	10,4	10,1	9,9	8,8	7,0	9,7	11,1
65 ans et plus	7,5	11,2	8,0	8,0	6,9	5,2	9,1	6,4	8,2	6,0	3,5	4,0

1. Les Seuils de faible revenu (SFR) ayant servi à établir les taux de faible revenu ont été calculés à partir de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) de 1992.

Source, compilation et référence : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada, à partir de données ayant fait l'objet d'une nouvelle pondération dans *Tendances du revenu au Canada, 1980-2003* (Statistique Canada, 2005a).

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	
%												
14,8	17,3	16,5	17,0	18,8	19,3	16,9	14,8	14,8	13,8	12,3	12,2	Ensemble des personnes
14,4	18,2	16,4	18,2	20,1	22,4	18,6	14,8	16,0	14,5	11,3	10,8	Moins de 18 ans
14,9	17,5	16,9	17,2	18,6	19,1	16,7	15,1	14,9	14,1	12,6	13,0	18-64 ans
15,3	14,2	13,8	13,5	17,1	14,6	15,4	13,0	12,1	10,6	11,8	10,3	65 ans et plus
13,3	15,9	15,2	15,8	17,9	18,3	15,9	13,5	13,0	11,9	10,3	11,1	Hommes
13,7	17,2	16,9	17,8	20,5	22,9	18,8	15,6	15,8	14,2	12,2	10,9	Moins de 18 ans
13,7	16,4	15,7	16,6	18,3	18,1	15,7	13,9	13,3	12,1	10,3	12,2	18-64 ans
8,9	8,5	7,4	4,7	9,0	8,3	10,3	6,5	5,8	5,6	6,6	4,3	65 ans et plus
16,4	18,6	17,7	18,3	19,6	20,3	18,0	16,1	16,5	15,6	14,2	13,3	Femmes
15,1	19,1	16,0	18,7	19,6	21,9	18,3	14,1	16,3	14,8	10,3	10,6	Moins de 18 ans
16,1	18,5	18,2	17,8	18,9	20,0	17,6	16,4	16,5	16,1	15,0	13,7	18-64 ans
19,8	18,3	18,4	19,9	23,0	19,2	19,2	17,8	16,8	14,3	15,7	14,9	65 ans et plus
10,2	13,2	12,0	12,5	14,5	14,9	12,6	10,5	10,6	9,7	8,6	8,4	Personnes vivant dans une famille économique
9,0	12,0	11,1	11,7	14,0	13,7	11,6	9,6	9,6	8,6	7,7	7,7	Hommes
11,5	14,4	12,9	13,4	15,0	16,0	13,5	11,3	11,6	10,7	9,5	9,1	Femmes
14,4	18,2	16,4	18,2	20,1	22,4	18,6	14,8	16,0	14,5	11,3	10,8	Moins de 18 ans
9,4	12,3	11,2	11,6	13,6	13,3	11,1	9,9	9,6	9,0	8,3	8,5	18-64 ans
3,2	3,6	4,2	2,0	4,1	3,8	5,7	3,0	2,7	2,0	3,5	2,2	65 ans et plus

Tableau 1.1.3

Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992¹) avant impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Québec, 1980-2003

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
	%											
Personnes seules et familles économiques	25,8	25,5	26,5	27,2	28,0	27,1	26,5	25,6	26,5	22,7	27,4	28,2
Personnes seules	52,5	51,6	53,5	52,9	52,6	53,4	51,5	48,5	51,9	46,0	52,3	53,3
Hommes	42,2	42,7	47,1	47,1	46,6	44,5	45,5	43,0	41,8	34,5	45,8	46,7
Femmes	60,7	58,1	58,8	58,5	57,2	60,9	56,9	53,0	60,1	55,8	57,8	59,2
Personnes seules âgées²	80,0	74,3	73,2	76,2	69,6	71,6	72,4	66,9	66,9	69,2	71,9	63,3
Hommes	72,1	62,4	48,5	63,9	64,9	62,9	60,7	52,8	38,4	50,2	65,6	49,5
Femmes	83,0	78,3	81,1	79,2	70,9	74,3	75,9	70,5	74,3	75,4	73,7	67,3
Personnes seules non âgées²	41,6	42,7	46,1	44,6	46,6	46,4	44,4	41,9	46,2	37,0	45,3	49,8
Hommes	35,9	38,8	46,8	45,0	44,0	41,3	43,4	41,7	42,3	31,8	42,9	46,3
Femmes	47,6	46,5	45,3	44,1	49,4	52,3	45,7	42,1	50,6	43,2	48,2	54,2
Familles économiques	16,6	16,2	16,6	17,6	18,6	16,7	16,4	16,1	15,7	12,5	16,1	16,5
Familles âgées²	23,2	28,2	20,0	21,5	23,0	20,2	20,5	17,6	20,7	18,1	11,4	12,9
Couples mariés	28,3	30,8	20,1	23,1	24,9	24,8	25,1	21,5	20,5	18,8	12,3	15,8
Autres	16,7	25,0	19,8	18,8	20,6	14,6	13,4	11,4	20,9	17,0	9,4	8,0
Familles non âgées²	15,8	14,7	16,2	17,0	18,0	16,3	15,8	15,9	14,9	11,6	16,8	17,0
Couples mariés	7,5	8,3	10,8	13,1	11,5	8,5	11,9	11,7	12,5	7,8	12,4	14,5
Familles biparentales avec enfants	12,7	13,6	13,6	13,3	15,1	13,4	13,3	12,1	11,3	9,1	13,3	13,8
Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées	7,3	5,1	5,2	5,0	8,6	7,9	6,9	6,3	4,8	4,4	5,8	5,5
Familles monoparentales	61,3	51,0	62,4	60,6	64,0	60,4	52,7	59,4	54,0	50,3	55,6	56,8
Chef homme	()	30,1	37,4	()	32,1	31,3	19,1	12,2	28,9	20,3	29,0	19,6
Chef femme	63,2	54,5	66,5	63,6	67,9	65,0	59,9	65,7	57,8	53,6	60,7	61,6
Autres	32,0	24,6	23,5	36,0	21,7	27,9	26,5	24,6	26,7	15,6	30,4	22,1

1. Les Seuils de faible revenu (SFR) ayant servi à établir les taux de faible revenu ont été calculés à partir de l'*Enquête sur les dépenses des familles* (EDF) de 1992.

2. Personnes âgées : 65 ans et plus.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source, compilation et référence : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada, à partir de données ayant fait l'objet d'une nouvelle pondération dans *Tendances du revenu au Canada, 1980-2003* (Statistique Canada, 2005a).

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	
%												
28,7	29,6	29,4	29,0	30,3	30,6	29,0	26,2	25,4	24,4	23,0	22,5	Personnes seules et familles économiques
54,4	52,8	53,6	51,7	51,7	52,8	50,1	47,1	46,0	44,2	39,0	39,9	Personnes seules
47,8	45,6	46,0	47,0	46,3	48,3	45,3	40,7	37,2	35,6	31,0	34,8	Hommes
60,6	59,6	60,9	55,8	57,1	57,2	54,5	53,2	54,3	52,5	46,3	44,7	Femmes
67,4	62,6	63,1	58,9	63,7	59,3	58,3	58,6	57,2	53,3	49,7	49,4	Personnes seules âgées ²
56,4	47,7	44,4	34,8	56,0	47,7	46,2	45,7	41,3	43,3	38,8	39,4	Hommes
70,8	68,0	69,2	66,8	66,1	63,3	62,4	62,3	62,4	57,0	53,8	53,0	Femmes
50,0	48,9	50,5	49,2	47,4	50,5	47,2	43,4	42,5	41,3	35,3	36,7	Personnes seules non âgées ²
46,6	45,2	46,2	48,9	44,8	48,4	45,2	40,1	36,6	34,4	29,6	34,1	Hommes
54,5	53,9	56,1	49,7	51,0	53,4	49,8	47,9	49,8	50,1	42,2	40,0	Femmes
16,6	18,5	17,6	17,8	19,6	19,1	17,9	15,0	14,1	13,4	13,8	12,4	Familles économiques
14,2	14,0	13,7	11,8	18,7	15,6	15,6	9,6	9,1	8,6	11,4	5,9	Familles âgées ²
14,0	15,0	12,3	12,3	15,4	13,8	13,0	7,9	6,2	5,7	6,2	2,6	Couples mariés
14,7	11,9	16,2	10,6	28,7	21,2	24,6	14,4	18,4	18,4	25,7	15,2	Autres
17,0	19,2	18,3	18,8	19,7	19,6	18,3	15,9	15,0	14,1	14,2	13,4	Familles non âgées ²
14,9	15,5	15,0	16,0	16,2	15,1	14,6	12,9	12,0	11,2	11,8	10,8	Couples mariés
10,6	15,0	13,9	15,9	16,8	17,2	15,1	12,3	12,0	11,8	9,7	9,5	Familles biparentales avec enfants
7,0	6,1	9,1	6,1	3,3	6,6	6,3	5,6	5,2	5,4	3,4	3,8	Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées
58,4	54,7	56,8	50,1	50,2	53,3	47,7	49,8	44,2	40,4	46,2	40,9	Familles monoparentales
11,6	26,2	31,0	32,9	19,2	15,6	19,0	15,8	21,6	20,7	18,3	17,7	Chef homme
65,2	59,7	61,9	54,0	56,1	60,5	53,4	56,9	49,5	45,1	54,1	46,9	Chef femme
22,2	31,5	24,3	27,0	28,3	22,4	27,1	15,8	14,6	14,9	17,2	18,5	Autres

Tableau 1.1.4

Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992¹) après impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Québec, 1980-2003

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
	%											
Personnes seules et familles économiques	20,3	20,3	20,9	21,9	22,1	21,3	21,1	20,4	20,4	17,9	21,4	23,0
Personnes seules	44,8	46,5	45,7	46,7	45,7	45,3	43,9	41,4	43,4	39,1	44,2	45,8
Hommes	36,1	38,4	40,5	41,4	41,8	39,4	41,7	38,0	37,1	29,5	39,6	42,6
Femmes	51,8	52,4	50,0	51,6	48,7	50,3	45,9	44,3	48,5	47,2	48,0	48,7
Personnes seules âgées²	63,9	65,3	58,0	62,2	50,4	50,9	49,9	48,5	43,0	51,9	50,2	39,5
Hommes	61,0	53,8	30,8	48,4	44,8	43,7	36,8	38,4	21,6	36,2	39,6	28,5
Femmes	64,9	69,2	66,7	65,6	51,9	53,1	53,8	51,1	48,6	56,9	53,3	42,8
Personnes seules non âgées²	37,2	39,1	41,1	41,1	44,0	43,2	41,9	38,9	43,6	34,1	42,0	48,0
Hommes	30,8	35,3	42,2	40,6	41,3	38,6	42,4	37,9	39,4	28,4	39,6	44,6
Femmes	44,0	42,8	39,8	41,8	46,9	48,6	41,2	40,1	48,4	41,0	44,8	52,3
Familles économiques	11,8	11,0	11,8	12,6	13,0	11,9	11,9	11,7	10,5	8,6	11,0	12,4
Familles âgées²	7,3	13,8	9,0	9,0	8,8	6,0	9,8	6,1	9,3	7,7	3,6	5,1
Couples mariés	7,6	14,0	7,5	9,9	7,3	6,3	10,7	7,4	6,6	8,3	3,2	6,2
Autres	6,8	13,6	11,3	7,6	10,8	5,8	8,3	4,1	14,3	6,7	4,4	3,3
Familles non âgées²	12,4	10,7	12,2	13,1	13,6	12,7	12,2	12,5	10,7	8,7	12,2	13,6
Couples mariés	6,2	5,9	7,4	8,5	7,1	5,8	8,1	8,4	8,4	5,6	10,0	11,8
Familles biparentales avec enfants	9,3	9,2	9,7	9,8	11,0	10,3	10,2	9,5	7,5	6,5	7,7	10,3
Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées	3,4	2,9	2,4	2,1	6,3	5,2	4,2	4,3	3,2	2,0	4,3	3,9
Familles monoparentales	57,3	46,9	54,8	56,1	55,8	52,6	47,2	53,2	47,8	42,3	48,0	50,2
Chef homme	()	22,5	20,3	()	28,0	28,4	15,1	()	20,3	17,5	24,2	18,5
Chef femme	58,7	50,9	60,4	58,6	59,2	56,4	54,0	59,3	51,9	45,1	52,6	54,4
Autres	21,6	15,1	18,8	30,1	16,2	21,6	19,1	15,2	15,6	11,5	21,6	16,6

1. Les Seuils de faible revenu (SFR) ayant servi à établir les taux de faible revenu ont été calculés à partir de l'*Enquête sur les dépenses des familles* (EDF) de 1992.

2. Personnes âgées : 65 ans et plus.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source, compilation et référence : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada, à partir de données ayant fait l'objet d'une nouvelle pondération dans *Tendances du revenu au Canada, 1980-2003* (Statistique Canada, 2005a).

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	
%												
21,6	22,9	22,9	22,9	24,4	24,8	22,2	20,5	20,1	18,7	17,1	16,9	Personnes seules et familles économiques
44,6	43,1	44,4	44,6	44,4	45,4	41,9	39,0	37,8	35,5	31,3	31,2	Personnes seules
41,6	40,9	40,9	42,5	41,0	45,2	41,0	35,5	32,3	29,2	24,7	28,1	Hommes
47,5	45,1	47,7	46,5	47,7	45,5	42,8	42,4	42,9	41,5	37,4	34,3	Femmes
41,3	33,7	35,0	38,0	43,1	36,4	35,6	35,6	33,0	29,5	28,5	26,9	Personnes seules âgées ²
32,4	25,3	23,3	16,7	32,5	28,8	29,4	24,5	19,3	21,4	17,4	15,5	Hommes
44,0	36,7	38,9	44,9	46,5	39,0	37,7	38,8	37,5	32,6	32,7	31,0	Femmes
45,8	46,7	47,5	46,8	44,8	48,6	44,1	40,1	39,3	37,4	32,3	32,7	Personnes seules non âgées ²
42,9	43,8	43,4	46,4	42,2	47,8	42,7	36,9	34,1	30,4	25,9	30,1	Hommes
49,7	50,7	52,8	47,3	48,5	49,6	45,8	44,5	45,9	46,2	40,0	36,1	Femmes
10,8	13,2	12,4	12,2	14,4	14,2	11,9	10,6	10,5	9,4	9,0	8,5	Familles économiques
4,1	5,1	5,1	2,4	4,9	4,3	5,5	3,8	3,7	2,7	4,9	2,7	Familles âgées ²
2,5	3,6	2,2	1,5	4,7	2,5	3,3	1,6	1,5	1,4	2,5	0,9	Couples mariés
6,9	7,9	10,4	4,2	5,7	9,8	13,1	10,3	10,6	7,0	11,5	7,8	Autres
11,9	14,5	13,7	13,9	15,8	15,7	12,9	11,7	11,6	10,5	9,7	9,5	Familles non âgées ²
9,6	11,0	10,5	11,2	12,1	11,9	9,2	10,6	8,4	8,0	8,3	7,2	Couples mariés
6,4	11,4	10,0	11,8	12,9	14,0	11,6	8,5	8,8	8,6	5,3	5,7	Familles biparentales avec enfants
4,9	5,2	5,4	4,4	2,2	4,1	4,0	3,2	3,6	3,8	3,2	3,7	Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées
46,5	46,6	48,4	42,6	45,6	46,7	35,9	37,1	37,5	31,8	33,5	29,3	Familles monoparentales
()	21,0	26,6	24,7	14,0	12,9	14,3	9,5	20,1	11,7	10,0	8,9	Chef homme
52,6	51,1	52,6	46,6	51,6	53,2	40,2	42,8	41,6	36,5	40,2	34,5	Chef femme
15,8	16,3	17,8	14,3	23,5	14,4	16,6	11,9	12,7	10,9	12,1	16,2	Autres

Tableau 1.1.5

Seuils de faible revenu (SFR – base de 1992¹) avant impôt, selon la taille de l'agglomération et la taille de la famille économique, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Canada, 2000-2004

	Régions rurales	Régions urbaines			
		Moins de 30 000 habitants ²	30 000 - 99 999 habitants	100 000 - 499 999 habitants	500 000 habitants et plus
\$					
2000					
1 personne	12 753	14 509	15 856	15 955	18 525
2 personnes	15 876	18 061	19 739	19 861	23 063
3 personnes	19 517	22 204	24 266	24 417	28 353
4 personnes	23 698	26 960	29 463	29 646	34 425
5 personnes	26 877	30 577	33 417	33 623	39 044
6 personnes	30 314	34 486	37 689	37 923	44 035
7 personnes et plus	33 749	38 395	41 961	42 221	49 026
2001					
1 personne	13 079	14 879	16 261	16 362	18 999
2 personnes	16 282	18 523	20 243	20 369	23 652
3 personnes	20 016	22 771	24 886	25 041	29 078
4 personnes	24 303	27 648	30 216	30 404	35 304
5 personnes	27 564	31 358	34 270	34 482	40 042
6 personnes	31 088	35 367	38 652	38 892	45 160
7 personnes et plus	34 612	39 376	43 033	43 300	50 279
2002					
1 personne	13 371	15 212	16 624	16 728	19 423
2 personnes	16 646	18 936	20 695	20 824	24 181
3 personnes	20 463	23 280	25 442	25 600	29 727
4 personnes	24 846	28 266	30 891	31 083	36 093
5 personnes	28 179	32 059	35 036	35 253	40 936
6 personnes	31 783	36 157	39 515	39 760	46 168
7 personnes et plus	35 385	40 255	43 994	44 267	51 402
2003					
1 personne	13 742	15 634	17 085	17 192	19 962
2 personnes	17 107	19 462	21 269	21 401	24 851
3 personnes	21 031	23 926	26 148	26 310	30 552
4 personnes	25 535	29 905	31 748	31 945	37 094
5 personnes	28 961	32 948	36 008	36 230	42 071
6 personnes	32 664	37 160	40 611	40 863	47 449
7 personnes et plus	36 366	41 372	45 214	45 494	52 827
2004					
1 personne	14 000	15 928	17 407	17 515	20 337
2 personnes	17 429	19 828	21 669	21 804	25 319
3 personnes	21 426	24 375	26 639	26 805	31 126
4 personnes	26 015	29 596	32 345	32 546	37 791
5 personnes	29 505	33 567	36 685	36 912	42 862
6 personnes	33 278	37 858	41 375	41 631	48 341
7 personnes et plus	37 050	42 150	46 065	46 350	53 821

1. Les seuils de faible revenu (SFR) ont été calculés à partir de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) de 1992.

2. Les régions urbaines de moins de 30 000 habitants comprennent les villes dont la population se situe entre 15 000 et 30 000 habitants, et les petites régions urbaines de moins de 15 000 habitants.

Source et compilation : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada. Compilation à partir des données de l'EDF et de l'EDTR ayant fait l'objet d'une nouvelle pondération (Statistique Canada, à paraître).

Référence : Statistique Canada (2005c : 20-24).

Tableau 1.1.6

Seuils de faible revenu (SFR – base de 1992¹) après impôt, selon la taille de l'agglomération et la taille de la famille économique, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne), Canada, 2000-2004

	Régions rurales	Régions urbaines			
		Moins de 30 000 habitants ²	30 000 - 99 999 habitants	100 000 - 499 999 habitants	500 000 habitants et plus
\$					
2000					
1 personne	10 042	11 493	12 821	12 983	15 352
2 personnes	12 223	13 989	15 605	15 801	18 684
3 personnes	15 220	17 418	19 431	19 676	23 266
4 personnes	18 987	21 731	24 242	24 548	29 026
5 personnes	21 622	24 745	27 605	27 953	33 052
6 personnes	23 979	27 443	30 615	31 000	36 656
7 personnes et plus	26 337	30 141	33 624	34 048	40 260
2001					
1 personne	10 299	11 787	13 149	13 315	15 744
2 personnes	12 535	14 346	16 004	16 205	19 162
3 personnes	15 609	17 863	19 928	20 179	23 861
4 personnes	19 473	22 286	24 862	25 175	29 768
5 personnes	22 174	25 378	28 311	28 667	33 897
6 personnes	24 592	28 144	31 398	31 792	37 593
7 personnes et plus	27 009	30 911	34 484	34 918	41 288
2002					
1 personne	10 529	12 050	13 442	13 612	16 096
2 personnes	12 815	14 667	16 361	16 567	19 590
3 personnes	15 958	18 262	20 373	20 630	24 394
4 personnes	19 908	22 784	25 417	25 737	30 433
5 personnes	22 670	25 944	28 943	29 307	34 654
6 personnes	25 141	28 773	32 099	32 502	38 432
7 personnes et plus	27 613	31 602	35 254	35 698	42 210
2003					
1 personne	10 821	12 384	13 815	13 990	16 542
2 personnes	13 170	15 073	16 815	17 027	20 133
3 personnes	16 400	18 768	20 938	21 202	25 070
4 personnes	20 460	23 416	26 122	26 451	31 277
5 personnes	23 298	26 664	29 746	30 120	35 615
6 personnes	25 838	29 571	32 989	33 404	39 498
7 personnes et plus	28 378	32 478	36 231	36 688	43 381
2004					
1 personne	11 025	12 617	14 075	14 253	16 853
2 personnes	13 418	15 357	17 131	17 347	20 512
3 personnes	16 709	19 121	21 332	21 601	25 542
4 personnes	20 844	23 856	26 613	26 948	31 865
5 personnes	23 736	27 165	30 305	30 686	36 285
6 personnes	26 324	30 127	33 610	34 032	40 241
7 personnes et plus	28 912	33 089	36 913	37 378	44 197

1. Les seuils de faible revenu (SFR) ont été calculés à partir de l'*Enquête sur les dépenses des familles* (EDF) de 1992.

2. Les régions urbaines de moins de 30 000 habitants comprennent les villes dont la population se situe entre 15 000 et 30 000 habitants, et les petites régions urbaines de moins de 15 000 habitants.

Source et compilation : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada. Compilation à partir des données de l'EDF et de l'EDTR ayant fait l'objet d'une nouvelle pondération (Statistique Canada, à paraître).

Référence : Statistique Canada (2005c : 15-19).

Tableau 1.1.7

Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992¹) avant et après impôt, pour l'ensemble des personnes, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne) et données personnalisées (base provinciale), Québec, Ontario et Canada, 1996-1998

	1996		1997		1998	
	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt
%						
Données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne)						
Québec	22,6	17,9	22,9	18,2	22,1	16,4
Ontario	16,0	12,2	15,7	11,3	14,0	10,1
Canada	18,8	14,2	18,5	13,7	16,9	12,4
Données personnalisées (base provinciale)						
Québec	18,7	12,6	19,3	13,3	18,2	12,5
Ontario	19,0	14,4	19,0	13,5	16,8	11,9

1. Les Seuils de faible revenu (SFR) ayant servi à établir les taux de faible revenu ont été calculés à partir de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) de 1992.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada.

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

Référence : Lanctôt et Fréchet – MESS (2001).

Tableau 1.1.8

Taux de faible revenu d'après le Seuil de faible revenu (SFR – base de 1992¹) avant et après impôt, selon le type de famille économique, données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne) et données personnalisées (base provinciale), Québec, Ontario et Canada, 1996-1998

	1996		1997		1998	
	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt	Avant impôt	Après impôt
%						
Personnes seules						
Données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne)						
Canada	41,3	32,5	41,2	32,0	39,4	30,3
Données personnalisées (base provinciale)						
Québec	43,0	30,9	43,1	31,5	44,0	32,4
Ontario	42,6	34,1	42,1	33,7	39,4	30,3
Familles économiques						
Données officielles de Statistique Canada (base pancanadienne)						
Canada	14,8	11,0	14,3	10,3	13,0	9,1
Données personnalisées (base provinciale)						
Québec	14,8	9,5	14,9	9,8	13,4	8,6
Ontario	15,2	11,1	15,3	10,1	13,4	8,9

1. Les Seuils de faible revenu (SFR) ayant servi à établir les taux de faible revenu ont été calculés à partir de l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) de 1992.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada.

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

Référence : Lanctôt et Fréchet – MESS (2001).

Tableau 1.1.9

Seuils de faible revenu (SFR – base de 1992¹) avant impôt, selon la taille de l'agglomération et la taille de la famille économique, données personnalisées (base provinciale), Québec, 1996-1998

	Régions rurales	Régions urbaines		
		Moins de 100 000 habitants	100 000 - 499 999 habitants	500 000 habitants et plus
\$				
1996				
1 personne	11 832	12 957	13 136	15 705
2 personnes	14 782	16 186	16 411	19 619
3 personnes	17 698	19 379	19 648	23 490
4 personnes	20 395	22 332	22 641	27 069
5 personnes et plus	23 582	25 824	26 182	31 301
1997				
1 personne	12 004	13 145	13 326	15 933
2 personnes	14 997	16 421	16 649	19 904
3 personnes	17 955	19 660	19 933	23 831
4 personnes	20 690	22 656	22 970	27 462
5 personnes et plus	23 925	26 199	26 562	31 755
1998				
1 personne	12 175	13 333	13 517	16 161
2 personnes	15 211	16 656	16 887	20 188
3 personnes	18 211	19 941	20 218	24 172
4 personnes	20 986	22 980	23 298	27 854
5 personnes et plus	24 267	26 573	26 942	32 209

1. Les Seuils de faible revenu (SFR) personnalisés ont été calculés à partir d'un sous-échantillon québécois de l'*Enquête sur les dépenses des familles* (EDF) de 1992.

Source et compilation : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada.

Tableau 1.1.10

Seuils de faible revenu (SFR – base de 1992¹) après impôt, selon la taille de l'agglomération et la taille de la famille économique, données personnalisées (base provinciale), Québec, 1996-1998

	Régions rurales	Régions urbaines		
		Moins de 100 000 habitants	100 000 - 499 999 habitants	500 000 habitants et plus
\$				
1996				
1 personne	8 884	9 941	10 044	12 674
2 personnes	10 725	12 000	12 125	15 298
3 personnes	12 942	14 481	14 631	18 460
4 personnes	15 161	16 964	17 141	21 626
5 personnes et plus	18 063	20 422	20 422	25 766
1997				
1 personne	9 013	10 085	10 190	12 858
2 personnes	10 880	12 174	12 301	15 520
3 personnes	13 129	14 691	14 843	18 728
4 personnes	15 380	17 210	17 389	21 940
5 personnes et plus	18 325	20 718	20 718	26 140
1998				
1 personne	9 142	10 229	10 336	13 041
2 personnes	11 036	12 348	12 476	15 742
3 personnes	13 317	14 901	15 056	18 996
4 personnes	15 600	17 456	17 638	22 254
5 personnes et plus	18 587	21 014	21 014	26 514

1. Les Seuils de faible revenu (SFR) personnalisés ont été calculés à partir d'un sous-échantillon québécois de l'*Enquête sur les dépenses des familles* (EDF) de 1992.

Source et compilation : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada.

1.2 Mesure de faible revenu (MFR)

Le seuil de la MFR est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu familial, lequel est préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Une famille ou une personne a un faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Références

GILES, Philip (2004). *Mesure de faible revenu au Canada*, Ottawa, Statistique Canada (75F0002MIF), coll. « Série de documents de recherche – Revenu », 22 p.

STATISTIQUE CANADA (2005a). *Les seuils de faible revenu de 2004 et les mesures de faible revenu de 2002*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du revenu (75F0002MIF-003), coll. « Série de documents de recherche – Revenu », 35 p.

Présentation des tableaux

Premièrement, la présente section comprend les taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) pour l'ensemble de la province de Québec et, deuxièmement, pour les régions administratives québécoises. Ces taux de faible revenu désignent la proportion de la population dont le revenu se situe en dessous du seuil défini d'après cette mesure.

Les premiers tableaux provinciaux exposent des données historiques de 1986 à 2002, selon différentes ventilations combinant le type de famille économique, l'âge et le sexe. Suivent des tableaux présentant non seulement les taux de faible revenu pour 2002, mais également les nombres d'individus ou de familles correspondants, ainsi que la répartition au sein de la population à faible revenu entre différents sous-groupes fondés sur le type de famille économique, l'âge et le sexe. Les statistiques sont présentées avant et après impôt, dans des tableaux distincts.

Un tableau synthèse fait ensuite la comparaison entre les taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) et ceux qui sont calculés d'après le Seuil de faible revenu personnalisé (SFR – base provinciale).

Les tableaux régionaux présentent, dans l'ordre, les taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) pour les personnes, les familles de recensement, les personnes hors famille ainsi que, conjointement, pour les familles de recensement et les personnes hors famille. Ces sous-sections sont elles-mêmes subdivisées selon que l'on fait référence aux familles comptant un couple, aux familles monoparentales, etc. Pour chacune de ces sous-sections, les données en pourcentages précèdent les données en nombres, et c'est selon le type de famille économique, l'âge et le sexe que sont ventilées ces dernières, sans oublier les régions administratives québécoises. Les statistiques régionales n'ont été calculées qu'après impôt, pour l'année 2003.

Enfin, les seuils québécois de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) sont exposés. Ils représentent le revenu en deçà duquel une personne ou une famille est considérée comme à faible revenu. Les seuils de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) sont ventilés selon le nombre d'adultes et d'enfants par famille économique. Deux tableaux différents les présentent selon qu'il s'agit du revenu avant impôt et après impôt.

Les tableaux de cette section concernent la Mesure de faible revenu (MFR) basée sur la médiane des revenus québécois, contrairement aux statistiques officielles de Statistique Canada fondées sur la médiane des revenus canadiens. Cette adaptation méthodologique permet de mieux tenir compte des particularités du contexte québécois.

Données provinciales

Tableau 1.2.1

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ avant impôt, pour les personnes, selon le type de famille économique et l'âge, Québec, 1986-2002

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	%																
Ensemble des personnes	14,4	15,1	14,3	13,2	14,3	15,0	13,5	14,3	14,4	14,1	15,3	14,9	14,4	13,9	14,7	13,7	12,9
Moins de 18 ans	15,5	17,7	15,4	14,2	15,3	16,5	15,4	16,8	16,4	16,5	17,9	18,5	16,8	15,7	18,1	15,8	13,2
18-64 ans	13,6	13,8	13,3	11,6	13,5	15,1	13,3	14,2	14,6	14,5	15,7	14,9	14,4	13,9	13,9	13,2	12,6
65 ans et plus	17,0	17,4	18,5	21,1	16,4	11,5	10,1	9,8	8,6	6,8	8,6	8,3	10,4	10,8	12,7	12,9	13,7
Personnes seules	35,3	34,0	35,2	33,4	33,3	33,0	31,4	30,4	30,2	28,9	28,8	28,4	30,0	30,3	31,9	31,1	28,2
Moins de 65 ans	34,2	32,3	34,7	28,8	30,9	35,2	33,4	33,3	34,5	32,9	32,9	32,9	34,1	32,0	31,9	30,6	27,6
65 ans et plus ²	38,9	39,0	36,4	45,8	40,5	26,6	25,6	23,1	17,8	17,1	17,3	16,1	18,8	25,1	31,7	32,6	29,7
Personnes vivant dans une famille économique	11,7	12,6	11,4	10,4	11,1	12,3	10,8	11,9	11,7	11,5	12,9	12,4	11,5	11,0	11,5	10,6	10,1
Moins de 18 ans	15,5	17,7	15,4	14,2	15,3	16,5	15,4	16,8	16,4	16,5	17,9	18,5	16,8	15,6	18,0	15,7	13,1
18-64 ans	10,6	11,0	9,9	9,0	10,2	11,4	9,9	10,9	10,8	10,7	12,0	11,1	10,1	10,1	10,1	9,6	9,6
65 ans et plus	7,8	7,8	9,4	9,6	3,8	4,3	3,3	2,8	4,2	1,8	3,9	4,0	5,8	4,3	3,9	3,6	5,8

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

2. Pour les personnes seules de 65 ans et plus, la fiabilité des estimations est incertaine en raison de la taille insuffisante de l'échantillon des années antérieures à 1996.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) et *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 1.2.2

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour les personnes, selon le type de famille économique et l'âge, Québec, 1986-2002

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	%																
Ensemble des personnes	10,7	11,4	10,4	9,6	10,3	11,3	10,2	10,6	10,5	10,7	11,7	11,7	10,7	10,0	9,9	9,5	10,2
Moins de 18 ans	12,4	14,7	12,1	11,9	12,2	13,2	11,6	12,9	12,1	13,1	13,5	14,2	11,9	11,2	11,8	11,3	10,5
18-64 ans	10,6	11,1	10,4	9,5	10,7	12,1	10,9	11,1	11,4	11,5	12,7	12,6	11,7	11,1	10,8	10,0	10,7
65 ans et plus	7,1	5,4	5,8	4,4	3,2	1,9	3,0	2,8	1,9	1,1	2,5	2,1	3,4	1,6	2,1	3,4	6,9
Personnes seules	25,2	23,5	24,6	21,2	21,4	25,2	23,2	22,2	23,8	22,6	23,3	23,1	23,2	22,3	22,3	22,2	21,8
Moins de 65 ans	28,9	28,3	30,5	26,4	26,7	32,6	29,5	29,0	30,7	29,2	30,7	31,1	30,8	28,6	28,2	26,7	25,1
65 ans et plus ²	13,5	9,3	8,6	6,9	5,6	3,2	4,9	5,1	3,7	2,7	()	()	()	()	()	9,1	12,7
Personnes vivant dans une famille économique	8,8	9,8	8,4	8,0	8,5	9,1	8,3	8,8	8,3	8,6	9,6	9,6	8,4	7,8	7,7	7,2	8,0
Moins de 18 ans	12,4	14,7	12,1	11,9	12,2	13,2	11,6	12,9	12,1	13,1	13,5	14,2	11,9	11,2	11,7	11,2	10,5
18-64 ans	7,8	8,4	7,3	6,9	7,7	8,4	7,6	8,0	7,6	7,9	8,9	8,7	7,6	7,4	7,1	6,6	7,7
65 ans et plus	4,4	3,6	4,4	3,2	2,0	1,3	2,1	1,6	1,1	0,3	2,4	2,5	3,8	0,9	0,9	0,8	4,0

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

2. Pour les personnes seules de 65 ans et plus, la fiabilité des estimations est incertaine en raison de la taille insuffisante de l'échantillon des années antérieures à 1996.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) et *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 1.2.3

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ avant impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 1986-2002

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	%																
Personnes seules	35,3	34,0	35,2	33,4	33,3	33,0	31,4	30,4	30,2	28,9	28,8	28,4	30,0	30,3	31,9	31,1	28,2
Moins de 25 ans ²	51,8	45,0	45,2	32,1	52,2	55,1	48,0	61,6	64,1	57,4	52,3	54,8	54,8	51,0	46,6	50,1	53,5
25-44 ans	26,4	26,0	26,4	19,7	19,9	24,5	25,8	25,1	25,7	23,6	22,1	22,9	23,8	21,3	22,4	21,1	17,6
45-64 ans	36,4	36,1	43,9	42,5	39,8	44,2	39,6	38,6	35,9	36,2	41,5	38,7	40,6	38,7	38,1	35,5	31,7
65 ans et plus	38,9	39,0	36,4	45,8	40,5	26,6	25,6	23,1	17,8	17,1	17,3	16,1	18,8	25,1	31,7	32,6	29,7
Hommes seuls	34,6	30,6	31,8	27,2	29,6	29,0	28,0	28,9	29,9	30,5	27,2	28,1	27,6	26,0	28,4	25,9	23,8
Moins de 65 ans	35,1	31,7	33,0	25,8	29,0	30,3	29,3	31,3	32,4	33,4	28,8	29,9	29,4	26,4	28,2	25,5	24,1
65 ans et plus ²	30,5	21,4	22,6	36,7	34,4	19,7	18,1	15,0	12,2	11,0	()	()	()	22,7	29,7	28,0	22,1
Femmes seules	36,0	36,8	38,0	39,0	36,7	36,7	34,8	32,0	30,6	27,5	30,4	28,7	32,2	34,6	35,1	36,2	32,3
Moins de 65 ans	32,9	32,9	36,8	32,8	33,4	41,7	39,2	36,2	37,4	32,2	38,6	36,9	40,1	39,8	36,7	37,3	32,3
65 ans et plus	41,4	43,1	39,8	48,6	42,4	28,7	27,9	26,0	19,6	19,1	17,7	15,8	19,3	25,9	32,3	34,3	32,3
Familles économiques (soutien économique principal)	12,1	12,8	12,0	10,8	11,4	12,6	11,3	11,8	12,0	11,4	12,9	12,1	11,1	11,0	11,0	10,1	10,4
Moins de 25 ans ²	24,0	22,5	24,0	22,4	29,6	25,1	35,8	27,7	32,4	43,2	41,8	32,8	27,1	24,6	34,5	24,8	33,8
25-44 ans	12,3	14,0	12,1	11,1	12,0	13,9	12,7	13,6	13,7	12,7	14,3	13,4	11,9	12,9	13,7	11,6	10,0
45-64 ans	11,1	11,2	10,6	8,7	11,3	12,2	10,0	11,2	10,9	11,3	11,0	11,1	10,5	9,1	8,2	9,0	8,9
65 ans et plus ²	9,2	8,2	11,1	11,4	4,5	5,6	4,3	3,7	5,1	1,8	()	()	6,0	6,5	5,3	5,0	8,8
Composition de la famille économique	18,7	18,9	18,9	17,3	18,7	19,1	17,5	17,7	18,1	17,4	18,6	17,9	18,0	17,7	18,4	17,5	16,6
Personnes seules	35,3	34,0	35,2	33,4	33,3	33,0	31,4	30,4	30,2	28,9	28,8	28,4	30,0	30,3	31,9	31,1	28,2
Couples sans enfants	8,5	8,8	9,2	8,1	6,9	9,8	8,1	7,9	7,7	8,4	8,9	7,6	7,4	7,7	6,7	6,8	8,5
Couples avec enfants	8,9	8,9	7,3	7,1	7,7	9,0	6,8	8,2	9,1	8,3	9,0	9,9	8,9	8,2	9,0	9,1	6,4
Familles monoparentales	38,0	40,8	40,5	33,9	39,7	36,2	34,8	35,7	34,8	32,2	40,9	37,6	33,3	31,0	31,1	28,0	32,4
Autres ²	11,0	9,5	9,2	11,6	9,1	10,2	9,9	8,4	11,4	7,3	12,8	9,1	9,3	10,8	10,7	7,6	10,5

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

2. La fiabilité des estimations est incertaine en raison de la taille insuffisante de l'échantillon des années antérieures à 1996.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) et *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 1.2.4

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 1986-2002

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	%																
Personnes seules	25,2	23,5	24,6	21,2	21,4	25,2	23,2	22,2	23,8	22,6	23,3	23,1	23,2	22,3	22,3	22,2	21,8
Moins de 25 ans ²	47,9	40,8	37,3	27,1	44,2	53,0	44,9	53,6	55,2	52,4	51,4	50,8	48,7	42,7	38,7	45,6	47,1
25-44 ans	20,8	23,0	24,2	18,2	17,3	21,7	21,0	20,8	23,0	20,8	20,7	21,4	21,9	18,4	20,3	17,5	15,3
45-64 ans	30,9	30,4	38,0	39,8	34,5	42,0	36,7	35,1	32,3	31,8	37,8	37,2	36,4	36,4	34,0	31,3	30,0
65 ans et plus ²	13,5	9,3	8,6	6,9	5,6	3,2	4,9	5,1	3,7	2,7	()	()	()	()	4,5	9,1	12,7
Hommes seuls	27,1	24,8	26,1	21,6	22,8	25,1	23,5	23,8	25,4	26,9	22,9	24,3	23,8	20,7	21,1	20,1	20,3
Moins de 65 ans	29,6	26,9	29,0	23,6	25,1	28,2	26,0	26,6	29,0	30,5	26,1	28,0	27,2	22,9	23,3	22,1	21,8
65 ans et plus ²	8,1	6,4	4,7	8,1	6,8	1,8	4,1	7,8	0,2	3,0	()	()	()	()	()	7,8	10,8
Femmes seules	23,3	22,3	23,4	20,8	20,2	25,3	23,0	20,6	22,2	18,6	23,8	22,0	22,7	23,9	23,4	24,2	23,1
Moins de 65 ans	28,1	30,0	32,4	30,1	28,6	38,5	34,4	32,3	33,0	27,6	37,1	35,1	35,3	36,5	34,6	32,7	29,3
65 ans et plus ²	15,0	10,0	9,6	6,5	5,3	3,6	5,2	4,1	4,8	2,6	()	()	()	()	()	9,5	13,3
Familles économiques (soutien économique principal)	9,1	10,0	9,0	8,2	8,7	9,3	8,9	8,8	8,6	8,6	9,9	9,5	8,3	8,0	7,8	6,9	8,3
Moins de 25 ans ²	20,9	17,9	19,4	19,0	23,4	19,2	29,4	20,2	24,3	32,1	34,8	23,9	21,8	18,9	29,3	17,9	24,7
25-44 ans	9,7	11,9	9,5	9,4	9,4	11,2	9,9	10,6	10,1	10,0	10,6	10,3	8,6	9,8	9,6	8,3	8,1
45-64 ans	7,8	8,3	8,3	6,3	8,7	8,7	8,1	8,0	8,3	8,2	9,0	9,4	8,6	7,4	6,4	6,5	7,6
65 ans et plus ²	5,3	4,0	4,8	4,9	2,2	2,0	2,9	2,1	1,4	0,3	()	()	()	()	()	1,2	6,1
Composition de la famille économique	13,7	13,9	13,7	11,9	13,0	14,4	13,3	13,0	13,7	13,4	14,7	14,4	13,7	13,1	12,9	12,3	13,0
Personnes seules	25,2	23,5	24,6	21,2	21,4	25,2	23,2	22,2	23,8	22,6	23,3	23,1	23,2	22,3	22,3	22,2	21,8
Couples sans enfants	5,4	5,9	6,4	5,0	5,7	7,2	6,2	5,6	5,3	6,2	6,6	5,7	5,7	6,4	4,9	5,0	6,8
Couples avec enfants	6,6	6,7	5,1	5,3	5,4	6,8	4,9	6,0	6,1	6,2	7,0	8,0	6,1	5,7	5,7	6,4	5,2
Familles monoparentales	32,3	36,5	33,4	29,2	32,5	28,5	28,9	28,5	28,2	25,7	34,6	31,2	27,1	25,1	25,4	21,3	25,3
Autres ²	7,0	6,7	5,7	9,2	4,0	4,9	8,1	4,4	6,2	2,6	7,3	5,6	()	5,4	6,1	2,5	8,8

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

2. La fiabilité des estimations est incertaine en raison de la taille insuffisante de l'échantillon des années antérieures à 1996.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) et *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 1.2.5

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ avant impôt et répartition au sein de cette population, pour les personnes, selon le type de famille économique et l'âge, Québec, 2002

	Personnes à faible revenu	Taux de faible revenu	Répartition au sein de la population à faible revenu
	n		%
Ensemble des personnes	939 134	12,9	100,0
Moins de 18 ans	200 807	13,2	21,4
18-64 ans	613 567	12,6	65,3
65 ans et plus	124 761	13,7	13,3
Personnes seules	316 951	28,2	33,7
Moins de 65 ans	227 596	27,6	24,2
65 ans et plus	89 355	29,7	9,5
Personnes vivant dans une famille économique	622 183	10,1	66,3
Moins de 18 ans	200 525	13,1	21,4
18-64 ans	386 252	9,6	41,1
65 ans et plus	35 406	5,8	3,8

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 1.2.6

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt et répartition au sein de cette population, pour les personnes, selon le type de famille économique et l'âge, Québec, 2002

	Personnes à faible revenu	Taux de faible revenu	Répartition au sein de la population à faible revenu
	n		%
Ensemble des personnes	741 107	10,2	100,0
Moins de 18 ans	160 272	10,5	21,6
18-64 ans	518 177	10,7	69,9
65 ans et plus	62 659	6,9	8,5
Personnes seules	244 751	21,8	33,0
Moins de 65 ans	206 675	25,1	27,9
65 ans et plus	38 077	12,7	5,1
Personnes vivant dans une famille économique	496 356	8,0	67,0
Moins de 18 ans	159 990	10,5	21,6
18-64 ans	311 784	7,7	42,1
65 ans et plus	24 582	4,0	3,3

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 1.2.7

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ avant impôt et répartition au sein de cette population, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 2002

	Unités à faible revenu	Taux de faible revenu	Répartition au sein de la population à faible revenu
	n		%
Personnes seules	316 951	28,2	100,0
Moins de 25 ans	54 436	53,5	17,2
25-44 ans	68 974	17,6	21,8
45-64 ans	104 187	31,7	32,9
65 ans et plus	89 355	29,7	28,2
Hommes seuls	127 989	23,8	40,4
Moins de 65 ans	111 435	24,1	35,2
65 ans et plus	16 554	22,1	5,2
Femmes seules	188 962	32,3	59,6
Moins de 65 ans	116 161	32,3	36,6
65 ans et plus	72 801	32,3	23,0
Familles économiques (soutien économique principal)	217 355	10,4	100,0
Moins de 25 ans	29 115	33,8	13,4
25-44 ans	90 779	10,0	41,8
45-64 ans	72 440	8,9	33,3
65 ans et plus	25 021	8,8	11,5
Composition de la famille économique	534 306	16,6	100,0
Personnes seules	316 951	28,2	59,3
Couples sans enfants	62 892	8,5	11,8
Couples avec enfants	52 798	6,4	9,9
Familles monoparentales, chef femme	61 801	38,3	11,6
Familles monoparentales, chef homme	()	()	()
Autres	32 252	10,5	6,0

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 1.2.8

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt et répartition au sein de cette population, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 2002

	Unités à faible revenu	Taux de faible revenu	Répartition au sein de la population à faible revenu
	n		%
Personnes seules	244 751	21,8	100,0
Moins de 25 ans	47 948	47,1	19,6
25-44 ans	59 833	15,3	24,4
45-64 ans	98 894	30,0	40,4
65 ans et plus	38 077	12,7	15,6
Hommes seuls	109 226	20,3	44,6
Moins de 65 ans	101 157	21,8	41,3
65 ans et plus	()	()	()
Femmes seules	135 525	23,1	55,4
Moins de 65 ans	105 517	29,3	43,1
65 ans et plus	30 008	13,3	12,3
Familles économiques (soutien économique principal)	174 203	8,3	100,0
Moins de 25 ans	21 253	24,7	12,2
25-44 ans	73 601	8,1	42,3
45-64 ans	62 032	7,6	35,6
65 ans et plus	17 317	6,1	9,9
Composition de la famille économique	418 954	13,0	100,0
Personnes seules	244 751	21,8	58,4
Couples sans enfants	50 567	6,8	12,1
Couples avec enfants	42 463	5,2	10,1
Familles monoparentales, chef femme	48 203	29,9	11,5
Familles monoparentales, chef homme	()	()	()
Autres	27 040	8,8	6,5

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 1.2.9

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR) et le Seuil de faible revenu personnalisé (SFR – base de 1992¹ provinciale) après impôt, selon le type de famille économique, et écart entre les mesures, Québec, 1996-1998

	MFR ²			SFR personnalisé (base provinciale)			Écart SFR-MFR		
	1996 ³	1997 ³	1998	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	%								
Personnes seules	23,3	23,1	23,2	30,9	31,5	32,4	7,6	8,4	9,2
Familles économiques	9,9	9,5	8,3	9,5	9,8	8,6	- 0,4	0,3	0,3
Couples sans enfants	6,6	5,7	5,7	8,3	7,8	7,1	1,7	2,1	1,4
Couples avec enfants	7,0	8,0	6,1	7,0	8,6	6,2	0,0	0,6	0,1
Familles monoparentales	34,6	31,2	27,1	35,8	38,7	34,2	1,2	7,5	7,1
Autres	7,3	5,6	6,1	15,1	9,8	11,7	7,8	4,2	5,6

1. Les Seuils de faible revenu (SFR) ayant servi à établir les taux de faible revenu ont été calculés à partir de l'*Enquête sur les dépenses des familles* (EDF) de 1992.

2. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

3. Données révisées à partir des données initiales de Lanctôt et Fréchet – MESS (2001).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) et Recensement du Canada.

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et Institut de la statistique du Québec.

Référence : Lanctôt et Fréchet – MESS (2001).

Données régionales sur les personnes

Tableau 1.2.10

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour l'ensemble des personnes, selon le type de famille de recensement et la région administrative, Québec, 2003

	Personnes hors famille	Composition de la famille de recensement			Total
		Couples	Familles monoparentales	Total familles	
%					
Bas-Saint-Laurent	23,2	5,5	26,5	8,1	10,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25,6	5,0	30,7	8,1	10,8
Capitale-Nationale	21,4	4,2	22,4	6,7	9,7
Mauricie	25,5	6,5	32,8	10,6	13,5
Estrie	23,2	6,1	27,6	9,1	11,6
Montréal	26,1	14,3	35,1	17,9	19,9
Outaouais	21,9	6,5	28,6	10,1	12,0
Abitibi-Témiscamingue	24,8	6,3	34,9	10,3	12,6
Côte-Nord	20,5	5,1	36,1	10,2	11,7
Nord-du-Québec	21,1	7,5	38,8	13,6	14,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22,7	7,1	29,1	10,8	12,7
Chaudière-Appalaches	19,4	3,7	20,5	5,6	7,6
Laval	19,5	5,7	23,5	8,0	9,7
Lanaudière	21,3	5,4	28,2	8,4	10,1
Laurentides	21,6	5,4	27,2	8,4	10,3
Montérégie	20,7	5,1	26,7	8,0	9,9
Centre-du-Québec	22,7	5,5	29,1	8,6	10,9
Le Québec	23,2	7,2	29,3	10,4	12,7

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.11

Nombre de personnes à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon le type de famille de recensement et la région administrative, Québec, 2003

	Personnes hors famille	Composition de la famille de recensement			Total
		Couples	Familles monoparentales	Total familles	
n					
Bas-Saint-Laurent	8 020	8 040	5 420	13 460	21 480
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10 780	10 320	8 840	19 160	29 940
Capitale-Nationale	28 520	18 610	15 700	34 310	62 830
Mauricie	13 010	11 430	10 600	22 030	35 040
Estrie	12 210	12 700	9 270	21 970	34 180
Montréal	111 570	159 880	82 800	242 680	354 250
Outaouais	11 560	15 010	12 570	27 580	39 140
Abitibi-Témiscamingue	5 640	6 610	5 950	12 560	18 200
Côte-Nord	2 820	3 530	4 990	8 520	11 340
Nord-du-Québec	660	2 180	2 680	4 860	5 520
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 600	4 850	3 980	8 830	12 430
Chaudière-Appalaches	11 180	10 950	7 880	18 830	30 010
Laval	10 440	15 140	9 090	24 230	34 670
Lanaudière	12 100	16 890	13 190	30 080	42 180
Laurentides	16 150	19 780	15 620	35 400	51 550
Montérégie	41 540	50 360	40 300	90 660	132 200
Centre-du-Québec	8 350	9 020	7 150	16 170	24 520
Le Québec	308 140	375 290	256 000	631 290	939 430

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.12

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour l'ensemble des personnes, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003

	0-17 ans	18-64 ans	65 ans et plus	Total
	%			
Bas-Saint-Laurent	12,9	12,0	3,0	10,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	13,3	11,7	2,4	10,8
Capitale-Nationale	11,5	10,9	2,1	9,7
Mauricie	18,9	14,8	2,4	13,5
Estrie	15,0	12,5	2,2	11,6
Montréal	28,4	21,1	3,9	19,9
Outaouais	15,9	12,0	2,9	12,0
Abitibi-Témiscamingue	16,6	13,0	2,5	12,6
Côte-Nord	18,5	10,9	2,3	11,7
Nord-du-Québec	18,4	12,3	4,2	14,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17,8	13,5	3,2	12,7
Chaudière-Appalaches	9,0	8,2	2,6	7,6
Laval	12,9	10,0	3,0	9,7
Lanaudière	13,4	10,2	2,5	10,1
Laurentides	13,3	10,6	2,6	10,3
Montérégie	13,1	10,1	2,4	9,9
Centre-du-Québec	14,1	11,6	2,4	10,9
Le Québec	16,8	13,4	2,9	12,7

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.13

Nombre de personnes à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003

	0-17 ans	18-64 ans	65 ans et plus	Total
	n			
Bas-Saint-Laurent	5 100	15 440	940	21 480
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7 740	21 310	880	29 930
Capitale-Nationale	13 970	46 880	1 980	62 830
Mauricie	9 440	24 550	1 050	35 040
Estrie	9 660	23 590	930	34 180
Montréal	99 120	244 430	10 700	354 250
Outaouais	12 400	25 760	980	39 140
Abitibi-Témiscamingue	5 680	12 070	440	18 190
Côte-Nord	4 120	6 980	240	11 340
Nord-du-Québec	2 650	2 780	80	5 510
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 400	8 510	510	12 420
Chaudière-Appalaches	7 650	21 020	1 340	30 010
Laval	10 360	22 830	1 480	34 670
Lanaudière	13 500	27 530	1 150	42 180
Laurentides	15 780	34 340	1 430	51 550
Montérégie	40 200	88 080	3 920	132 200
Centre-du-Québec	7 030	16 730	760	24 520
Le Québec	267 800	642 820	28 810	939 430

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.14

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour les personnes vivant dans une famille de recensement, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003

	0-17 ans	18-64 ans	65 ans et plus	Total
	%			
Bas-Saint-Laurent	12,9	7,1	0,6	8,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	13,3	7,0	0,4	8,1
Capitale-Nationale	11,5	5,7	0,3	6,7
Mauricie	18,9	9,0	0,5	10,6
Estrie	15,0	7,7	0,4	9,1
Montréal	28,4	16,2	0,6	17,9
Outaouais	15,8	8,3	0,4	10,1
Abitibi-Témiscamingue	16,6	8,5	0,4	10,3
Côte-Nord	18,5	7,8	0,3	10,2
Nord-du-Québec	18,4	10,7	0,3	13,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17,8	9,5	0,7	10,8
Chaudière-Appalaches	9,0	4,7	0,4	5,6
Laval	12,9	6,8	0,4	8,0
Lanaudière	13,4	6,9	0,3	8,4
Laurentides	13,3	7,0	0,3	8,4
Montérégie	13,1	6,6	0,3	8,0
Centre-du-Québec	14,1	7,2	0,4	8,6
Le Québec	16,8	8,9	0,4	10,4

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.15

Nombre de personnes vivant dans une famille de recensement à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003

	0-17 ans	18-64 ans	65 ans et plus	Total
	n			
Bas-Saint-Laurent	5 100	7 680	680	13 460
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7 750	10 830	580	19 160
Capitale-Nationale	13 970	19 260	1 080	34 310
Mauricie	9 440	11 940	650	22 030
Estrie	9 660	11 750	560	21 970
Montréal	99 130	138 270	5 280	242 680
Outaouais	12 390	14 570	620	27 580
Abitibi-Témiscamingue	5 680	6 590	290	12 560
Côte-Nord	4 130	4 220	170	8 520
Nord-du-Québec	2 650	2 150	60	4 860
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 400	5 050	380	8 830
Chaudière-Appalaches	7 650	10 260	920	18 830
Laval	10 360	13 060	810	24 230
Lanaudière	13 500	15 830	750	30 080
Laurentides	15 780	18 760	860	35 400
Montérégie	40 200	48 240	2 220	90 660
Centre-du-Québec	7 030	8 660	480	16 170
Le Québec	267 790	347 160	16 340	631 290

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.16

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour les personnes vivant dans une famille de recensement comptant un couple, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003

	0-17 ans	18-64 ans	65 ans et plus	Total
	%			
Bas-Saint-Laurent	6,7	5,5	3,6	5,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,1	5,0	2,5	5,0
Capitale-Nationale	5,5	4,1	2,0	4,2
Mauricie	9,2	6,4	2,6	6,5
Estrie	8,6	5,8	2,3	6,1
Montréal	20,8	14,1	3,4	14,3
Outaouais	8,8	6,1	3,0	6,5
Abitibi-Témiscamingue	8,4	6,0	2,7	6,3
Côte-Nord	7,4	4,7	2,3	5,1
Nord-du-Québec	9,3	6,7	3,4	7,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	9,0	7,1	4,0	7,1
Chaudière-Appalaches	4,5	3,5	2,9	3,7
Laval	8,2	5,4	2,4	5,7
Lanaudière	7,3	5,1	2,6	5,4
Laurentides	7,2	5,1	2,4	5,4
Montérégie	7,0	4,8	2,2	5,1
Centre-du-Québec	7,3	5,3	2,5	5,5
Le Québec	9,9	7,0	2,7	7,2

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.17

Nombre de personnes vivant dans une famille de recensement à faible revenu comptant un couple d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003

	0-17 ans	18-64 ans	65 ans et plus	Total
	n			
Bas-Saint-Laurent	2 150	5 270	620	8 040
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 850	6 930	540	10 320
Capitale-Nationale	5 240	12 390	980	18 610
Mauricie	3 380	7 450	600	11 430
Estrie	4 270	7 920	510	12 700
Montréal	52 630	102 620	4 630	159 880
Outaouais	5 110	9 330	570	15 010
Abitibi-Témiscamingue	2 240	4 110	260	6 610
Côte-Nord	1 190	2 200	140	3 530
Nord-du-Québec	1 000	1 140	40	2 180
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 250	3 240	360	4 850
Chaudière-Appalaches	3 170	6 920	860	10 950
Laval	5 210	9 210	720	15 140
Lanaudière	5 790	10 410	690	16 890
Laurentides	6 660	12 330	790	19 780
Montérégie	16 750	31 600	2 010	50 360
Centre-du-Québec	2 900	5 680	440	9 020
Le Québec	121 780	238 780	14 730	375 290

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.18

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour les personnes vivant dans une famille de recensement monoparentale, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003

	0-17 ans	18-64 ans	65 ans et plus	Total
	%			
Bas-Saint-Laurent	39,7	21,3	3,6	26,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	43,4	25,0	2,1	30,7
Capitale-Nationale	32,1	18,0	2,0	22,4
Mauricie	45,3	26,6	2,4	32,8
Estrie	36,9	22,3	2,8	27,6
Montréal	48,3	28,9	4,0	35,1
Outaouais	35,7	23,9	3,0	28,6
Abitibi-Témiscamingue	44,2	29,0	4,3	34,9
Côte-Nord	46,7	29,0	5,4	36,1
Nord-du-Québec	45,6	32,6	11,1	38,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	41,1	24,0	2,2	29,1
Chaudière-Appalaches	30,4	15,8	2,4	20,5
Laval	31,5	19,1	4,2	23,5
Lanaudière	36,2	22,9	3,1	28,2
Laurentides	34,5	22,5	3,1	27,2
Montérégie	35,1	21,5	3,0	26,7
Centre-du-Québec	39,6	23,3	3,0	29,1
Le Québec	39,5	23,8	3,2	29,3

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.19

Nombre de personnes vivant dans une famille de recensement monoparentale à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003

	0-17 ans	18-64 ans	65 ans et plus	Total
	n			
Bas-Saint-Laurent	2 950	2 410	60	5 420
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 900	3 900	40	8 840
Capitale-Nationale	8 730	6 870	100	15 700
Mauricie	6 060	4 490	50	10 600
Estrie	5 390	3 830	50	9 270
Montréal	46 500	35 650	650	82 800
Outaouais	7 280	5 240	50	12 570
Abitibi-Témiscamingue	3 440	2 480	30	5 950
Côte-Nord	2 940	2 020	30	4 990
Nord-du-Québec	1 650	1 010	20	2 680
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 150	1 810	20	3 980
Chaudière-Appalaches	4 480	3 340	60	7 880
Laval	5 150	3 850	90	9 090
Lanaudière	7 710	5 420	60	13 190
Laurentides	9 120	6 430	70	15 620
Montérégie	23 450	16 640	210	40 300
Centre-du-Québec	4 130	2 980	40	7 150
Le Québec	146 010	108 380	1 610	256 000

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Données régionales sur les familles de recensement

Tableau 1.2.20

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour les familles de recensement comptant un couple, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003

	Sans enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	Total
	%				
Bas-Saint-Laurent	6,8	4,2	4,3	6,6	5,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,0	4,1	3,8	6,3	5,1
Capitale-Nationale	4,4	3,6	3,1	6,5	4,1
Mauricie	6,4	5,2	4,9	11,3	6,2
Estrie	5,5	4,8	5,0	9,9	5,7
Montréal	10,8	14,3	13,4	22,5	13,1
Outaouais	5,8	5,3	5,4	11,3	6,1
Abitibi-Témiscamingue	6,0	5,0	4,5	10,0	5,9
Côte-Nord	4,1	4,1	3,7	10,3	4,6
Nord-du-Québec	5,9	8,0	5,5	8,5	7,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8,5	5,5	5,3	9,9	7,2
Chaudière-Appalaches	4,8	2,8	2,5	4,5	3,8
Laval	4,5	4,9	5,0	10,3	5,2
Lanaudière	5,2	4,1	4,0	9,5	5,1
Laurentides	4,9	4,4	4,4	9,1	5,0
Montérégie	4,5	4,3	4,2	8,5	4,8
Centre-du-Québec	5,6	4,3	4,0	8,3	5,3
Le Québec	6,4	6,5	6,0	11,4	6,8

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.21

Nombre de familles de recensement à faible revenu comptant un couple d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003

	Sans enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	Total
	n				
Bas-Saint-Laurent	1 560	480	440	310	2 790
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 820	680	570	420	3 500
Capitale-Nationale	3 450	1 260	990	710	6 410
Mauricie	1 990	720	600	500	3 810
Estrie	1 910	690	700	700	4 000
Montréal	20 420	12 280	9 920	7 600	50 230
Outaouais	2 030	970	940	760	4 710
Abitibi-Témiscamingue	930	380	350	370	2 040
Côte-Nord	420	240	190	210	1 060
Nord-du-Québec	130	130	100	180	540
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	930	340	250	170	1 690
Chaudière-Appalaches	2 080	600	550	480	3 720
Laval	1 790	960	1 050	820	4 610
Lanaudière	2 380	980	980	920	5 260
Laurentides	2 820	1 190	1 220	1 000	6 220
Montérégie	6 780	3 170	3 150	2 630	15 740
Centre-du-Québec	1 430	500	470	490	2 890
Le Québec	52 860	25 580	22 480	18 290	119 210

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.22

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour les familles de recensement monoparentales, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	Total
	%			
Bas-Saint-Laurent	19,5	29,2	44,4	24,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	23,8	32,7	47,3	28,5
Capitale-Nationale	17,8	23,4	37,8	20,8
Mauricie	25,1	33,3	54,0	30,0
Estrie	21,3	26,6	42,8	25,3
Montréal	28,4	36,1	51,3	32,8
Outaouais	23,2	28,0	42,9	26,6
Abitibi-Témiscamingue	27,1	34,7	50,6	32,3
Côte-Nord	26,4	37,6	53,0	32,8
Nord-du-Québec	35,3	38,2	42,6	37,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23,2	31,2	45,8	27,1
Chaudière-Appalaches	15,5	21,1	33,6	18,8
Laval	18,6	22,7	38,3	21,7
Lanaudière	22,2	26,8	44,9	26,0
Laurentides	21,5	26,3	43,0	25,2
Montérégie	20,6	25,9	43,4	24,6
Centre-du-Québec	21,6	30,0	47,1	26,7
Le Québec	23,1	29,3	45,6	27,1

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.23

Nombre de familles de recensement monoparentales à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	Total
	n			
Bas-Saint-Laurent	1 060	630	320	2 010
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 750	1 020	530	3 300
Capitale-Nationale	3 390	1 780	820	5 990
Mauricie	2 060	1 160	680	3 890
Estrie	1 680	990	650	3 330
Montréal	16 830	8 680	5 140	30 640
Outaouais	2 430	1 440	760	4 630
Abitibi-Témiscamingue	1 050	670	400	2 130
Côte-Nord	850	560	350	1 760
Nord-du-Québec	420	260	230	900
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	860	430	220	1 510
Chaudière-Appalaches	1 510	880	510	2 900
Laval	1 740	1 030	570	3 340
Lanaudière	2 410	1 490	880	4 770
Laurentides	2 850	1 820	1 010	5 680
Montérégie	7 310	4 590	2 710	14 620
Centre-du-Québec	1 270	840	480	2 590
Le Québec	49 470	28 260	16 250	93 980

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Données régionales sur les personnes hors famille

Tableau 1.2.24

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour les personnes hors famille, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003

	Moins de 65 ans	65 ans et plus	Total
	%		
Bas-Saint-Laurent	35,9	2,0	23,2
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36,9	2,3	25,6
Capitale-Nationale	29,7	2,2	21,4
Mauricie	38,1	2,2	25,5
Estrie	33,3	2,2	23,2
Montréal	34,8	4,4	26,1
Outaouais	28,4	2,7	21,9
Abitibi-Témiscamingue	35,1	2,2	24,8
Côte-Nord	27,4	1,6	20,5
Nord-du-Québec	24,2	5,7	21,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	34,9	2,3	22,7
Chaudière-Appalaches	28,6	2,1	19,4
Laval	26,9	3,9	19,5
Lanaudière	29,7	2,3	21,3
Laurentides	29,1	2,7	21,6
Montérégie	28,6	2,8	20,7
Centre-du-Québec	33,0	2,3	22,7
Le Québec	32,0	3,1	23,2

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.25

Nombre de personnes hors famille à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon l'âge et la région administrative, Québec, 2003

	Moins de 65 ans	65 ans et plus	Total
	n		
Bas-Saint-Laurent	7 760	260	8 020
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10 470	310	10 780
Capitale-Nationale	27 620	900	28 520
Mauricie	12 610	400	13 010
Estrie	11 830	380	12 210
Montréal	106 150	5 420	111 570
Outaouais	11 190	370	11 560
Abitibi-Témiscamingue	5 480	160	5 640
Côte-Nord	2 760	60	2 820
Nord-du-Québec	630	30	660
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 460	140	3 600
Chaudière-Appalaches	10 760	420	11 180
Laval	9 760	680	10 440
Lanaudière	11 700	400	12 100
Laurentides	15 580	570	16 150
Montérégie	39 830	1 710	41 540
Centre-du-Québec	8 070	280	8 350
Le Québec	295 670	12 470	308 140

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Données régionales sur les familles de recensement et les personnes hors famille

Tableau 1.2.26

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour les familles de recensement et les personnes hors famille, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003

	Sans enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	Total
	%				
Bas-Saint-Laurent	16,7	9,2	8,6	11,6	13,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	17,3	10,1	8,7	12,3	14,3
Capitale-Nationale	15,1	8,6	7,1	11,6	12,9
Mauricie	18,3	12,7	11,2	20,7	16,5
Estrie	16,1	10,6	9,5	15,8	14,3
Montréal	21,4	20,1	18,9	29,1	21,3
Outaouais	15,4	11,8	10,7	18,0	14,1
Abitibi-Témiscamingue	17,1	12,5	10,5	17,3	15,3
Côte-Nord	13,5	12,0	11,4	21,2	13,3
Nord-du-Québec	14,6	19,6	14,4	15,5	15,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	16,9	12,1	11,2	17,7	15,1
Chaudière-Appalaches	13,2	6,7	5,4	8,1	10,4
Laval	13,1	9,3	8,1	14,6	11,7
Lanaudière	14,1	9,8	8,3	15,4	12,4
Laurentides	14,4	10,0	8,7	15,0	12,7
Montérégie	13,7	9,6	8,4	14,4	12,2
Centre-du-Québec	15,7	10,2	9,0	14,0	13,7
Le Québec	16,8	12,3	10,7	17,7	15,2

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.27

Nombre de familles de recensement et de personnes hors famille à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon la région administrative et le nombre d'enfants, Québec, 2003

	Sans enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	Total
	n				
Bas-Saint-Laurent	9 580	1 540	1 070	630	12 820
Saguenay-Lac-Saint-Jean	12 600	2 430	1 590	950	17 570
Capitale-Nationale	31 960	4 660	2 770	1 530	40 920
Mauricie	15 000	2 780	1 760	1 180	20 720
Estrie	14 120	2 370	1 690	1 360	19 540
Montréal	131 990	29 110	18 600	12 740	192 440
Outaouais	13 590	3 400	2 390	1 520	20 900
Abitibi-Témiscamingue	6 560	1 440	1 020	780	9 800
Côte-Nord	3 240	1 090	750	570	5 640
Nord-du-Québec	780	550	360	410	2 100
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4 530	1 200	680	390	6 800
Chaudière-Appalaches	13 260	2 110	1 430	990	17 790
Laval	12 230	2 700	2 080	1 390	18 390
Lanaudière	14 480	3 390	2 470	1 800	22 140
Laurentides	18 970	4 040	3 040	2 000	28 060
Montérégie	48 320	10 480	7 750	5 350	71 900
Centre-du-Québec	9 780	1 770	1 310	970	13 830
Le Québec	361 000	75 040	50 740	34 550	521 330

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.28

Taux de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, pour les familles et les personnes hors famille, selon le type de famille de recensement et la région administrative, Québec, 2003

	Personnes hors famille	Composition de la famille de recensement			Total
		Couples	Familles monoparentales	Total familles	
Bas-Saint-Laurent	23,2	5,7	24,2	8,4	13,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	25,6	5,1	28,5	8,4	14,3
Capitale-Nationale	21,4	4,1	20,8	6,7	12,9
Mauricie	25,5	6,2	30,0	10,4	16,5
Estrie	23,2	5,7	25,3	8,8	14,3
Montréal	26,1	13,1	32,8	17,0	21,3
Outaouais	21,9	6,1	26,6	9,8	14,1
Abitibi-Témiscamingue	24,8	5,9	32,3	10,1	15,3
Côte-Nord	20,5	4,6	32,8	9,9	13,3
Nord-du-Québec	21,1	7,0	37,3	14,2	15,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22,7	7,2	27,1	11,0	15,1
Chaudière-Appalaches	19,4	3,8	18,8	5,8	10,4
Laval	19,5	5,2	21,7	7,6	11,7
Lanaudière	21,3	5,1	26,0	8,2	12,4
Laurentides	21,6	5,0	25,2	8,2	12,7
Montérégie	20,7	4,8	24,6	7,8	12,2
Centre-du-Québec	22,7	5,3	26,7	8,5	13,7
Le Québec	23,2	6,8	27,1	10,1	15,2

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.29

Nombre de familles et de personnes hors famille à faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon le type de famille de recensement et la région administrative, Québec, 2003

	Personnes hors famille	Composition de la famille de recensement			Total
		Couples	Familles monoparentales	Total familles	
Bas-Saint-Laurent	8 020	2 790	2 010	4 800	12 820
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10 780	3 500	3 300	6 800	17 580
Capitale-Nationale	28 520	6 410	5 990	12 400	40 920
Mauricie	13 010	3 810	3 890	7 700	20 710
Estrie	12 210	4 000	3 330	7 330	19 540
Montréal	111 570	50 230	30 640	80 870	192 440
Outaouais	11 560	4 710	4 630	9 340	20 900
Abitibi-Témiscamingue	5 640	2 040	2 130	4 170	9 810
Côte-Nord	2 820	1 060	1 760	2 820	5 640
Nord-du-Québec	660	540	900	1 440	2 100
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 600	1 690	1 510	3 200	6 800
Chaudière-Appalaches	11 180	3 720	2 900	6 620	17 800
Laval	10 440	4 610	3 340	7 950	18 390
Lanaudière	12 100	5 260	4 770	10 030	22 130
Laurentides	16 150	6 220	5 680	11 900	28 050
Montérégie	41 540	15 740	14 620	30 360	71 900
Centre-du-Québec	8 350	2 890	2 590	5 480	13 830
Le Québec	308 140	119 210	93 980	213 190	521 330

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Banque de données sur la famille.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Seuils de faible revenu

Tableau 1.2.30

Seuils de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ avant impôt, selon le nombre d'adultes et d'enfants par famille économique, Québec, 1998-2002

Nombre d'adultes (16 ans et plus)	Nombre d'enfants (moins de 16 ans)					
	0	1	2	3	4	
\$						
1998						
1	11 950	16 730	20 315	23 900	27 485	31 070
2	16 730	20 315	23 900	27 485	31 070	34 655
3	21 510	25 095	28 680	32 265	35 850	39 435
4	26 290	29 875	33 460	37 045	40 630	44 215
1999						
1	12 650	17 710	21 505	25 300	29 095	32 890
2	17 710	21 505	25 300	29 095	32 890	36 685
3	22 770	26 565	30 360	34 155	37 950	41 745
4	27 830	31 625	35 420	39 215	43 010	46 805
2000						
1	13 589	19 025	23 102	27 179	31 255	35 332
2	19 025	23 102	27 179	31 255	35 332	39 409
3	24 461	28 537	32 614	36 691	40 768	44 845
4	29 896	33 973	38 050	42 127	46 204	50 280
2001						
1	14 152	19 813	24 058	28 304	32 550	36 795
2	19 813	24 058	28 304	32 550	36 795	41 041
3	25 474	29 719	33 965	38 210	42 456	46 702
4	31 134	35 380	39 626	43 871	48 117	52 362
2002						
1	14 700	20 580	24 990	29 400	33 810	38 220
2	20 580	24 990	29 400	33 810	38 220	42 630
3	26 460	30 870	35 280	39 690	44 100	48 510
4	32 340	36 750	41 160	45 570	49 980	54 390

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique et Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.2.31

Seuils de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon le nombre d'adultes et d'enfants par famille économique, Québec, 1998-2002

Nombre d'adultes (16 ans et plus)	Nombre d'enfants (moins de 16 ans)					
	0	1	2	3	4	5
	\$					
1998						
1	9 986	13 980	16 975	19 971	22 967	25 962
2	13 980	16 975	19 971	22 967	25 962	28 958
3	17 974	20 970	23 965	26 961	29 957	32 952
4	21 968	24 964	27 959	30 955	33 951	36 946
1999						
1	10 569	14 797	17 967	21 138	24 309	27 480
2	14 797	17 967	21 138	24 309	27 480	30 650
3	19 024	22 195	25 366	28 536	31 707	34 878
4	23 252	26 423	29 593	32 764	35 935	39 105
2000						
1	11 245	15 743	19 116	22 489	25 863	29 236
2	15 743	19 116	22 489	25 863	29 236	32 609
3	20 240	23 614	26 987	30 361	33 734	37 107
4	24 738	28 112	31 485	34 858	38 232	41 605
2001						
1	12 009	16 813	20 415	24 018	27 621	31 223
2	16 813	20 415	24 018	27 621	31 223	34 826
3	21 616	25 219	28 822	32 424	36 027	39 630
4	26 420	30 023	33 625	37 228	40 831	44 433
2002						
1	12 614	17 660	21 444	25 228	29 012	32 796
2	17 660	21 444	25 228	29 012	32 796	36 581
3	22 705	26 489	30 274	34 058	37 842	41 626
4	27 751	31 535	35 319	39 103	42 888	46 672

1. La Mesure de faible revenu (MFR) ici présentée est basée sur la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique et Institut de la statistique du Québec.

1.3 Taux de risque de pauvreté

Le Taux de risque de pauvreté est le pourcentage de personnes vivant dans des ménages dont le revenu ajusté en fonction de la taille et de la composition du ménage est inférieur à 60 % du revenu disponible équivalent médian. Ici calculé pour le Québec, il fait partie des indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il s'apparente à la Mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada.

Références

DENNIS, Ian, et Anne-Catherine GUIO (2003). « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken – partie 1 », *Statistiques en bref. « Population et conditions sociales »*, Luxembourg, Eurostat, thème n° 3, août 2003, [p. 1-7]. Consultable à l'adresse http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-03-008/FR/KS-NK-03-008-FR.PDF.

LELIÈVRE, M., E. MARLIER et P. PÉTOUR (2004). « Un nouvel indicateur européen : les travailleurs pauvres », document présenté à l'occasion d'une conférence prononcée au colloque *Accès inégal à l'emploi et à la protection sociale*, Paris, Université de Paris I, 16-17 septembre, [25 p.]. Consultable à l'adresse <http://matisse.univ-paris1.fr/colloque-eps/textes/35.pdf>.

Présentation des tableaux

Les tableaux qui suivent présentent, pour l'année 2002, à la fois les taux de risque de pauvreté après transferts, les nombres d'individus correspondants, ainsi que la répartition au sein de la population exposée à un risque de pauvreté entre différents sous-groupes. Ces derniers sont fondés sur l'âge, le sexe, le statut d'activité le plus fréquent (avec ou sans emploi), les personnes vivant dans des ménages avec ou sans enfants à charge, le statut de propriété du logement et l'intensité de travail. Ensuite, un tableau présente le même indicateur, cette fois calculé avant transferts et incluant les pensions de vieillesse. Enfin, la valeur monétaire du seuil de cet indicateur est présentée selon le nombre d'adultes et d'enfants par ménage.

Tableau 1.3.1

Taux de risque de pauvreté après transferts¹, selon l'âge et le sexe, Québec, 2002

	Personnes exposées à un risque de pauvreté	Taux de risque de pauvreté	Répartition au sein de la population exposée à un risque de pauvreté
	n		%
Ensemble des personnes	1 125 518	15,4	100,0
Hommes	517 307	14,5	46,0
Femmes	608 211	16,3	54,0
15 ans et moins	236 140	17,5	21,0
64 ans et moins	1 006 840	15,8	89,5
Hommes	478 051	15,0	42,5
Femmes	528 789	16,5	47,0
16 ans et plus	889 378	15,0	79,0
Hommes	398 044	13,6	35,4
Femmes	491 334	16,2	43,7
16-64 ans	770 700	15,3	68,5
Hommes	358 788	14,1	31,9
Femmes	411 912	16,5	36,6
16-24 ans	172 536	19,9	15,3
Hommes	87 815	19,8	7,8
Femmes	84 721	20,1	7,5
25-49 ans	349 769	12,5	31,1
Hommes	160 146	11,2	14,2
Femmes	189 623	13,8	16,8
50-64 ans	248 395	18,2	22,1
Hommes	110 828	16,8	9,8
Femmes	137 567	19,6	12,2
65 ans et plus	118 677	13,0	10,5
Hommes	39 255	10,2	3,5
Femmes	79 422	15,1	7,1

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il est basé sur le revenu disponible équivalent québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3.2

Taux de risque de pauvreté après transferts¹, selon le statut d'activité le plus fréquent² et le sexe, Québec, 2002

	Personnes exposées à un risque de pauvreté	Taux de risque de pauvreté	Répartition au sein de la population exposée à un risque de pauvreté
	n		%
Ensemble des statuts d'activité³	863 633	14,8	100,0
Hommes	387 140	13,5	44,8
Femmes	476 492	16,0	55,2
Personnes ayant un emploi	263 690	7,3	30,5
Hommes	149 407	7,7	17,3
Femmes	114 283	6,9	13,2
Employés salariés	180 733	5,7	20,9
Hommes	92 510	5,6	10,7
Femmes	88 222	5,8	10,2
Travailleurs autonomes	82 957	19,4	9,6
Hommes	56 897	20,0	6,6
Femmes	26 060	18,1	3,0
Personnes n'ayant pas d'emploi	599 943	26,8	69,5
Hommes	237 733	25,8	27,5
Femmes	362 210	27,5	41,9
Chômeurs	100 858	46,2	11,7
Hommes	49 804	39,1	5,8
Femmes	51 054	56,0	5,9
Retraités	151 999	14,6	17,6
Hommes	57 204	12,6	6,6
Femmes	94 795	16,3	11,0
Autres	347 086	35,4	40,2
Hommes	130 724	38,5	15,1
Femmes	216 361	33,7	25,1

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il est basé sur le revenu disponible équivalent québécois.

2. Le statut d'activité le plus fréquent est celui qui a accaparé plus de la moitié des mois de l'année de référence d'une personne.

3. Les statistiques de ce tableau excluent les personnes de moins de 16 ans et celles dont l'activité principale n'a pu être déterminée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3.3

Taux de risque de pauvreté après transferts¹, selon les ménages avec ou sans enfants à charge², l'âge et le sexe, Québec, 2002

	Personnes exposées à un risque de pauvreté	Taux de risque de pauvreté	Répartition au sein de la population exposée à un risque de pauvreté
	n		%
Ensemble des personnes vivant dans un ménage sans enfants à charge	558 824	15,9	100,0
Ménages d'une personne	259 385	27,8	46,4
Hommes	110 625	25,4	19,8
Femmes	148 760	29,9	26,6
Une personne de moins de 65 ans	190 764	29,2	34,1
Une personne de 65 ans et plus	68 620	24,6	12,3
Ménages de deux personnes			
Deux adultes de moins de 65 ans	166 519	13,1	29,8
Deux adultes dont au moins un de 65 ans et plus	48 679	8,7	8,7
Autres ménages	84 241	11,3	15,1
Ensemble des personnes vivant dans un ménage avec enfants à charge	566 694	15,0	100,0
Familles monoparentales (au moins un enfant)	178 213	37,9	31,4
Deux adultes et un enfant	58 653	6,9	10,4
Deux adultes et deux enfants	166 248	12,3	29,3
Deux adultes et trois enfants	121 045	19,9	21,4
Autres ménages	42 534	8,5	7,5

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il est basé sur le revenu disponible équivalent québécois.

2. Enfants à charge : Tous les enfants de 15 ans et moins et les enfants de 16 à 24 ans non actifs sur le marché du travail et désignés à charge pour différents motifs (études, handicap, etc.).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3.4

Taux de risque de pauvreté après transferts¹, selon le statut de propriété du logement, Québec, 2002

	Personnes exposées à un risque de pauvreté	Taux de risque de pauvreté	Répartition au sein de la population exposée à un risque de pauvreté
	n		%
Ensemble des personnes	1 125 518	15,4	100,0
Propriétaires	413 310	8,3	36,7
Locataires	712 208	30,8	63,3

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il est basé sur le revenu disponible équivalent québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3.5

Taux de risque de pauvreté après transferts¹, selon les ménages avec ou sans enfants à charge² et l'intensité de travail (IT³), Québec, 2002

	Personnes exposées à un risque de pauvreté	Taux de risque de pauvreté	Répartition au sein de la population exposée à un risque de pauvreté
	n		%
Ensemble des personnes vivant dans des ménages sans enfants à charge	532 590	15,3	100,0
IT = 0	307 994	27,2	57,8
0 < IT < 1	163 452	15,0	30,7
IT = 1	61 144	4,9	11,5
Ensemble des personnes vivant dans des ménages avec enfants à charge	566 694	15,0	100,0
IT = 0	169 227	76,1	29,9
0 < IT < 0,5	70 384	50,7	12,4
0,5 <= IT < 1	223 473	16,7	39,4
IT = 1	103 610	5,0	18,3

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il est basé sur le revenu disponible équivalent québécois.

2. Enfants à charge : Tous les enfants de 15 ans et moins et les enfants de 16 à 24 ans non actifs sur le marché du travail et désignés à charge pour différents motifs (études, handicap, etc.).

3. Intensité de travail : Proportion dans laquelle les membres du ménage, en âge de travailler, occupent un emploi. Elle est calculée en divisant le nombre de mois travaillés durant l'année de référence (par l'ensemble des membres du ménage en âge de travailler) par le nombre total de mois « travaillables » par l'ensemble des membres du ménage en âge de travailler, ces mois « travaillables » étant calculés en prenant en compte le nombre de mois pour lesquels on dispose d'information sur le statut d'activité (emploi, chômage ou inactivité) des divers membres du ménage en âge de travailler. L'intensité de travail est maximale (IT = 1) lorsque tous les membres du ménage en âge de travailler occupent un emploi durant la totalité des mois de l'année. Elle est nulle (IT = 0) si aucun des membres en âge de travailler n'a exercé d'activité professionnelle durant les mois de l'année (Lelièvre, Marlier et Pétour, 2004 : 11). Les ménages composés uniquement d'étudiants sont ici exclus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3.6

Taux de risque de pauvreté avant transferts¹ et incluant les pensions de vieillesse, selon l'âge et le sexe, Québec, 2002

	Personnes exposées à un risque de pauvreté	Taux de risque de pauvreté	Répartition au sein de la population exposée à un risque de pauvreté
	n		%
Avant transferts	2 448 736	33,6	100,0
Hommes	1 141 560	31,9	46,6
Femmes	1 307 176	35,1	53,4
15 ans et moins	433 081	32,2	17,7
16 ans et plus	2 015 655	33,9	82,3
Hommes	926 631	31,7	37,8
Femmes	1 089 024	36,0	44,5
16-64 ans	1 356 183	26,9	55,4
Hommes	658 014	25,9	26,9
Femmes	698 169	27,9	28,5
65 ans et plus	659 472	72,4	26,9
Hommes	268 618	69,6	11,0
Femmes	390 855	74,4	16,0
Incluant les pensions de vieillesse²	1 807 745	24,8	100,0
Hommes	855 604	23,9	47,3
Femmes	952 141	25,6	52,7
15 ans et moins	427 871	31,8	23,7
16 ans et plus	1 379 874	23,2	76,3
Hommes	643 968	22,0	35,6
Femmes	735 906	24,3	40,7
16-64 ans	1 202 137	23,9	66,5
Hommes	585 961	23,1	32,4
Femmes	616 176	24,6	34,1
65 ans et plus	177 737	19,5	9,8
Hommes	58 007	15,0	3,2
Femmes	119 730	22,8	6,6

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il est basé sur le revenu disponible équivalent québécois.

2. Les pensions de vieillesse incluent ici les prestations versées en vertu du Régime de rentes du Québec (RRQ), ainsi que de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) du gouvernement fédéral canadien.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3.7

Seuils de risque de pauvreté¹, selon le nombre d'adultes et d'enfants par ménage, Québec, 2002

Nombre d'adultes (14 ans et plus)	Nombre d'enfants (moins de 14 ans)					
	0	1	2	3	4	5
	\$					
2002						
1	14 258	18 535	22 812	27 089	31 367	35 644
2	21 386	25 664	29 941	34 218	38 495	42 773
3	28 515	32 792	37 070	41 347	45 624	49 901
4	35 644	39 921	44 198	48 476	52 753	57 030

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il est basé sur le revenu disponible équivalent québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique et Institut de la statistique du Québec.

1.4 Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté

Le seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian, est conventionnel pour les pays de l'Union européenne quant aux indicateurs de Laeken. Afin d'examiner la sensibilité du Taux de risque de pauvreté au choix de seuils alternatifs, trois seuils supplémentaires sont envisagés : 40 %, 50 % et 70 % du revenu disponible équivalent médian.

Référence

DENNIS, Ian, et Anne-Catherine GUIO (2003). « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken – partie 1 », *Statistiques en bref. « Population et conditions sociales »*, Luxembourg, Eurostat, thème n° 3, août 2003, [p. 1-7]. Consultable à l'adresse http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-03-008/FR/KS-NK-03-008-FR.PDF.

Tableau 1.4.1

Dispersion autour du seuil de risque de pauvreté¹, seuils établis selon différentes proportions de la médiane des revenus, Québec, 2002

	Seuils de risque de pauvreté ²	Personnes exposées à un risque de pauvreté	Taux de risque de pauvreté
	\$	n	%
Ensemble des personnes			
Seuil à 40 % de la médiane des revenus	9 505	390 221	5,3
Seuil à 50 % de la médiane des revenus	11 881	689 801	9,5
Seuil à 60 % de la médiane des revenus ³	14 258	1 125 518	15,4
Seuil à 70 % de la médiane des revenus	16 634	1 761 057	24,1

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il est basé sur le revenu disponible équivalent québécois.

2. Les seuils de risque de pauvreté s'appliquent ici aux ménages d'une personne.

3. Le seuil à 60 % de la médiane des revenus correspond au seuil utilisé pour calculer le Taux de risque de pauvreté officiel parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1.5 Mesure du panier de consommation (MPC)

En ce qui a trait à la Mesure du panier de consommation (MPC), les familles et les personnes seules à faible revenu sont celles dont le revenu familial disponible à la consommation est insuffisant pour acheter les biens et services du panier de consommation retenu. Le panier comprend la nourriture, les vêtements et les chaussures, le logement (y compris l'eau, le chauffage, l'électricité, une cuisinière, un réfrigérateur et l'usage d'une laveuse et d'une sècheuse), les transports et les autres biens et services (dont les services téléphoniques, les meubles, les petits appareils électriques, le matériel de sport et de divertissement, etc.) considérés comme nécessaires pour l'intégration sociale. Le coût des biens et services est calculé pour une famille de référence (homme et femme entre 25 et 49 ans, deux enfants : fille de 9 ans, garçon de 13 ans). On applique l'échelle d'équivalence de la Mesure de faible revenu (MFR) aux autres configurations familiales (taille et composition de la famille). On tient compte du coût de la vie selon la région et la province (19 agglomérations de recensement, 29 régions des provinces). Le revenu familial disponible selon la Mesure du panier de consommation (MPC) est défini comme le revenu brut moins les prélèvements obligatoires et autres. Selon le type de famille économique, les prélèvements sont : la garde des enfants; les soins de santé non assurés comme les soins dentaires, les soins de la vue et les médicaments sur ordonnance; les impôts, le régime des rentes, l'assurance-emploi; les pensions alimentaires, les paiements de soutien aux enfants faits à un autre ménage; le régime de retraite et les cotisations syndicales.

Références

- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC) (2003). *Les statistiques de 2000 sur le faible revenu selon la mesure du panier de consommation*, Hull, Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document n° SP-569-03-03F, mai, 60 p.
- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC) (2002). *Mise au point de la mesure du panier de consommation*, Hull, Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document n° T-01-1F, février, 12 p.
- GILES, Philip (2004). *Mesure de faible revenu au Canada*, Ottawa, Statistique Canada (75F0002MIF), coll. « Série de documents de recherche – Revenu », 22 p.

Présentation des tableaux

Tout d'abord, les taux de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC) sont ventilés selon le type de famille économique, l'âge et le sexe (2000-2002) et, ensuite, par province (2000). Ces taux correspondent à la part de la population ayant un revenu disponible inférieur au seuil de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC). Puis, pour le Québec et le Canada, selon une ventilation similaire, des tableaux synthèses permettent de comparer les taux de faible revenu calculés d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR), et ce, pour l'année 2000.

En dernier lieu, les seuils de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC) déterminent le revenu en deçà duquel une personne ou une famille est considérée comme à faible revenu, et ce, en fonction du nombre de personnes par famille économique et de la taille de l'agglomération (pour le Québec, le Canada ainsi que pour les provinces et grandes villes canadiennes) (2000-2002).

Tableau 1.5.1

Taux de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 2000-2002

	2000	2001 ¹	2002 ¹
	%		
Ensemble des personnes	11,9	10,6	9,6
Moins de 18 ans	15,1	13,0	10,2
18-64 ans	12,6	11,0	10,5
65 ans et plus	2,7	3,9	3,8
Hommes	10,9	9,8	9,1
Moins de 18 ans	14,8	12,6	10,5
18-64 ans	10,9	9,9	9,4
65 ans et plus	()	3,4	()
Femmes	12,9	11,3	10,1
Moins de 18 ans	15,4	13,4	10,0
18-64 ans	14,2	12,1	11,6
65 ans et plus	2,8	4,2	3,6
Personnes seules et familles économiques	14,6	13,3	12,1
Personnes seules	23,9	23,2	19,6
Hommes	22,9	22,0	20,2
Femmes	24,8	24,3	19,1
Personnes seules âgées²	5,5	8,9	5,5
Hommes	()	()	()
Femmes	5,1	8,7	()
Personnes seules non âgées²	30,2	28,1	24,8
Hommes	25,3	24,1	22,0
Femmes	36,2	33,4	28,4
Familles économiques	9,5	8,0	8,1
Familles âgées²	()	()	()
Couples mariés	()	()	()
Autres	()	()	()
Familles non âgées²	10,8	9,0	8,6
Couples mariés	7,7	7,3	8,2
Familles biparentales avec enfants	8,5	8,0	5,3
Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées	()	()	()
Familles monoparentales	35,4	26,1	29,9
Chef homme	()	()	()
Chef femme	39,1	29,7	35,7
Autres	11,9	()	9,4

1. Données compilées à partir des seuils de faible revenu n'ayant pas été publiés officiellement par Statistique Canada. Par conséquent, les compilations ici présentées peuvent différer quelque peu de celles qu'a effectuées Statistique Canada, en raison de possibles révisions des seuils ou de l'utilisation de fichiers de données différents.

2. Personnes âgées : 65 ans et plus.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Référence : Développement des ressources humaines Canada (2003 : 16).

Tableau 1.5.2

Taux et ampleur de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC) et la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, selon la province, Canada, 2000

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince-Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario
Ensemble des personnes						
Taux de faible revenu (MPC)	23,4	14,6	16,1	13,8	11,9	11,0
Rang ¹	9	6	7	4	2	1
Ampleur du faible revenu (MPC) ²	0,280	0,286	0,284	0,315	0,297	0,311
Rang ¹	1	3	2	7	4	5
Personnes seules et familles économiques						
Taux de faible revenu (MPC)	25,7	17,8	19,1	17,8	14,6	13,2
Rang ¹	10	6	8	7	4	1
Ampleur du faible revenu (MPC) ²	0,301	0,319	0,327	0,339	0,341	0,354
Rang ¹	1	2	3	5	6	8
Taux de faible revenu (MFR-API) ³	21,7	16,1	17,8	16,8	16,7	11,1
Rang ¹	10	6	9	8	7	1
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada	
Ensemble des personnes						
Taux de faible revenu (MPC)	13,0	13,9	11,9	20,0	13,1	
Rang ¹	5	3	2	8		
Ampleur du faible revenu (MPC) ²	0,318	0,313	0,330	0,318	0,309	
Rang ¹	8	6	10	9		
Personnes seules et familles économiques						
Taux de faible revenu (MPC)	13,6	15,5	14,1	22,4	15,5	
Rang ¹	2	5	3	9		
Ampleur du faible revenu (MPC) ²	0,338	0,375	0,370	0,352	0,349	
Rang ¹	4	10	9	7		
Taux de faible revenu (MFR-API) ³	15,3	15,4	12,2	14,7	14,0	
Rang ¹	4	5	2	3		

1. 1^{er} rang : moins élevé; 10^e rang : plus élevé.

2. L'ampleur du faible revenu est l'écart moyen entre le revenu des familles ou personnes à faible revenu et un seuil donné, le tout divisé par ce seuil.

3. Le seuil de la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-API) correspond à 50 % de la médiane des revenus, ajusté selon la taille et la composition de la famille économique. Ici, la MFR-API est basée sur la médiane des revenus canadiens.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

Référence : Développement des ressources humaines Canada (2003).

Tableau 1.5.3

Taux de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon l'âge, le sexe, le type de famille économique et la province, Canada, 2000

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada
	%										
Ensemble des personnes	23,4	14,6	16,1	13,8	11,9	11,0	13,0	13,9	11,9	20,0	13,1
Moins de 18 ans	31,6	17,8	20,4	17,1	15,1	14,5	20,4	19,6	15,4	24,1	16,9
18-64 ans	22,0	14,3	15,7	13,4	12,6	10,9	12,3	13,8	12,0	20,1	13,2
65 ans et plus	15,3	9,8	10,8	9,9	2,7	4,9	3,0	3,8	()	12,5	5,8
Hommes	23,0	13,9	15,3	13,3	10,9	10,3	13,2	13,4	11,5	19,0	12,4
Moins de 18 ans	34,9	19,2	21,5	18,8	14,8	13,4	22,7	18,4	15,8	24,7	16,7
18-64 ans	20,8	13,2	14,2	12,7	10,9	10,2	11,3	13,3	11,2	18,3	12,1
65 ans et plus	()	()	8,6	()	()	4,0	3,2	()	()	11,6	4,8
Femmes	23,8	15,3	17,0	14,3	12,9	11,7	12,9	14,3	12,4	21,1	13,9
Moins de 18 ans	28,2	16,4	19,2	15,3	15,4	15,7	18,0	20,8	15,1	23,6	17,1
18-64 ans	23,2	15,4	17,3	14,1	14,2	11,6	13,4	14,3	12,9	21,9	14,3
65 ans et plus	19,1	()	12,4	13,5	2,8	5,6	2,8	()	()	13,2	6,2
Personnes seules et familles économiques	25,7	17,8	19,1	17,8	14,6	13,2	13,6	15,5	14,1	22,4	15,5
Personnes seules	46,0	32,8	32,4	34,7	23,9	23,7	19,5	22,8	25,2	31,2	25,6
Hommes	40,3	28,6	30,2	34,1	22,9	23,8	21,9	27,1	22,6	27,7	24,7
Femmes	51,8	36,8	34,0	35,2	24,8	23,7	17,0	18,3	28,1	35,1	26,5
Personnes seules âgées¹	43,0	()	19,2	26,4	5,5	11,0	()	()	()	25,3	11,7
Hommes	()	()	()	()	()	()	()	()	()	()	13,8
Femmes	49,8	()	21,5	27,7	5,1	9,9	()	()	()	23,3	11,0
Personnes seules non âgées¹	47,5	38,3	38,4	38,7	30,2	28,6	27,2	31,8	30,9	33,1	30,7
Hommes	43,7	32,1	34,4	36,3	25,3	25,5	25,7	31,6	24,7	27,4	26,5
Femmes	53,7	47,4	42,3	42,3	36,2	32,5	29,7	32,2	40,4	41,9	36,3
Familles économiques	20,6	11,7	13,5	11,0	9,5	8,7	10,6	11,8	8,9	17,2	10,7
Familles âgées¹	()	()	11,0	()	()	4,2	()	()	()	()	4,5
Couples mariés	()	()	()	()	()	()	()	()	()	()	2,4
Autres	()	()	()	()	()	()	()	()	()	()	11,7
Familles non âgées¹	21,7	12,0	13,9	12,0	10,8	9,5	12,0	13,6	9,9	18,4	11,6
Couples mariés	17,3	()	12,7	8,8	7,7	6,0	6,3	10,4	6,7	13,2	8,2
Familles biparentales avec enfants	20,9	12,5	12,6	11,4	8,5	9,2	10,3	10,8	10,4	18,5	10,8
Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées	()	()	()	()	()	()	()	()	()	()	4,8
Familles monoparentales	61,3	()	45,6	45,6	35,4	30,0	44,3	43,1	29,3	43,7	35,6
Chef homme	()	()	()	()	()	()	()	()	()	()	16,9
Chef femme	63,6	()	49,3	52,7	39,1	33,6	47,0	45,2	34,3	47,8	39,5
Autres	()	()	()	()	11,9	8,9	()	()	()	20,0	11,8

1. Personnes âgées : 65 ans et plus.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique et Institut de la statistique du Québec.

Référence : Développement des ressources humaines Canada (2003).

Tableau 1.5.4

Taux de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR) avant ou après impôt, selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, Québec, 2000

	MPC ¹	SFR-API ¹	SFR-AVI ¹	MFR-API ¹
	%			
Ensemble des personnes	11,9	13,6	17,5	13,1
Moins de 18 ans	15,1	15,0	18,7	15,4
18-64 ans	12,6	13,3	16,0	13,2
65 ans et plus	2,7	12,6	23,5	8,4
Hommes	10,9	11,8	14,8	11,8
Moins de 18 ans	14,8	14,7	18,3	15,1
18-64 ans	10,9	11,6	13,9	11,6
65 ans et plus	()	6,4	13,1	6,3
Femmes	12,9	15,4	20,1	14,4
Moins de 18 ans	15,4	15,2	19,1	15,8
18-64 ans	14,2	15,1	18,1	14,9
65 ans et plus	2,8	17,1	31,1	10,0
Personnes seules et familles économiques	14,6	18,5	23,4	16,7
Personnes seules	23,9	34,8	43,0	29,2
Hommes	22,9	28,3	33,1	26,4
Femmes	24,8	40,7	52,1	31,7
Personnes seules âgées²	5,5	33,5	58,9	20,8
Hommes	()	()	41,6	19,8
Femmes	5,1	37,6	64,6	21,2
Personnes seules non âgées²	30,2	35,2	37,6	32,0
Hommes	25,3	29,4	31,8	27,4
Femmes	36,2	42,4	44,9	37,9
Familles économiques	9,5	9,7	12,8	10,0
Familles âgées²	()	()	9,1	()
Couples mariés	()	()	5,9	()
Autres	()	()	()	()
Familles non âgées²	10,8	10,6	13,4	11,0
Couples mariés	7,7	7,4	10,4	7,9
Familles biparentales avec enfants	8,5	8,3	10,9	8,7
Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées	()	()	()	()
Familles monoparentales	35,4	35,2	41,4	34,3
Chef homme	()	()	()	()
Chef femme	39,1	39,2	46,8	38,0
Autres	11,9	12,6	14,2	14,1

1. MPC : Mesure du panier de consommation; SFR-API : Seuil de faible revenu après impôt (base de 1992); SFR-AVI : Seuil de faible revenu avant impôt (base de 1992); MFR-API : Mesure de faible revenu après impôt (basée sur la médiane des revenus canadiens).

2. Personnes âgées : 65 ans et plus.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Référence : Développement des ressources humaines Canada (2003 : 16).

Tableau 1.5.5

Taux de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR) avant ou après impôt, selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, Canada, 2000

	MPC ¹	SFR-API ¹	SFR-AVI ¹	MFR-API ¹
	%			
Ensemble des personnes	13,1	10,9	14,7	11,1
Moins de 18 ans	16,9	12,6	16,6	13,5
18-64 ans	13,2	11,0	13,7	11,3
65 ans et plus	5,8	7,3	16,4	5,4
Hommes	12,4	9,9	13,0	10,3
Moins de 18 ans	16,7	12,3	16,3	13,3
18-64 ans	12,1	9,9	12,3	10,2
65 ans et plus	4,8	4,4	9,8	4,2
Femmes	13,9	11,9	16,3	11,9
Moins de 18 ans	17,1	12,9	16,9	13,6
18-64 ans	14,3	12,1	15,0	12,4
65 ans et plus	6,2	9,6	21,5	6,3
Personnes seules et familles économiques	15,5	14,6	19,5	14,0
Personnes seules	25,6	28,6	37,3	24,9
Hommes	24,7	25,5	30,8	23,4
Femmes	26,5	31,6	43,5	26,3
Personnes seules âgées²	11,7	19,9	43,0	12,2
Hommes	13,8	16,8	33,3	12,3
Femmes	11,0	21,0	46,4	12,2
Personnes seules non âgées²	30,7	31,8	35,2	29,6
Hommes	26,5	27,0	30,3	25,3
Femmes	36,3	38,2	41,7	35,3
Familles économiques	10,7	7,9	11,0	8,7
Familles âgées²	4,5	2,9	7,0	4,1
Couples mariés	2,4	1,2	4,5	1,8
Autres	11,7	9,1	16,1	12,0
Familles non âgées²	11,6	8,7	11,6	9,5
Couples mariés	8,2	5,8	8,0	6,9
Familles biparentales avec enfants	10,8	7,5	9,9	7,8
Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées	4,8	3,3	4,5	3,9
Familles monoparentales	35,6	30,2	39,2	31,9
Chef homme	16,9	11,8	14,9	13,8
Chef femme	39,5	33,9	44,2	35,6
Autres	11,8	9,4	12,7	10,8

1. MPC : Mesure du panier de consommation; SFR-API : Seuil de faible revenu après impôt (base de 1992); SFR-AVI : Seuil de faible revenu avant impôt (base de 1992); MFR-API : Mesure de faible revenu après impôt (basée sur la médiane des revenus canadiens).

2. Personnes âgées : 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Référence : Développement des ressources humaines Canada (2003 : 11).

Tableau 1.5.6

Seuils de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon la taille de la famille économique et la taille de l'agglomération, Québec¹, 2000

Taille de la famille économique ²	Régions rurales	Régions urbaines				
		Moins de 30 000 habitants	30 000 - 99 999 habitants	100 000 - 499 999 habitants	Québec RMR ³	Montréal RMR ³
\$						
1	11 581	11 630	10 591	10 899	11 078	11 221
2	16 213	16 282	14 827	15 258	15 509	15 709
3	19 687	19 771	18 005	18 527	18 833	19 075
4	23 161	23 260	21 182	21 797	22 156	22 441
5	26 635	26 749	24 359	25 067	25 479	25 807
6	30 109	30 238	27 537	28 336	28 803	29 173
7	33 583	33 727	30 714	31 606	32 126	32 539

1. Compilation statistique effectuée à partir des données publiées pour la famille de référence (deux adultes et deux enfants) d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), pour chacune des tailles d'agglomération. Les données ont ensuite été converties grâce à une échelle d'équivalence pour tenir compte de la taille et de la composition diversifiées des familles économiques.

2. Incluant deux parents et le nombre restant d'enfants de moins de 16 ans (nombre de membres de la famille, moins les deux parents).

3. RMR : Région métropolitaine de recensement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, à partir de Développement des ressources humaines Canada (2003 : 59-60).

Tableau 1.5.7

Seuils de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon la taille de la famille économique et la taille de l'agglomération, Québec¹, 2001

Taille de la famille économique ²	Régions rurales	Régions urbaines				
		Moins de 30 000 habitants	30 000 - 99 999 habitants	100 000 - 499 999 habitants	Québec RMR ³	Montréal RMR ³
\$						
1	11 951	12 053	10 922	11 247	11 443	11 603
2	16 731	16 874	15 290	15 745	16 020	16 244
3	20 317	20 490	18 567	19 119	19 452	19 725
4	23 902	24 106	21 843	22 493	22 885	23 206
5	27 487	27 722	25 119	25 867	26 318	26 687
6	31 073	31 338	28 396	29 241	29 751	30 168
7	34 658	34 954	31 672	32 615	33 183	33 649

1. Compilation statistique effectuée à partir des données publiées pour la famille de référence (deux adultes et deux enfants) d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), pour chacune des tailles d'agglomération. Les données ont ensuite été converties grâce à une échelle d'équivalence pour tenir compte de la taille et de la composition diversifiées des familles économiques.

2. Incluant deux parents et le nombre restant d'enfants de moins de 16 ans (nombre de membres de la famille, moins les deux parents).

3. RMR : Région métropolitaine de recensement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, à partir de Développement social Canada (à paraître).

Tableau 1.5.8

Seuils de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon la taille de la famille économique et la taille de l'agglomération, Québec¹, 2002

Taille de la famille économique ²	Régions rurales	Régions urbaines				
		Moins de 30 000 habitants	30 000 - 99 999 habitants	100 000 - 499 999 habitants	Québec RMR ³	Montréal RMR ³
\$						
1	11 921	12 024	10 995	11 277	11 551	11 672
2	16 689	16 834	15 392	15 788	16 171	16 341
3	20 266	20 441	18 691	19 171	19 636	19 842
4	23 842	24 048	21 989	22 554	23 101	23 344
5	27 418	27 655	25 287	25 937	26 566	26 846
6	30 995	31 262	28 586	29 320	30 031	30 347
7	34 571	34 870	31 884	32 703	33 496	33 849

1. Compilation statistique effectuée à partir des données publiées pour la famille de référence (deux adultes et deux enfants) d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), pour chacune des tailles d'agglomération. Les données ont ensuite été converties grâce à une échelle d'équivalence pour tenir compte de la taille et de la composition diversifiées des familles économiques.

2. Incluant deux parents et le nombre restant d'enfants de moins de 16 ans (nombre de membres de la famille, moins les deux parents).

3. RMR : Région métropolitaine de recensement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, à partir de Développement social Canada (à paraître).

Tableau 1.5.9

Seuils de faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon le poste de dépenses et la taille de l'agglomération (province et grande ville), familles de deux adultes et deux enfants, Canada, 2000

Taille de l'agglomération ¹	Nourriture	Vêtements, chaussures	Logement	Transport	Autres	Total
\$						
Terre-Neuve-et-Labrador, région rurale	7 045	2 292	5 835	3 955	6 430	25 556
Terre-Neuve-et-Labrador, <30 000	7 045	2 292	6 560	3 955	6 430	26 281
St. John's, RMR	6 796	2 292	7 298	1 451	6 258	24 095
Île-du-Prince-Édouard, région rurale	6 335	2 110	5 698	3 612	5 816	23 572
Île-du-Prince-Édouard, <30 000	6 335	2 110	6 783	3 612	5 816	24 656
Charlottetown, AR	6 335	2 110	7 561	3 612	5 816	25 434
Nouvelle-Écosse, région rurale	6 584	2 292	6 285	3 909	6 113	25 182
Nouvelle-Écosse, <30 000	6 584	2 292	6 532	3 909	6 113	25 429
Nouvelle-Écosse, 30 000 – 99 999	6 584	2 292	6 853	1 490	6 113	23 331
Halifax, RMR	6 476	2 292	8 241	1 560	6 038	24 607
Sydney, AR	6 283	2 292	6 840	1 286	5 905	22 606
Nouveau-Brunswick, région rurale	6 573	2 269	5 452	3 917	6 089	24 299
Nouveau-Brunswick, <30 000	6 573	2 269	5 785	3 917	6 089	24 632
Fredericton, AR	6 491	2 269	7 803	1 344	6 033	23 940
Saint John, RMR	6 499	2 269	6 087	1 340	6 038	22 233
Moncton, AR	6 372	2 269	7 118	1 230	5 951	22 940
Québec, région rurale	6 064	2 269	5 351	3 739	5 739	23 161
Québec, <30 000	6 064	2 269	5 449	3 739	5 739	23 260
Québec, 30 000 – 99 999	6 064	2 269	5 942	1 169	5 739	21 182
Québec, 100 000 – 499 999	6 064	2 269	6 329	1 396	5 739	21 797
Québec, RMR	6 014	2 269	6 692	1 476	5 705	22 156
Montréal, RMR	6 017	2 269	7 129	1 320	5 706	22 441
Ontario, région rurale	5 546	2 292	7 970	3 912	5 397	25 117
Ontario, <30 000	5 546	2 292	7 945	3 912	5 397	25 091
Ontario, 30 000 – 99 999	5 546	2 292	8 433	1 392	5 397	23 059
Ontario, 100 000 – 499 999	5 833	2 292	9 175	1 645	5 595	24 539
Ottawa, RMR	6 280	2 292	10 449	1 579	5 903	26 503
Hamilton, RMR	5 331	2 292	9 289	1 584	5 249	23 745
Toronto, RMR	5 778	2 292	11 399	2 316	5 558	27 343
Manitoba, région rurale	5 935	2 269	4 965	4 113	5 650	22 932
Manitoba, <30 000	5 935	2 269	6 167	4 113	5 650	24 135
Brandon, AR	5 935	2 269	6 691	1 200	5 650	21 745
Winnipeg, RMR	5 972	2 269	7 233	1 601	5 675	22 750
Saskatchewan, région rurale	6 133	2 246	5 092	3 995	5 770	23 237
Saskatchewan, <30 000	6 133	2 246	6 075	3 995	5 770	24 220
Saskatchewan, 30 000 – 99 999	6 133	2 246	6 223	1 286	5 770	21 658
Saskatoon, RMR	6 356	2 246	7 096	1 272	5 924	22 814
Regina, RMR	6 112	2 246	7 019	1 308	5 756	22 442
Alberta, région rurale	6 499	2 156	6 377	3 517	5 960	24 509
Alberta, <30 000	6 499	2 156	7 587	3 517	5 960	25 719
Alberta, 30 000 – 99 999	6 499	2 156	7 744	1 319	5 960	23 677
Edmonton, RMR	6 259	2 156	7 874	1 488	5 795	23 571
Calgary, RMR	6 183	2 156	8 707	1 392	5 743	24 180
Colombie-Britannique, région rurale	7 623	2 292	7 699	3 934	6 828	28 376
Colombie-Britannique, <30 000	7 623	2 292	8 075	3 934	6 828	28 752
Colombie-Britannique, 30 000 – 99 999	7 623	2 292	8 796	1 353	6 828	26 892
Colombie-Britannique, 100 000 – 499 999	6 801	2 292	10 016	1 264	6 262	26 635
Vancouver, RMR	6 697	2 292	11 020	1 592	6 190	27 791

1. RMR : Région métropolitaine de recensement; AR : Agglomération de recensement.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Référence : Développement des ressources humaines Canada (2003 : 59-60).

1.6 Seuils de Sarlo

Christopher A. Sarlo, professeur rattaché à l'Institut Fraser de Vancouver, propose une mesure portant sur les besoins de base. Une unité économique est pauvre si elle peut, au mieux, se permettre les simples nécessités de base. Son Index des besoins essentiels comprend un panier d'épicerie nutritif complet (selon le *Guide alimentaire canadien*), un logement satisfaisant muni de pièces d'équipement modernes, des vêtements saisonniers, des articles d'hygiène personnelle, des soins de santé, le transport et le téléphone. Les coûts sont calculés pour une famille de référence de quatre personnes (deux adultes, une fille de 11 ans et un garçon de 11 ans), par province et par communauté urbaine, avec les indices de prix disponibles. Les coûts pour les autres tailles de famille sont calculés selon l'échelle d'équivalence recommandée par le Conseil national de la recherche aux États-Unis, qui correspond à $(A + 0,7 \times C)^{0,65}$ où A = nombre d'adultes et C = nombre d'enfants.

Références

- SARLO, Christopher A. (2005). « Estimating Poverty in Canada : An Update », *Fraser Forum*, Vancouver, Fraser Institute, juillet-août 2005, p. 23-24.
- SARLO, Christopher A. (2001). *Measuring Poverty in Canada*, Vancouver, Fraser Institute, coll. « Critical Issues Bulletin », 79 p.

Tableau 1.6.1

Taux de pauvreté d'après les Seuils de Sarlo (base de 1997¹), selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 2000-2002

	2000	2001	2002
	%		
Ensemble des personnes	5,3	3,8	4,1
Moins de 18 ans	5,8	3,7	3,4
18-64 ans	6,0	4,5	4,9
65 ans et plus	()	()	()
Hommes	4,7	3,4	3,9
Moins de 18 ans	5,2	3,6	2,8
18-64 ans	5,2	3,9	4,7
65 ans et plus	()	()	()
Femmes	5,9	4,1	4,3
Moins de 18 ans	6,4	3,7	4,0
18-64 ans	6,9	5,1	5,2
65 ans et plus	()	()	()
Personnes seules et familles économiques	7,0	5,5	5,2
Personnes seules	12,0	10,5	8,8
Hommes	11,3	9,9	9,7
Femmes	12,7	11,1	8,0
Personnes seules âgées ²	()	()	()
Hommes	()	()	()
Femmes	()	()	()
Personnes seules non âgées ²	15,7	13,9	11,8
Hommes	12,9	11,5	11,0
Femmes	19,4	17,0	12,8
Familles économiques	4,3	2,7	3,3
Familles âgées ²	()	()	()
Couples mariés	()	()	()
Autres	()	()	()
Familles non âgées ²	4,9	3,1	3,8
Couples mariés	4,9	3,6	4,2
Familles biparentales avec enfants	3,4	()	()
Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées	()	()	()
Familles monoparentales	15,5	()	9,1
Chef homme	16,6	()	()
Chef femme	()	()	()
Autres	()	()	()

1. Ces taux de pauvreté ont été calculés à partir des Seuils de Sarlo de 1997, lesquels ont été ajustés selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) canadien.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, à partir de Sarlo (2001 : 29).

Tableau 1.6.2

Seuils de Sarlo, selon la taille de la famille et la province, Canada, 1997

	Taille de la famille (nombre de personnes)					
	1	2	3	4	5	6
	\$					
Québec	7 548	11 844	14 395	16 721	18 885	20 922
Ontario	9 103	14 285	17 362	20 167	22 777	25 235
Terre-Neuve-et-Labrador	7 569	11 877	14 436	16 768	18 938	20 982
Île-du-Prince-Édouard	7 853	12 324	14 978	17 399	19 650	21 771
Nouvelle-Écosse	8 128	12 755	15 502	18 007	20 338	22 532
Nouveau-Brunswick	7 454	11 698	14 217	16 515	18 652	20 665
Manitoba	8 177	12 831	15 595	18 115	20 460	22 668
Saskatchewan	7 709	12 098	14 704	17 080	19 290	21 372
Alberta	7 813	12 260	14 901	17 309	19 549	21 659
Colombie-Britannique	9 377	14 714	17 883	20 773	23 461	25 993
Canada	8 511	13 356	16 233	18 856	21 296	23 594

Source, compilation et référence : Sarlo (2001 : 29).

Tableau 1.6.3

Seuils de Sarlo (base de 1997¹), selon la taille de la famille et la province, Canada, 2000

	Taille de la famille (nombre de personnes)					
	1	2	3	4	5	6
	\$					
Québec	7 962	12 493	15 184	17 638	19 921	22 069
Ontario	9 602	15 068	18 314	21 273	24 026	26 619
Terre-Neuve-et-Labrador	7 984	12 528	15 228	17 687	19 976	22 133
Île-du-Prince-Édouard	8 284	13 000	15 799	18 353	20 727	22 965
Nouvelle-Écosse	8 574	13 454	16 352	18 994	21 453	23 767
Nouveau-Brunswick	7 863	12 339	14 997	17 421	19 675	21 798
Manitoba	8 625	13 535	16 450	19 108	21 582	23 911
Saskatchewan	8 132	12 761	15 510	18 017	20 348	22 544
Alberta	8 241	12 932	15 718	18 258	20 621	22 847
Colombie-Britannique	9 891	15 521	18 864	21 912	24 747	27 418
Canada	8 978	14 088	17 123	19 890	22 464	24 888

1. Les données de 2000 résultent de l'indexation des Seuils de Sarlo de 1997, à partir de l'Indice des prix à la consommation (IPC) canadien.

Source, compilation et référence : Sarlo (2001 : 29).

Tableau 1.6.4

Seuils de Sarlo (base de 1997¹), selon la taille de la famille, Canada, 1997-2005

	Taille de la famille (nombre de personnes)					
	1	2	3	4	5	6
	\$					
1997	8 511	13 355	16 232	18 856	21 296	23 594
1998	8 590	13 479	16 383	19 031	21 494	23 813
1999	8 740	13 715	16 669	19 364	21 870	24 230
2000	8 978	14 087	17 122	19 890	22 464	24 888
2001	9 207	14 447	17 560	20 398	23 038	25 524
2002	9 413	14 770	17 952	20 854	23 552	26 094
2003	9 674	15 180	18 450	21 432	24 205	26 817
2004	9 856	15 465	18 797	21 835	24 661	27 322
2005 ²	10 085	15 825	19 234	22 343	25 235	27 958

1. Les données de 1998 à 2005 résultent de l'indexation des Seuils de Sarlo de 1997, à partir de l'Indice des prix à la consommation (IPC) canadien.

2. L'Indice des prix à la consommation canadien de 2005 a été estimé à partir de l'information qui était disponible en juin 2005.

Sources : Statistique Canada, CANSIM, tableau 326-0002 et Sarlo (2001).

Compilation et référence : Sarlo (2005 : 24), avec la collaboration de Derek Stacey.

1.7 Pauvreté de consommation

Le taux de pauvreté de consommation peut être défini comme la proportion d'individus ayant un niveau de consommation plus faible qu'un seuil de pauvreté absolu. La consommation est définie comme la dépense annuelle pour les postes suivants : achats de nourriture dans les magasins, logement, vêtements, soins personnels, transport public, transport privé, entretien du logement, meubles et équipement ménager. Le seuil retenu provient des estimations de Sarlo (2001) et s'élève à 8 082 \$ pour un adulte sans enfants, à Toronto, en 1992. La consommation est ajustée aux différents prix selon la région de résidence du ménage au Canada et l'année, ainsi que selon la taille et la composition du ménage. Si la consommation ajustée est inférieure au seuil de pauvreté, le ménage est considéré comme pauvre et compte pour autant d'individus qu'il en comprend.

Référence

PENDAKUR, Krishna (2001). « Consumption Poverty in Canada, 1969 to 1998 », *Canadian Public Policy – Analyse de politiques*, vol. 27, n° 2, p. 125-149.

Tableau 1.7.1

Taux de pauvreté de consommation, comparaison des données fondées sur le revenu et la consommation, Canada, 1969-1998

	Faible revenu		Faible consommation			Consommation non faible
	Seuil : 8 082 \$ ¹	Seuil : 8 345 \$ ²	Seuil : 8 082 \$ ¹	Faible revenu	Revenu non faible	Faible revenu
	%					
1969	8,4	9,2	11,4	5,5	5,9	3,7
1978	3,1	3,4	3,9	1,3	2,7	2,1
1982	2,5	3,1	3,9	1,4	2,5	1,7
1986	2,2	2,9	2,7	1,0	1,7	1,9
1992	1,6	2,0	2,0	0,5	1,5	1,5
1996	2,5	2,9	2,8	0,9	1,9	2,0
1997	2,9	3,1	3,1	0,9	2,2	2,2
1998	2,6	3,0	3,4	1,0	2,3	1,9

1. Le seuil de 8 082 \$ est celui qu'a calculé Sarlo (2001). Il correspond au coût d'un panier de consommation incluant certains biens dits essentiels nécessaires à un adulte de Toronto en 1992.

2. Le seuil de 8 345 \$ correspond au revenu net ajusté équivalant au même taux de pauvreté estimé selon le Seuil de Sarlo (2001).

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des familles* (EDF, 1969-1996) et *Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM, 1997-1998).

Compilation et référence : Pendakur (2001 : 133).

Tableau 1.7.2

Taux de pauvreté de consommation, selon la taille de l'agglomération et la province ou région, Canada, 1969-1998

	Taille de l'agglomération			Province ou région				
	Plus de 100 000 habitants	30 000 - 100 000 habitants	29 999 habitants et moins	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
	%							
1969	7,5	6,4	18,1	25,5	11,5	8,1	10,2	11,4
1978	3,2	3,1	5,1	8,5	3,1	3,3	3,2	5,2
1982	3,0	4,0	5,2	10,5	3,0	4,1	2,1	3,3
1986	2,3	3,7	3,2	4,8	3,0	2,3	1,5	3,4
1992	1,6	2,2	2,9	4,1	2,0	1,4	2,3	1,6
1996	2,7		2,9	6,4	2,3	2,4	2,1	3,5
1997	2,7		3,9	7,4	3,1	2,7	1,9	3,1
1998	3,3		3,3	6,1	2,8	3,7	2,0	3,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des familles* (EDF, 1969-1996) et *Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM, 1997-1998).

Compilation et référence : Pendakur (2001 : 136).

2 Gravité

2.1 Écart de faible revenu

Écart moyen entre le revenu des personnes sous un seuil de faible revenu et ce seuil, ou combien il faudrait en moyenne de revenu supplémentaire aux individus ou aux familles pour atteindre le seuil de faible revenu retenu. On nomme aussi cet écart « revenu déficitaire ». Plus précisément, il représente l'écart exprimé en dollars entre le revenu disponible ajusté et la mesure retenue pour les familles à faible revenu. Les familles ayant un revenu négatif découlant d'un emploi autonome ou d'une perte sur placement sont considérées comme ayant un revenu égal à zéro.

Référence

JEAN, Sylvie (2001). « Inégalité et pauvreté », *Portrait social du Québec. Données et analyses*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 317-337.

Tableau 2.1.1

Écart de faible revenu d'après la Mesure de faible revenu (MFR¹) après impôt, selon le type de famille économique et l'âge, Québec, 2002

	\$
Personnes seules et familles économiques	3 778
Personnes seules	4 251
Familles économiques	3 115
Couples sans enfants	3 371
Couples avec enfants	3 193
Familles monoparentales	3 155
Autres	2 432
Âge (soutien économique principal)	
Moins de 25 ans	5 140
25-44 ans	3 519
45-64 ans	4 281
65 ans et plus	1 240

1. L'Écart de faible revenu ici présenté est basé sur la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, dont le seuil correspond à la moitié de la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

2.2 Ampleur du faible revenu

Différence entre le revenu familial disponible et le seuil de faible revenu retenu, exprimée en tant que fraction décimale de ce seuil. Si l'ampleur du faible revenu d'une personne selon la Mesure du panier de consommation (MPC) est de 0,20, cela signifie que la personne vit dans une famille dont le revenu disponible est de 20 % inférieur au seuil de la MPC pour ce type de famille.

Dans les pays de l'Union européenne, on parle de l'Écart médian relatif de risque de pauvreté, qui est la différence entre le revenu médian des personnes vivant dans des ménages se situant au-dessous du seuil de risque de pauvreté et le seuil de risque de pauvreté, exprimée en pourcentage de ce seuil. L'Écart médian relatif de risque de pauvreté fait partie des indicateurs de Laeken.

Références

DENNIS, Ian, et Anne-Catherine GUIO (2003). « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken – partie 1 », *Statistiques en bref. « Population et conditions sociales »*, Luxembourg, Eurostat, thème n° 3, août 2003, [p. 1-7]. Consultable à l'adresse http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-03-008/FR/KS-NK-03-008-FR.PDF.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA (DRHC) (2003). *Les statistiques de 2000 sur le faible revenu selon la mesure du panier de consommation*, Hull, Développement des ressources humaines Canada, Politique stratégique, Direction générale de la recherche appliquée, document n° SP-569-03-03F, mai, 60 p.

Présentation des tableaux

Après la compilation des données de l'Écart médian relatif de risque de pauvreté pour l'année 2002, celle de l'Ampleur du faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC) est ventilée par province ainsi que selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, pour l'année 2000. Puis, pour le Québec et le Canada, selon la même ventilation, des tableaux synthèses permettent de comparer l'Ampleur du faible revenu calculée d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR), pour l'an 2000.

Tableau 2.2.1

Écart médian relatif de risque de pauvreté¹, selon l'âge et le sexe, Québec, 2002

	%
Ensemble des personnes	23,4
Hommes	23,3
Femmes	23,4
15 ans et moins	20,8
16 ans et plus	24,0
Hommes	24,6
Femmes	23,5
16-64 ans	26,9
Hommes	26,6
Femmes	27,1
65 ans et plus	12,5
Hommes	15,7
Femmes	12,2

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il est basé sur le revenu disponible équivalent québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.2.2

Ampleur du faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, Canada, 2000

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada
Ensemble des personnes	0,280	0,286	0,284	0,315	0,297	0,311	0,318	0,313	0,330	0,318	0,309
Moins de 18 ans	0,267	0,221	0,244	0,273	0,231	0,263	0,286	0,241	0,291	0,248	0,256
18-64 ans	0,303	0,337	0,319	0,362	0,327	0,339	0,342	0,370	0,351	0,369	0,343
65 ans et plus	0,138	0,133	0,162	0,115	0,172	0,252	0,257	0,106	()	0,133	0,184
Hommes	0,280	0,302	0,281	0,327	0,298	0,309	0,321	0,332	0,343	0,326	0,313
Moins de 18 ans	0,266	0,218	0,244	0,274	0,227	0,266	0,281	0,231	0,296	0,242	0,255
18-64 ans	0,297	0,357	0,312	0,366	0,335	0,333	0,354	0,401	0,371	0,385	0,350
65 ans et plus	()	()	0,185	()	()	0,272	0,326	()	()	0,147	0,200
Femmes	0,281	0,271	0,287	0,305	0,295	0,312	0,315	0,296	0,317	0,311	0,306
Moins de 18 ans	0,268	0,225	0,244	0,271	0,236	0,260	0,294	0,250	0,286	0,255	0,257
18-64 ans	0,309	0,320	0,325	0,358	0,321	0,344	0,331	0,340	0,333	0,355	0,338
65 ans et plus	0,128	()	0,149	0,106	0,173	0,241	0,197	()	()	0,122	0,175
Personnes seules et familles économiques	0,301	0,319	0,327	0,339	0,341	0,354	0,338	0,375	0,370	0,352	0,349
Personnes seules	0,337	0,344	0,392	0,366	0,395	0,406	0,325	0,454	0,406	0,400	0,399
Hommes	0,338	0,434	0,418	0,399	0,398	0,396	0,360	0,500	0,430	0,431	0,410
Femmes	0,336	0,280	0,375	0,336	0,393	0,415	0,387	0,382	0,384	0,372	0,389
Personnes seules âgées¹	0,116	()	0,176	0,097	0,140	0,191	()	()	()	0,116	0,154
Hommes	()	()	()	()	()	()	()	()	()	()	0,175
Femmes	0,124	()	0,156	0,097	0,143	0,194	()	()	()	0,092	0,145
Personnes seules non âgées¹	0,434	0,408	0,440	0,454	0,411	0,437	0,371	0,490	0,409	0,472	0,433
Hommes	0,366	0,447	0,429	0,430	0,409	0,416	0,386	0,518	0,431	0,483	0,431
Femmes	0,528	0,368	0,448	0,485	0,413	0,457	0,351	0,440	0,389	0,461	0,436
Familles économiques	0,280	0,290	0,261	0,305	0,268	0,295	0,317	0,299	0,322	0,300	0,292
Familles âgées¹	()	()	0,153	()	()	0,344	()	()	()	()	0,230
Couples mariés	()	()	()	()	()	()	()	()	()	()	0,243
Autres	()	()	()	()	()	()	()	0,059	()	()	0,221
Familles non âgées¹	0,289	0,300	0,276	0,312	0,271	0,291	0,321	0,311	0,325	0,312	0,296
Couples mariés	0,349	()	0,323	0,410	0,337	0,333	0,382	0,442	0,366	0,400	0,361
Familles biparentales avec enfants	0,267	0,238	0,233	0,311	0,229	0,274	0,304	0,220	0,290	0,249	0,261
Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées	()	()	()	()	()	()	()	()	()	()	0,339
Familles monoparentales	0,282	()	0,255	0,250	0,253	0,285	0,296	0,332	0,335	0,247	0,273
Chef homme	()	()	()	()	()	()	()	()	()	()	0,290
Chef femme	0,280	()	0,247	0,243	0,242	0,290	0,289	0,335	0,317	0,254	0,272
Autres	()	()	()	()	0,314	0,328	()	()	()	0,367	0,349

1. Personnes âgées : 65 ans et plus.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et Institut de la statistique du Québec.

Référence : Développement des ressources humaines Canada (2003).

Tableau 2.2.3

Ampleur du faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR) avant ou après impôt, selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, Québec, 2000

	MPC ¹	SFR-API ¹	SFR-AVI ¹	MFR-API ¹
Ensemble des personnes	0,297	0,313	0,345	0,296
Moins de 18 ans	0,231	0,272	0,326	0,251
18-64 ans	0,327	0,357	0,394	0,337
65 ans et plus	0,172	0,141	0,192	0,095
Hommes	0,298	0,324	0,357	0,298
Moins de 18 ans	0,227	0,265	0,323	0,251
18-64 ans	0,335	0,361	0,394	0,335
65 ans et plus	()	0,179	0,200	0,103
Femmes	0,295	0,305	0,337	0,294
Moins de 18 ans	0,236	0,279	0,323	0,250
18-64 ans	0,321	0,355	0,378	0,339
65 ans et plus	0,173	0,131	0,179	0,091
Personnes seules et familles économiques	0,341	0,336	0,383	0,327
Personnes seules	0,395	0,362	0,408	0,357
Hommes	0,398	0,409	0,460	0,373
Femmes	0,393	0,332	0,378	0,346
Personnes seules âgées²	0,140	0,139	0,213	0,081
Hommes	()	()	0,222	0,083
Femmes	0,143	0,129	0,211	0,081
Personnes seules non âgées²	0,411	0,434	0,513	0,419
Hommes	0,409	0,433	0,507	0,404
Femmes	0,413	0,436	0,518	0,432
Familles économiques	0,268	0,288	0,339	0,280
Familles âgées ²	()	()	0,167	()
Couples mariés	()	()	0,131	()
Autres	()	()	()	()
Familles non âgées²	0,271	0,297	0,358	0,290
Couples mariés	0,337	0,330	0,368	0,357
Familles biparentales avec enfants	0,229	0,278	0,331	0,249
Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées	()	()	()	()
Familles monoparentales	0,253	0,286	0,374	0,294
Chef homme	()	()	()	()
Chef femme	0,242	0,281	0,369	0,290
Autres	0,314	0,337	0,395	0,286

1. MPC : Mesure du panier de consommation; SFR-API : Seuil de faible revenu après impôt (base de 1992); SFR-AVI : Seuil de faible revenu avant impôt (base de 1992); MFR-API : Mesure de faible revenu après impôt (basée sur la médiane des revenus canadiens).

2. Personnes âgées : 65 ans et plus.

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Référence : Développement des ressources humaines Canada (2003 : 27).

Tableau 2.2.4

Ampleur du faible revenu d'après la Mesure du panier de consommation (MPC), le Seuil de faible revenu (SFR) et la Mesure de faible revenu (MFR) avant ou après impôt, selon l'âge, le sexe et le type de famille économique, Canada, 2000

	MPC ¹	SFR-API ¹	SFR-AVI ¹	MFR-API ¹
Ensemble des personnes	0,309	0,325	0,340	0,316
Moins de 18 ans	0,256	0,265	0,313	0,261
18-64 ans	0,343	0,368	0,389	0,353
65 ans et plus	0,184	0,171	0,173	0,152
Hommes	0,313	0,337	0,353	0,321
Moins de 18 ans	0,255	0,267	0,312	0,262
18-64 ans	0,350	0,376	0,394	0,359
65 ans et plus	0,200	0,222	0,182	0,178
Femmes	0,306	0,315	0,331	0,311
Moins de 18 ans	0,257	0,264	0,307	0,260
18-64 ans	0,338	0,361	0,375	0,348
65 ans et plus	0,175	0,153	0,153	0,139
Personnes seules et familles économiques	0,349	0,357	0,380	0,349
Personnes seules	0,399	0,385	0,407	0,384
Hommes	0,410	0,414	0,453	0,396
Femmes	0,389	0,363	0,376	0,373
Personnes seules âgées²	0,154	0,151	0,194	0,117
Hommes	0,175	0,201	0,221	0,137
Femmes	0,145	0,137	0,187	0,110
Personnes seules non âgées²	0,433	0,439	0,503	0,424
Hommes	0,431	0,437	0,496	0,417
Femmes	0,436	0,441	0,509	0,430
Familles économiques	0,292	0,307	0,337	0,302
Familles âgées²	0,230	0,253	0,163	0,209
Couples mariés	0,243	0,357	0,114	0,277
Autres	0,221	0,204	0,210	0,172
Familles non âgées²	0,296	0,310	0,353	0,309
Couples mariés	0,361	0,404	0,413	0,392
Familles biparentales avec enfants	0,261	0,275	0,328	0,272
Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées	0,339	0,346	0,343	0,330
Familles monoparentales	0,273	0,272	0,341	0,281
Chef homme	0,290	0,291	0,354	0,286
Chef femme	0,272	0,271	0,340	0,280
Autres	0,349	0,371	0,380	0,346

1. MPC : Mesure du panier de consommation; SFR-API : Seuil de faible revenu après impôt (base de 1992); SFR-AVI : Seuil de faible revenu avant impôt (base de 1992); MFR-API : Mesure de faible revenu après impôt (basée sur la médiane des revenus canadiens).

2. Personnes âgées : 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Référence : Développement des ressources humaines Canada (2003 : 33).

2.3 Indice d'intensité et de gravité de la pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke (FGT)

Selon cet indice, la gravité de la pauvreté est la moyenne des différences entre le revenu des pauvres et le seuil de pauvreté retenu, divisée par ce seuil et pondérée par le taux de pauvreté; enfin, l'indice tient compte de l'aversion à la pauvreté en y associant une mesure d'inégalités parmi les pauvres. Formule générale :

$$P_{\alpha} = (1/N) \sum_{i=1}^n ((z - y_i) / z)^{\alpha}$$

(z) représente le seuil de pauvreté, (y) le revenu des pauvres, (N) le nombre de cas dans l'échantillon et (n) le nombre de pauvres. C'est la valeur qu'on attribuera au coefficient d'aversion (α) qui déterminera la signification de l'indice. Plus α sera élevé, plus le poids des pauvres sera pris en compte.

FGT0 – Pour $\alpha = 0$, l'indice $P_0 = n/N$ donne la proportion des pauvres dans la population ou l'**incidence** de la pauvreté. La mesure d'incidence (FGT0) sur laquelle sont basées les données ici présentées est la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, dont le seuil correspond à la moitié de la médiane des revenus québécois ajustés à la taille et à la composition des familles. FGT1 et FGT2 sont également basés sur la MFR après impôt.

FGT1 – Pour $\alpha = 1$, l'indice P_1 permet de calculer la distance moyenne qui sépare le revenu des pauvres du seuil de pauvreté retenu ou ce qui en tient lieu (ici, la MFR après impôt), qu'on divise par ce seuil et qu'on pondère (multiplie) par le taux de pauvreté, ce qui constitue l'**intensité** de la pauvreté. Illustrons ce que procure la division de ces différences par le seuil de pauvreté. Si le revenu moyen après impôt des pauvres est de 7 000 \$ et que le seuil de la MFR est de 10 000 \$, la différence sera de 3 000 \$. Cette différence divisée par le seuil correspond à un rapport de 30 %. Ce rapport devrait être interprété comme étant marqué d'une intensité plus faible qu'une différence de 5 000 \$, toujours pour un seuil de 10 000 \$, qui correspondrait à un rapport de 50 %. Le fait de pondérer ce rapport par le taux de pauvreté peut être interprété de la même façon. Ce même rapport (30 % ou 50 %) sera d'autant plus intense qu'il affectera une proportion plus grande de la population, ce qu'on observe avec le taux de pauvreté. Un rapport de 30 % combiné à un taux de pauvreté de 10 % mène à un indice d'intensité de 3, tandis qu'un rapport de 30 % combiné à un taux de pauvreté de 15 % aboutit à un indice d'intensité de 4,5.

FGT2 – Pour $\alpha = 2$, l'indice P_2 permet de tenir compte des inégalités entre les pauvres, afin de déterminer la **gravité** de la pauvreté. En l'occurrence, cette mesure tient compte de l'aversion à la pauvreté, en intégrant une mesure de dispersion (carré du coefficient de variation) qui est révélatrice des inégalités parmi les pauvres. Conséquemment, FGT2 permet de mettre davantage l'accent sur les plus pauvres parmi les pauvres.

Références

- FOSTER, James, Joel GREER et Erik THORBECKE (1984). « A Class of Decomposable Poverty Measures », *Econometrica*, vol. 52, n° 3, mai, p. 761-766.
- FRÉCHET, Guy, et Pierre LANCTÔT (2003). « Pauvreté, inégalités et exclusion sociale au Québec », *Santé, société et solidarité*, Québec, Revue de l'Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité, n° 1, p. 21-34.
- MAKDISSI, Paul, et Yves GROLEAU (2002). « Que pouvons-nous apprendre des profils de pauvreté canadiens? », *Actualité économique. Revue d'analyse économique*, vol. 78, n° 2, p. 257-286.

Tableau 2.3.1

Indice d'intensité de la pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke (FGT1) calculé d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 1996-2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Personnes seules et familles économiques	4,2	4,4	4,2	4,5	4,5	4,1	3,9
Soutien économique principal							
Femmes	6,2	5,7	6,1	7,0	6,9	6,2	5,5
Hommes	3,2	3,6	3,0	3,1	3,1	2,7	2,9
Moins de 25 ans	16,7	17,3	16,5	13,7	16,8	15,9	15,0
25-44 ans	3,7	3,6	3,5	4,0	4,4	3,7	2,9
45 ans et plus	3,4	3,7	3,5	4,0	3,4	3,2	3,5
Type de famille économique							
Familles économiques	2,3	2,3	1,9	2,2	2,2	1,8	2,1
Personnes seules	7,8	8,2	8,3	8,9	8,8	8,3	7,3
Couples sans enfants	2,1	2,3	1,7	2,2	1,7	1,4	1,8
Couples avec enfants	1,5	1,7	1,2	1,5	1,4	1,5	1,3
Familles monoparentales	6,5	6,0	5,6	6,0	7,0	5,6	6,3

1. L'intensité de la pauvreté ici présentée est basée sur la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, dont le seuil correspond à la moitié de la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

Tableau 2.3.2

Indice de gravité de la pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke (FGT2) calculé d'après la Mesure de faible revenu (MFR)¹ après impôt, selon le type de famille économique, l'âge et le sexe, Québec, 1996-2002

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Personnes seules et familles économiques	2,1	2,3	2,2	2,6	2,5	2,2	1,9
Soutien économique principal							
Femmes	3,2	2,8	3,2	3,6	3,4	3,1	2,4
Hommes	1,5	2,0	1,6	1,9	1,9	1,6	1,6
Moins de 25 ans	9,8	11,3	10,7	8,5	11,2	10,2	9,2
25-44 ans	1,8	1,6	1,7	2,2	2,4	1,9	1,2
45 ans et plus	1,6	1,9	1,8	2,2	1,6	1,5	1,6
Type de famille économique							
Familles économiques	1,0	1,1	0,8	1,0	0,9	0,7	0,8
Personnes seules	4,2	4,6	4,7	5,5	5,3	4,9	4,0
Couples sans enfants	1,2	1,5	1,0	1,1	0,9	0,6	0,8
Couples avec enfants	0,6	0,7	0,5	0,7	0,5	0,5	0,5
Familles monoparentales	2,0	1,7	1,7	2,3	2,7	1,9	2,2

1. La gravité de la pauvreté ici présentée est basée sur la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt, dont le seuil correspond à la moitié de la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

3 Transferts gouvernementaux

3.1 Rapport et indice de dépendance économique par rapport aux transferts

Dans une région donnée, le rapport de dépendance économique (RDE) représente le rapport entre les paiements de transfert et chaque tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total de la région.

L'indice de dépendance économique provincial correspond au RDE d'une région exprimé en pourcentage du RDE de la province. Cet indice peut être supérieur à 100; il signifie alors que le RDE de la région est supérieur au RDE de l'ensemble du Québec.

Référence

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2005), consultable à l'adresse <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

Tableau 3.1.1

Rapport de dépendance économique par rapport aux transferts, selon le type de transfert et le sexe, Québec, 1999-2003

	1999	2000	2001	2002	2003
Ensemble des transferts gouvernementaux	19,99	18,70	19,25	19,44	19,32
Hommes	13,93	13,07	13,53	13,64	13,61
Femmes	30,95	28,60	29,18	29,22	28,81
Assurance-emploi	2,89	2,52	2,79	2,92	2,88
Hommes	2,71	2,33	2,61	2,59	2,55
Femmes	3,23	2,84	3,10	3,48	3,44
Taxe sur les produits et services	0,68	0,64	0,63	0,64	0,62
Hommes	0,52	0,48	0,47	0,48	0,46
Femmes	0,99	0,93	0,91	0,91	0,87
Prestations fiscales pour enfants	1,31	1,39	1,48	1,50	1,48
Hommes	0,07	0,08	0,09	0,10	0,10
Femmes	3,55	3,69	3,88	3,87	3,77
Sécurité de la vieillesse	5,66	5,44	5,49	5,49	5,53
Hommes	3,37	3,27	3,30	3,36	3,42
Femmes	9,80	9,26	9,28	9,08	9,04
Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec	4,95	4,72	4,78	5,17	5,20
Hommes	4,26	4,09	4,13	4,33	4,35
Femmes	6,20	5,82	5,91	6,58	6,61
Indemnités d'accidents de travail	0,89	0,87	0,91	0,93	0,94
Hommes	0,95	0,93	0,96	1,00	1,00
Femmes	0,77	0,75	0,81	0,82	0,83
Assistance-emploi	2,36	2,12	2,01	1,92	1,84
Hommes	1,71	1,58	1,53	1,50	1,46
Femmes	3,54	3,08	2,83	2,62	2,49
Crédits d'impôts provinciaux remboursables/allocations familiales	1,23	1,00	1,17	0,87	0,83
Hommes	0,33	0,29	0,43	0,29	0,28
Femmes	2,87	2,24	2,46	1,86	1,75

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Profils de dépendance économique.

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 3.1.2

Rapport et indice de dépendance économique par rapport aux transferts, selon la région administrative, Québec, 2003

	RDE ¹	IDE ¹
Bas-Saint-Laurent	30,9	159,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	23,9	123,8
Capitale-Nationale	17,9	92,7
Mauricie	27,3	141,5
Estrie	22,4	115,9
Montréal	19,9	103,1
Outaouais	15,6	80,6
Abitibi-Témiscamingue	25,0	129,4
Côte-Nord	21,1	109,4
Nord-du-Québec	19,1	99,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	47,5	246,1
Chaudière-Appalaches	19,6	101,2
Laval	16,1	83,5
Lanaudière	18,2	94,1
Laurentides	17,3	89,6
Montérégie	15,7	81,5
Centre-du-Québec	24,2	125,2
Le Québec	19,3	100,0

1. Le rapport et l'indice de dépendance économique incluent les paiements de transfert gouvernementaux suivants : l'assurance-emploi fédérale, la taxe sur les produits et services, les prestations fiscales pour enfants, les prestations de la Sécurité de la vieillesse, les pensions du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, les indemnités d'accidents de travail, les prestations de l'assistance-emploi provinciale, ainsi que les crédits d'impôt provinciaux remboursables et les allocations familiales.

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, Profils de dépendance économique.

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

3.2 Prestataires d'assistance sociale

Le Taux d'assistance sociale désigne la proportion d'adultes et d'enfants prestataires de l'assistance sociale dans l'ensemble de la population âgée de 0 à 64 ans. De manière générale, ce type de programme gouvernemental vise à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes capables de travailler, à les inciter à entreprendre ou à poursuivre des démarches d'intégration ou de réintégration en emploi et à les soutenir pendant ces démarches. Il vise également à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent certaines contraintes à l'emploi.

Référence

BERNARD, Jacques, et Francis CRÉPEAU – MESS (2005). *Rapport statistique sur les prestataires du Programme d'assistance-emploi. Mai 2005*, Québec, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, consultable à l'adresse <http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/2005/mars/index.asp>.

Tableau 3.2.1

Taux d'assistance sociale¹, selon la province ou le territoire², Canada, 1981-2004

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	%						
1981	9,5	9,3	8,2	10,6	8,9	4,9	5,1
1982	10,3	10,4	8,4	9,9	9,4	5,1	5,2
1983	9,7	10,3	8,9	10,9	11,3	5,8	6,0
1984	10,0	8,8	8,7	10,6	11,7	5,9	6,3
1985	9,3	8,6	9,4	10,7	11,8	5,8	6,6
1986	8,9	8,2	9,2	10,7	11,5	5,8	6,5
1987	9,6	8,3	9,3	11,4	10,7	6,0	6,3
1988	9,2	7,9	9,4	10,9	9,7	6,1	6,5
1989	8,6	7,3	9,5	10,4	9,0	6,5	6,6
1990	9,1	7,6	9,8	10,3	8,9	7,4	7,0
1991	9,9	9,1	10,8	11,0	9,5	10,1	7,5
1992	11,4	10,4	11,5	11,9	10,7	12,7	8,4
1993	13,0	11,0	12,2	11,9	11,7	13,7	9,1
1994	13,0	11,3	12,9	11,2	12,4	14,5	9,2
1995	14,0	10,6	12,9	10,2	12,6	14,0	8,7
1996	14,4	9,9	12,7	10,2	12,7	12,5	8,7
1997	14,6	9,3	11,5	10,7	12,4	11,7	8,1
1998	13,3	9,2	10,5	10,2	11,3	10,9	7,4
1999	12,5	8,2	9,9	9,4	10,3	9,0	7,0
2000	12,4	7,0	9,0	8,6	9,6	7,8	6,4
2001	11,6	6,6	8,2	8,1	8,9	6,8	6,1
2002	11,2	6,2	7,5	7,7	8,7	6,5	6,0
2003	11,3	5,9	7,2	7,6	8,4	6,3	6,0
2004	11,1	6,0	7,0	7,3	8,2	6,2	6,0

1. Rapport entre le nombre de prestataires d'assistance sociale et la population ayant moins de 65 ans.

2. Outre une variation possible en fonction de phénomènes sociaux, démographiques, économiques ou autres, le nombre ou le taux de prestataires d'assistance sociale peut varier d'une province (ou territoire) à l'autre, étant donné que de tels programmes gouvernementaux sont conçus et administrés différemment par chaque province et territoire. Entre autres, ces programmes diffèrent sur le plan des critères d'admissibilité et des prestations versées. Ainsi, les données ici présentées ne peuvent être directement comparées d'une province à l'autre puisqu'elles n'ont pas été recueillies selon les mêmes critères méthodologiques. Par ailleurs, des comparaisons interprovinciales, ou intraprovinciales effectuées d'une année à l'autre, ne peuvent être directement effectuées si les programmes d'assistance sociale ont fait l'objet de modifications ou de réformes à travers le temps, ce qui modifierait les données recueillies.

3. Le Nunavut faisait partie des T.N.-O. avant 1999.

Source : Développement social Canada, Direction de la production et de l'analyse de l'information sur les programmes sociaux.

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction des politiques de sécurité du revenu.

Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.	Nunavut ³	Canada	
						%
5,1	3,7	5,1	12,4	...	6,3	1981
5,6	4,2	5,7	11,1	...	6,6	1892
6,8	5,9	8,8	11,9	...	8,0	1983
7,1	5,3	9,8	10,9	...	8,2	1984
7,1	5,6	10,2	11,7	...	8,3	1985
7,0	5,7	9,7	11,1	...	8,1	1986
6,9	6,7	9,3	12,2	...	8,1	1987
6,7	6,7	8,8	13,1	...	7,8	1988
6,5	6,7	8,2	12,6	...	7,7	1989
6,2	6,4	7,5	12,6	...	7,9	1990
6,2	6,6	8,3	13,2	...	9,2	1991
7,0	7,9	9,2	13,5	...	10,9	1992
7,9	8,1	10,4	14,9	...	11,7	1993
9,4	5,7	11,0	14,6	...	12,1	1994
9,5	4,6	11,3	15,0	...	11,9	1995
9,2	4,2	10,9	14,0	...	11,3	1996
9,1	3,5	9,3	15,3	...	10,5	1997
8,3	2,9	8,5	13,4	...	9,7	1998
7,6	2,7	7,8	13,6	...	8,5	1999
7,3	2,4	7,4	6,9	30,2	7,7	2000
7,0	2,1	7,1	5,2	26,6	7,0	2001
6,5	2,0	6,7	4,6	28,9	6,7	2002
6,3	2,0	5,0	4,3	24,7	6,3	2003
6,1	2,1	4,6	5,3	25,2	6,2	2004

Tableau 3.2.2

Ménages prestataires d'assistance sociale (au 31 mars), selon la province ou le territoire¹, Canada, 1985-2004

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	n						
1985	20 900	4 300	34 300	35 400	424 400	264 900	33 100
1986	19 700	4 400	35 300	35 800	416 100	266 400	33 000
1987	21 400	4 500	35 600	36 400	390 100	283 400	33 200
1988	20 300	4 400	36 600	35 400	357 900	288 200	34 300
1989	19 600	4 200	38 100	34 600	340 700	314 400	34 500
1990	21 700	4 300	39 600	34 800	343 900	349 200	36 800
1991	23 500	5 100	44 000	37 800	366 200	474 900	39 400
1992	25 600	5 700	46 800	41 500	413 400	600 800	45 600
1993	32 200	6 200	50 200	42 100	450 700	656 900	49 800
1994	35 400	6 400	53 100	40 000	473 000	696 800	50 400
1995	35 400	6 100	53 200	36 500	479 400	678 400	48 000
1996	36 000	5 800	52 900	35 500	483 100	611 900	46 200
1997	36 000	5 600	48 400	36 200	470 400	578 300	41 800
1998	32 300	5 600	44 300	34 300	439 300	549 800	38 700
1999	30 600	5 100	44 000	32 200	410 600	479 600	37 200
2000	31 000	4 600	38 300	29 700	391 900	435 800	34 500
2001	29 100	4 400	35 300	28 400	371 300	394 900	32 900
2002	28 400	4 200	33 800	27 700	365 600	393 400	32 700
2003	28 600	4 100	33 300	27 200	359 300	393 400	32 700
2004	28 300	4 100	33 000	26 300	354 600	399 100	33 200

1. Outre une variation possible en fonction de phénomènes sociaux, démographiques, économiques ou autres, le nombre ou le taux de prestataires d'assistance sociale peut varier d'une province (ou territoire) à l'autre, étant donné que de tels programmes gouvernementaux sont conçus et administrés différemment par chaque province et territoire. Entre autres, ces programmes diffèrent sur le plan des critères d'admissibilité et des prestations versées. Ainsi, les données ici présentées ne peuvent être directement comparées d'une province à l'autre puisqu'elles n'ont pas été recueillies selon les mêmes critères méthodologiques. D'autre part, des comparaisons interprovinciales, ou intraprovinciales effectuées d'une année à l'autre, ne peuvent être directement effectuées si les programmes d'assistance sociale ont fait l'objet de modifications ou de réformes à travers le temps, ce qui modifierait les données recueillies.

2. Le Nunavut faisait partie des T.N-O. avant 1999.

3. Le total pour le Canada peut ne pas correspondre à celui de l'ensemble des provinces et territoires en raison des arrondissements.

Source : Développement social Canada, Direction de la production et de l'analyse de l'information sur les programmes sociaux.

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction des politiques de sécurité du revenu.

Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.	Nunavut ²	Canada ³	
n						
31 600	52 600	153 400	3 100	...	1 058 000	1985
30 800	57 000	147 600	2 800	...	1 048 900	1986
30 500	71 200	142 300	3 100	...	1 051 700	1987
29 900	69 900	138 000	3 500	...	1 018 400	1988
28 000	71 200	133 000	3 700	...	1 022 000	1989
26 800	69 300	125 700	3 900	...	1 056 000	1990
26 700	72 500	144 500	4 400	...	1 239 000	1991
30 500	89 600	167 700	4 700	...	1 471 900	1992
35 000	93 600	193 800	5 700	...	1 616 200	1993
40 200	64 500	210 400	5 700	...	1 675 900	1994
40 400	54 100	221 800	5 900	...	1 659 200	1995
39 800	50 500	214 700	5 600	...	1 582 000	1996
39 100	41 700	191 200	6 000	...	1 494 700	1997
36 100	36 000	179 700	5 500	...	1 401 600	1998
34 900	34 200	167 700	5 700	...	1 281 800	1999
34 400	31 700	161 600	2 500	2 800	1 198 800	2000
33 100	28 800	158 400	1 900	2 800	1 118 500	2001
30 800	28 700	153 700	600	3 000	1 103 700	2002
29 500	29 600	121 100	1 700	2 800	1 063 300	2003
29 300	30 300	114 300	2 100	2 900	1 057 500	2004

Tableau 3.2.3

Prestataires d'assistance sociale (au 31 mars), selon la province ou le territoire¹, Canada, 1985-2004

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba
	n						
1985	49 100	9 600	73 600	69 100	708 700	485 800	62 800
1986	47 000	9 200	72 100	68 800	693 900	485 800	62 600
1987	50 500	9 300	73 000	73 700	649 600	518 400	60 600
1988	47 900	8 900	73 800	70 600	594 000	533 500	62 700
1989	44 800	8 300	75 600	67 700	559 300	588 200	63 000
1990	47 900	8 600	78 400	67 200	555 900	675 700	66 900
1991	51 800	10 300	86 200	71 900	594 900	929 900	71 700
1992	59 800	11 800	92 600	78 200	674 900	1 184 700	80 900
1993	68 100	12 600	98 700	78 100	741 400	1 287 000	88 000
1994	67 400	13 100	104 000	73 500	787 200	1 379 300	89 300
1995	71 300	12 400	104 000	67 400	802 200	1 344 600	85 200
1996	72 000	11 700	103 100	67 100	813 200	1 214 600	85 800
1997	71 900	11 100	93 700	70 600	793 300	1 149 600	79 100
1998	64 600	10 900	85 500	67 100	725 700	1 091 300	72 700
1999	59 900	9 800	80 900	61 800	661 300	910 100	68 700
2000	59 400	8 400	73 700	56 300	618 900	802 000	63 300
2001	54 400	7 900	68 800	52 900	576 600	709 200	60 500
2002	52 100	7 500	61 500	50 700	560 800	687 600	60 100
2003	51 200	7 000	58 300	49 300	544 200	673 900	59 900
2004	49 800	7 100	56 300	47 000	532 200	672 000	60 800

1. Outre une variation possible en fonction de phénomènes sociaux, démographiques, économiques ou autres, le nombre ou le taux de prestataires d'assistance sociale peut varier d'une province (ou territoire) à l'autre, étant donné que de tels programmes gouvernementaux sont conçus et administrés différemment par chaque province et territoire. Entre autres, ces programmes diffèrent sur le plan des critères d'admissibilité et des prestations versées. Ainsi, les données ici présentées ne peuvent être directement comparées d'une province à l'autre puisqu'elles n'ont pas été recueillies selon les mêmes critères méthodologiques. Par ailleurs, des comparaisons interprovinciales, ou intraprovinciales effectuées d'une année à l'autre, ne peuvent être directement effectuées si les programmes d'assistance sociale ont fait l'objet de modifications ou de réformes à travers le temps, ce qui modifierait les données recueillies.

2. Le Nunavut faisait partie des T.N-O. avant 1999.

3. Le total pour le Canada peut ne pas correspondre à celui de l'ensemble des provinces et territoires en raison des arrondissements.

Source : Développement social Canada, Direction de la production et de l'analyse de l'information sur les programmes sociaux.

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction des politiques de sécurité du revenu.

Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon et T.N.-O.	Nunavut ²	Canada ³	
n						
64 000	124 100	267 600	8 900	...	1 923 300	1985
62 700	126 600	255 700	8 500	...	1 892 900	1986
62 100	150 500	247 700	9 500	...	1 904 900	1987
60 300	149 800	241 100	10 400	...	1 853 000	1988
57 200	151 700	230 000	10 300	...	1 856 100	1989
54 100	148 800	216 000	10 600	...	1 930 100	1990
53 400	156 600	244 000	11 500	...	2 282 200	1991
60 400	188 300	279 300	12 100	...	2 723 000	1992
68 200	196 000	323 300	13 600	...	2 975 000	1993
81 000	138 500	353 500	13 400	...	3 100 200	1994
82 200	113 200	374 300	14 100	...	3 070 900	1995
80 600	105 600	369 900	13 500	...	2 937 100	1996
79 700	89 800	321 300	14 800	...	2 774 900	1997
72 500	77 000	297 400	12 800	...	2 577 500	1998
66 500	71 900	275 200	13 000	...	2 279 200	1999
63 800	64 800	262 400	4 800	7 300	2 085 100	2000
60 900	58 000	252 900	3 500	7 300	1 905 600	2001
56 100	55 400	241 200	3 100	8 100	1 844 200	2002
53 200	57 800	180 700	3 000	7 100	1 745 600	2003
51 800	60 200	165 000	3 700	7 300	1 713 200	2004

3.3 Durée de présence au Programme d'assistance-emploi

Contraintes à l'emploi sévères ou temporaires

Contraintes temporaires

Individus dont l'état de santé physique ou mentale empêche, pour au moins un mois et moins de 12 mois, de réaliser une activité d'intégration à l'emploi; femmes enceintes d'au moins 20 semaines; personnes en charge d'un enfant âgé de moins de cinq ans au 30 septembre ou qui ne fréquente pas l'école en raison de son handicap physique ou mental; personnes de 55 ans et plus le mois précédent (sauf si elles ne désirent pas être classées « contraintes temporaires »); résidants d'une maison d'hébergement pour victimes de violence; personnes procurant des soins constants à un individu dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental; personnes placées en résidence d'accueil; responsables d'une résidence d'accueil reconnue par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*; responsables d'un foyer d'accueil contractant du ministère de la Sécurité publique.

Contraintes sévères

Personnes dont l'état physique ou mental est affecté de façon notable, pour une durée permanente ou indéfinie (rapport médical à l'appui) et que, pour cette raison et compte tenu de leurs caractéristiques socioprofessionnelles, elles présentent des contraintes sévères à l'emploi.

Durée de présence cumulative ou consécutive

Durée de présence cumulative

Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent au Programme d'assistance-emploi avec une aide financière, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la période retenue pour le calcul de la durée de présence cumulative débute au premier mois de versement de la prestation d'assistance-emploi au nouvel adulte prestataire. Certains jeunes peuvent donc présenter une durée consécutive supérieure à la durée cumulative.

Durée de présence consécutive

(sans interruption)

Nombre de mois écoulés depuis la dernière date d'admission au Programme d'assistance-emploi. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la date d'admission de ce nouveau prestataire est fixée à la même date que celle de ses parents.

Référence

BERNARD, Jacques, et Francis CRÉPEAU – MESS (2005). *Rapport statistique sur les prestataires du Programme d'assistance-emploi. Mai 2005*, Québec, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, consultable à l'adresse <http://www.mess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/2005/mars/index.asp>.

Présentation des tableaux

Les statistiques relatives au Programme d'assistance-emploi concernent d'abord la durée de présence cumulative, ensuite la durée de présence consécutive (1990-2005). Pour chacune de ces sous-sections, les données à propos des prestataires sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi précèdent celles des prestataires avec contraintes sévères. À la fin de cette section, deux tableaux renferment des renseignements sur la durée de présence au Programme distribués selon le genre, sans égard aux contraintes à l'emploi des prestataires.

Tableau 3.3.1

Répartition et nombre d'adultes¹ sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi, selon la durée de présence cumulative au Programme d'assistance-emploi², Québec, 1990-2005

	Nombre de mois									
	1		2-5		6-11		12-23		24-35	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1990 ^{3,4}	4 039	1,3	13 913	4,6	15 850	5,3	26 874	9,0	22 603	7,5
1991 ³	5 333	1,6	20 444	6,2	22 358	6,8	32 120	9,8	24 888	7,6
1992 ³	6 491	1,7	24 755	6,6	29 093	7,7	46 727	12,4	31 784	8,5
1993 ³	6 551	1,6	24 610	5,9	31 592	7,6	55 707	13,4	41 890	10,1
1994 ³	5 766	1,3	22 872	5,2	30 702	7,0	56 194	12,8	47 807	10,9
1995 ³	5 364	1,2	21 606	4,9	29 430	6,6	52 877	11,9	48 840	11,0
1996	5 244	1,2	21 048	4,7	26 810	6,0	54 931	12,3	45 173	10,1
1997	3 610	0,8	18 625	4,3	22 501	5,2	46 886	10,9	42 638	9,9
1998	3 725	1,0	15 097	3,9	19 918	5,1	35 741	9,2	33 667	8,7
1999	3 478	1,0	14 007	4,0	17 410	5,0	29 374	8,4	26 357	7,5
2000	3 325	1,0	13 035	4,0	16 319	5,0	26 082	8,1	22 797	7,0
2001	3 027	1,0	11 221	3,8	14 958	5,0	23 910	8,0	19 879	6,7
2002	2 927	1,0	12 585	4,4	16 263	5,7	23 369	8,1	19 436	6,8
2003	3 122	1,1	12 184	4,4	16 131	5,8	24 538	8,8	18 567	6,7
2004	3 192	1,2	11 627	4,3	14 676	5,4	24 501	9,0	19 103	7,0
2005	2 622	1,0	10 836	4,1	14 490	5,5	22 562	8,6	18 903	7,2

	Nombre de mois						Total	
	36-47		48-119		120 et +		n	%
	n	%	n	%	n	%		
1990 ^{3,4}	20 761	6,9	114 900	38,3	74 379	24,8	300 107	100,0
1991 ³	21 687	6,6	110 858	33,7	77 950	23,7	328 795	100,0
1992 ³	25 483	6,8	112 810	30,0	83 125	22,1	375 923	100,0
1993 ³	30 060	7,2	116 116	27,9	91 543	22,0	415 983	100,0
1994 ³	37 379	8,5	121 291	27,5	99 242	22,5	440 479	100,0
1995 ³	42 594	9,6	134 066	30,2	109 096	24,6	443 908	100,0
1996	41 355	9,2	141 439	31,6	111 554	24,9	447 554	100,0
1997	37 410	8,7	144 816	33,6	115 010	26,7	431 496	100,0
1998	30 839	7,9	135 837	34,9	114 368	29,4	389 192	100,0
1999	25 621	7,3	121 933	34,9	111 585	31,9	349 765	100,0
2000	21 142	6,5	110 849	34,2	110 219	34,0	323 768	100,0
2001	18 300	6,1	97 657	32,8	108 920	36,6	297 872	100,0
2002	16 936	5,9	88 250	30,7	107 868	37,5	287 634	100,0
2003	16 320	5,9	79 948	28,8	106 949	38,5	277 759	100,0
2004	15 476	5,7	75 026	27,6	107 887	39,7	271 488	100,0
2005	15 561	5,9	70 124	26,7	108 007	41,1	263 105	100,0

1. Adulte : Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation de la part du tribunal.
2. Données du mois de mars de chaque année, mois de référence du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
3. Pour les années 1990-1995, la durée de présence au Programme d'assistance-emploi est inconnue pour moins de 4,5 % des prestataires sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi. Ceux-ci sont cependant inclus dans le nombre total de prestataires.
4. Pour 1990, le statut par rapport aux types de contraintes à l'emploi est inconnu pour 2,6 % de l'ensemble des prestataires du Programme d'assistance-emploi. Ceux-ci sont exclus du nombre total de prestataires.

Source et compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

Tableau 3.3.2

Répartition et nombre d'adultes¹ avec contraintes sévères à l'emploi, selon la durée de présence cumulative au Programme d'assistance-emploi², Québec, 1990-2005

	Nombre de mois									
	1		2-5		6-11		12-23		24-35	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1990 ^{3,4}	124	0,1	457	0,5	901	1,1	2 196	2,6	2 468	2,9
1991 ³	105	0,1	476	0,5	1 085	1,2	2 286	2,5	2 603	2,9
1992 ³	145	0,1	649	0,7	1 143	1,2	2 634	2,7	2 866	2,9
1993 ³	118	0,1	600	0,6	1 269	1,2	2 784	2,7	3 041	3,0
1994 ³	165	0,2	598	0,6	1 180	1,1	2 734	2,6	3 165	3,0
1995 ³	153	0,1	692	0,6	1 321	1,2	2 752	2,5	3 171	2,9
1996	137	0,1	558	0,5	1 078	1,0	2 998	2,7	2 928	2,6
1997	116	0,1	655	0,6	917	0,8	2 572	2,3	3 251	2,9
1998	145	0,1	653	0,6	1 172	1,0	2 386	2,1	3 044	2,7
1999	155	0,1	595	0,5	1 231	1,0	2 586	2,2	2 796	2,4
2000	114	0,1	625	0,5	1 158	1,0	2 524	2,1	2 844	2,4
2001	138	0,1	574	0,5	1 014	0,8	2 426	2,0	2 762	2,3
2002	139	0,1	600	0,5	1 086	0,9	2 370	1,9	2 775	2,2
2003	128	0,1	577	0,5	1 112	0,9	2 385	1,9	2 659	2,1
2004	132	0,1	522	0,4	1 056	0,8	2 370	1,9	2 533	2,0
2005	132	0,1	591	0,5	1 067	0,8	2 263	1,8	2 580	2,0

	Nombre de mois						Total	
	36-47		48-119		120 et +		n	%
	n	%	n	%	n	%		
1990 ^{3,4}	2 654	3,2	24 067	28,8	50 231	60,0	83 672	100,0
1991 ³	2 828	3,1	24 176	26,7	55 720	61,5	90 532	100,0
1992 ³	2 995	3,1	24 554	25,0	61 802	62,9	98 195	100,0
1993 ³	3 163	3,1	23 735	23,1	66 642	64,9	102 736	100,0
1994 ³	3 224	3,0	22 702	21,4	70 600	66,7	105 845	100,0
1995 ³	3 510	3,2	22 644	20,7	75 389	68,8	109 633	100,0
1996	3 335	3,0	22 287	20,1	77 486	69,9	110 807	100,0
1997	3 157	2,8	22 417	20,1	78 547	70,4	111 632	100,0
1998	3 267	2,8	22 893	19,9	81 268	70,8	114 828	100,0
1999	3 323	2,8	23 366	19,8	84 033	71,2	118 085	100,0
2000	3 029	2,5	23 515	19,4	87 158	72,1	120 967	100,0
2001	2 930	2,4	22 740	18,6	89 640	73,3	122 224	100,0
2002	2 989	2,4	22 350	17,9	92 760	74,2	125 069	100,0
2003	3 016	2,4	21 605	17,1	95 119	75,1	126 601	100,0
2004	2 847	2,2	20 963	16,6	96 129	76,0	126 552	100,0
2005	2 746	2,2	20 356	16,0	97 250	76,6	126 985	100,0

1. Adulte : Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation de la part du tribunal.
2. Données du mois de mars de chaque année, mois de référence du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
3. Pour les années 1990-1995, la durée de présence au Programme d'assistance-emploi est inconnue pour moins de 1,5 % des prestataires avec contraintes sévères à l'emploi. Ceux-ci sont cependant inclus dans le nombre total de prestataires.
4. Pour 1990, le statut par rapport aux types de contraintes à l'emploi est inconnu pour 2,6 % de l'ensemble des prestataires du Programme d'assistance-emploi. Ceux-ci sont exclus du nombre total de prestataires.

Source et compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

Tableau 3.3.3

Répartition et nombre d'adultes¹ sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi, selon la durée de présence consécutive au Programme d'assistance-emploi², Québec, 1990-2005

	Nombre de mois									
	1		2-5		6-11		12-23		24-35	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1990 ^{3,4}	10 341	3,4	37 032	12,3	31 594	10,5	37 920	12,6	24 657	8,2
1991 ³	12 685	3,9	49 474	15,0	38 494	11,7	45 348	13,8	26 024	7,9
1992 ³	14 550	3,9	57 025	15,2	52 402	13,9	62 116	16,5	33 030	8,8
1993 ³	14 104	3,4	54 379	13,1	55 675	13,4	79 668	19,2	45 568	11,0
1994 ³	13 511	3,1	53 118	12,1	55 256	12,5	76 993	17,5	57 256	13,0
1995 ³	14 523	3,3	55 095	12,4	53 671	12,1	73 404	16,5	54 444	12,3
1996	10 582	2,4	51 956	11,6	59 274	13,2	73 417	16,4	50 908	11,4
1997	12 452	2,9	50 917	11,8	54 786	12,7	66 228	15,3	47 097	10,9
1998	11 494	3,0	43 478	11,2	43 089	11,1	59 639	15,3	40 048	10,3
1999	10 871	3,1	41 918	12,0	38 721	11,1	47 827	13,7	34 986	10,0
2000	10 084	3,1	38 859	12,0	36 594	11,3	46 347	14,3	29 184	9,0
2001	9 309	3,1	34 081	11,4	34 329	11,5	43 133	14,5	27 699	9,3
2002	9 260	3,2	36 542	12,7	35 026	12,2	41 693	14,5	26 511	9,2
2003	9 564	3,4	35 330	12,7	34 484	12,4	42 726	15,4	25 848	9,3
2004	9 506	3,5	33 465	12,3	32 869	12,1	43 294	15,9	26 717	9,8
2005	8 490	3,2	31 856	12,1	31 540	12,0	40 631	15,4	27 111	10,3

	Nombre de mois						Total	
	36-47		48-119		120 et +		n	%
	n	%	n	%	n	%		
1990 ^{3,4}	18 674	6,2	86 529	28,8	46 572	15,5	300 107	100,0
1991 ³	18 601	5,7	78 018	23,7	46 994	14,3	328 795	100,0
1992 ³	20 535	5,5	72 199	19,2	48 411	12,9	375 923	100,0
1993 ³	26 659	6,4	69 220	16,6	52 796	12,7	415 983	100,0
1994 ³	35 888	8,1	73 684	16,7	55 547	12,6	440 479	100,0
1995 ³	45 199	10,2	88 142	19,9	59 395	13,4	443 908	100,0
1996	40 912	9,1	111 385	24,9	49 107	11,0	447 554	100,0
1997	36 474	8,5	114 760	26,6	48 775	11,3	431 496	100,0
1998	32 203	8,3	110 727	28,5	48 514	12,5	389 192	100,0
1999	26 305	7,5	101 019	28,9	48 118	13,8	349 765	100,0
2000	24 063	7,4	89 708	27,7	48 929	15,1	323 768	100,0
2001	19 970	6,7	78 492	26,4	50 859	17,1	297 872	100,0
2002	19 246	6,7	68 024	23,6	51 332	17,8	287 634	100,0
2003	18 372	6,6	61 156	22,0	50 279	18,1	277 759	100,0
2004	18 344	6,8	57 510	21,2	49 783	18,3	271 488	100,0
2005	18 764	7,1	55 504	21,1	49 209	18,7	263 105	100,0

1. Adulte : Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation de la part du tribunal.
2. Données du mois de mars de chaque année, mois de référence du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
3. Pour les années 1990-1995, la durée de présence au Programme d'assistance-emploi est inconnue pour moins de 4,5 % des prestataires sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi. Ceux-ci sont cependant inclus dans le nombre total de prestataires.
4. Pour 1990, le statut par rapport aux types de contraintes à l'emploi est inconnu pour 2,6 % de l'ensemble des prestataires du Programme d'assistance-emploi. Ceux-ci sont exclus du nombre total de prestataires.

Source et compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

Tableau 3.3.4

Répartition et nombre d'adultes¹ avec contraintes sévères à l'emploi, selon la durée de présence consécutive au Programme d'assistance-emploi², Québec, 1990-2005

	Nombre de mois									
	1		2-5		6-11		12-23		24-35	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
1990 ^{3,4}	432	0,5	1 300	1,6	3 171	3,8	5 364	6,4	4 745	5,7
1991 ³	382	0,4	1 370	1,5	2 659	2,9	5 812	6,4	5 434	6,0
1992 ³	492	0,5	1 927	2,0	2 820	2,9	5 644	5,7	5 839	5,9
1993 ³	481	0,5	1 858	1,8	3 169	3,1	6 093	5,9	5 760	5,6
1994 ³	543	0,5	1 964	1,9	3 068	2,9	6 068	5,7	6 014	5,7
1995 ³	598	0,5	2 159	2,0	3 255	3,0	6 104	5,6	6 066	5,5
1996	309	0,3	2 079	1,9	3 497	3,2	6 753	6,1	6 245	5,6
1997	406	0,4	1 979	1,8	3 263	2,9	6 130	5,5	6 351	5,7
1998	484	0,4	2 077	1,8	3 041	2,6	6 195	5,4	6 127	5,3
1999	483	0,4	2 198	1,9	3 400	2,9	6 205	5,3	6 218	5,3
2000	509	0,4	2 204	1,8	3 322	2,7	6 548	5,4	6 009	5,0
2001	519	0,4	2 084	1,7	3 183	2,6	6 516	5,3	6 285	5,1
2002	482	0,4	2 429	1,9	3 510	2,8	6 427	5,1	6 452	5,2
2003	551	0,4	2 430	1,9	3 501	2,8	6 762	5,3	6 346	5,0
2004	518	0,4	2 278	1,8	3 340	2,6	6 801	5,4	6 340	5,0
2005	517	0,4	2 347	1,8	3 327	2,6	6 522	5,1	6 565	5,2

1. Adulte : Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation de la part du tribunal.
2. Données du mois de mars de chaque année, mois de référence du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
3. Pour les années 1990-1995, la durée de présence au Programme d'assistance-emploi est inconnue pour moins de 1,5 % des prestataires avec contraintes sévères à l'emploi. Ceux-ci sont cependant inclus dans le nombre total de prestataires.
4. Pour 1990, le statut par rapport aux types de contraintes à l'emploi est inconnu pour 2,6 % de l'ensemble des prestataires du Programme d'assistance-emploi. Ceux-ci sont exclus du nombre total de prestataires.

Source et compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

		Nombre de mois				Total		
36-47		48-119		120 et +				
n	%	n	%	n	%	n	%	
4 173	5,0	25 533	30,5	38 380	45,9	83 672	100,0	1990 ^{3,4}
4 831	5,3	26 593	29,4	42 198	46,6	90 532	100,0	1991 ³
5 414	5,5	27 870	28,4	46 782	47,6	98 195	100,0	1992 ³
5 579	5,4	28 008	27,3	50 404	49,1	102 736	100,0	1993 ³
5 602	5,3	27 849	26,3	53 260	50,3	105 845	100,0	1994 ³
6 111	5,6	28 602	26,1	56 737	51,8	109 633	100,0	1995 ³
6 178	5,6	35 772	32,3	49 974	45,1	110 807	100,0	1996
6 016	5,4	36 211	32,4	51 276	45,9	111 632	100,0	1997
6 377	5,6	36 901	32,1	53 626	46,7	114 828	100,0	1998
5 893	5,0	37 082	31,4	56 606	47,9	118 085	100,0	1999
6 159	5,1	35 964	29,7	60 252	49,8	120 967	100,0	2000
5 721	4,7	34 168	28,0	63 748	52,2	122 224	100,0	2001
6 087	4,9	33 123	26,5	66 559	53,2	125 069	100,0	2002
6 194	4,9	32 585	25,7	68 232	53,9	126 601	100,0	2003
5 980	4,7	31 870	25,2	69 425	54,9	126 552	100,0	2004
6 096	4,8	31 040	24,4	70 571	55,6	126 985	100,0	2005

Tableau 3.3.5

Répartition et nombre d'adultes¹ prestataires du Programme d'assistance-emploi², selon la durée de présence cumulative et le sexe, Québec, 1990-2005

	Nombre de mois									
	1		2-5		6-11		12-23		24-35	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Hommes										
1990 ³	2 093	1,2	8 105	4,7	8 357	4,9	13 885	8,1	11 628	6,8
1991 ³	2 886	1,5	12 269	6,3	12 677	6,5	17 940	9,2	13 338	6,8
1992 ³	3 536	1,6	15 065	6,6	16 624	7,3	26 958	11,8	17 915	7,9
1993 ³	3 405	1,3	14 897	5,9	18 324	7,2	32 283	12,7	24 090	9,5
1994 ³	3 084	1,2	13 043	4,9	17 054	6,4	32 062	12,1	27 079	10,2
1995 ³	2 964	1,1	12 174	4,6	15 959	6,0	29 150	10,9	26 977	10,1
1996	2 789	1,0	11 181	4,1	14 687	5,4	30 448	11,3	24 952	9,3
1997 ³	1 960	0,7	10 264	3,9	12 054	4,6	25 195	9,6	23 446	9,0
1998	1 984	0,8	8 347	3,4	10 706	4,4	19 360	8,0	18 448	7,6
1999	1 876	0,8	7 868	3,5	9 445	4,2	16 181	7,2	14 532	6,4
2000	1 829	0,8	7 394	3,4	8 987	4,2	14 319	6,6	12 825	5,9
2001	1 754	0,9	6 461	3,1	8 330	4,1	13 327	6,5	11 227	5,5
2002	1 705	0,8	7 147	3,5	9 264	4,5	13 374	6,6	11 211	5,5
2003	1 715	0,9	7 077	3,5	9 130	4,5	14 057	7,0	10 955	5,4
2004	1 796	0,9	6 587	3,3	8 320	4,2	14 113	7,1	11 113	5,6
2005	1 461	0,7	6 166	3,2	8 084	4,1	13 097	6,7	11 022	5,6
Femmes										
1990 ³	2 070	1,0	6 265	3,0	8 394	4,0	15 185	7,2	13 443	6,3
1991 ³	2 552	1,1	8 651	3,9	10 766	4,8	16 466	7,3	14 153	6,3
1992 ³	3 100	1,3	10 339	4,2	13 612	5,5	22 403	0,0	16 735	6,8
1993 ³	3 264	1,2	10 313	3,9	14 537	5,5	26 208	9,9	20 841	7,9
1994 ³	2 847	1,0	10 427	3,7	14 828	5,3	26 866	9,6	23 893	8,5
1995 ³	2 553	0,9	10 124	3,5	14 792	5,2	26 479	9,3	25 034	8,7
1996	2 592	0,9	10 425	3,6	13 201	4,6	27 481	9,5	23 149	8,0
1997 ³	1 722	0,6	9 016	3,2	11 364	4,0	24 263	8,6	22 443	8,0
1998	1 886	0,7	7 403	2,8	10 384	4,0	18 767	7,2	18 263	7,0
1999	1 757	0,7	6 734	2,8	9 196	3,8	15 779	6,5	14 621	6,1
2000	1 610	0,7	6 266	2,7	8 490	3,7	14 287	6,2	12 816	5,6
2001	1 411	0,7	5 334	2,5	7 642	3,6	13 009	6,1	11 414	5,3
2002	1 361	0,7	6 038	2,9	8 085	3,9	12 365	5,9	11 000	5,3
2003	1 535	0,8	5 684	2,8	8 113	4,0	12 866	6,3	10 271	5,1
2004	1 528	0,8	5 562	2,8	7 412	3,7	12 758	6,4	10 523	5,3
2005	1 293	0,7	5 261	2,7	7 473	3,8	11 728	6,0	10 461	5,4

1. Adulte : Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation de la part du tribunal.

2. Données du mois de mars de chaque année, mois de référence du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

3. Pour les années 1990-1995 et 1997, la durée de présence au Programme d'assistance-emploi est inconnue pour moins de 5 % des prestataires. Ceux-ci sont cependant inclus dans le nombre total de prestataires.

Source et compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

		Nombre de mois				Total		
36-47		48-119		120 et +				
n	%	n	%	n	%	n	%	
10 926	6,4	63 615	37,0	49 931	29,0	172 046	100,0	Hommes
11 731	6,0	62 745	32,1	54 575	28,0	195 247	100,0	1990 ³
14 084	6,2	64 763	28,4	59 918	26,3	227 742	100,0	1991 ³
16 985	6,7	66 979	26,4	66 215	26,1	253 500	100,0	1992 ³
21 118	7,9	69 224	26,0	71 903	27,0	266 059	100,0	1993 ³
23 451	8,8	76 162	28,5	80 439	30,1	267 294	100,0	1994 ³
23 113	8,6	80 738	29,9	81 675	30,3	269 583	100,0	1995 ³
20 691	7,9	83 062	31,8	84 741	32,4	261 421	100,0	1996
17 277	7,1	79 559	32,8	87 066	35,9	242 747	100,0	1997 ³
14 418	6,4	73 425	32,5	88 452	39,1	226 197	100,0	1998
11 965	5,5	68 022	31,5	90 759	42,0	216 100	100,0	1999
10 629	5,2	60 896	29,7	92 716	45,2	205 340	100,0	2000
10 045	4,9	56 337	27,6	94 876	46,5	203 959	100,0	2001
9 751	4,8	51 895	25,8	96 712	48,0	201 292	100,0	2002
9 367	4,7	49 250	24,7	98 501	49,5	199 047	100,0	2003
9 422	4,8	46 561	23,8	99 894	51,0	195 707	100,0	2004
								2005
12 489	5,9	75 352	35,6	74 679	35,3	211 733	100,0	Femmes
12 784	5,7	72 289	32,3	79 095	35,3	224 080	100,0	1990 ³
14 394	5,8	72 601	29,5	85 009	34,5	246 376	100,0	1991 ³
16 238	6,1	72 872	27,5	91 970	34,7	265 219	100,0	1992 ³
19 485	7,0	74 769	26,7	97 939	34,9	280 265	100,0	1993 ³
22 653	7,9	80 548	28,1	104 046	36,3	286 247	100,0	1994 ³
21 577	7,5	82 988	28,7	107 365	37,2	288 778	100,0	1995 ³
19 876	7,1	84 171	29,9	108 816	38,6	281 707	100,0	1996
16 829	6,4	79 171	30,3	108 570	41,6	261 273	100,0	1997 ³
14 526	6,0	71 874	29,7	107 166	44,3	241 653	100,0	1998
12 206	5,3	66 342	29,0	106 618	46,6	228 635	100,0	1999
10 601	4,9	59 501	27,7	105 844	49,3	214 756	100,0	2000
9 880	4,7	54 263	26,0	105 752	50,7	208 744	100,0	2001
9 585	4,7	49 658	24,5	105 356	51,9	203 068	100,0	2002
8 956	4,5	46 739	23,5	105 515	53,0	198 993	100,0	2003
8 885	4,6	43 919	22,6	105 363	54,2	194 383	100,0	2004
								2005

Tableau 3.3.6

Répartition et nombre d'adultes¹ prestataires du Programme d'assistance-emploi², selon la durée de présence consécutive et le sexe, Québec, 1990-2005

	Nombre de mois									
	1		2-5		6-11		12-23		24-35	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Hommes										
1990 ³	5 767	3,4	22 236	12,9	17 449	10,1	20 037	11,6	12 553	7,3
1991 ³	7 250	3,7	30 213	15,5	21 766	11,1	25 402	13,0	13 916	7,1
1992 ³	8 436	3,7	35 183	15,4	29 866	13,1	35 432	15,6	18 320	8,0
1993 ³	7 992	3,2	33 477	13,2	32 573	12,8	45 826	18,1	25 639	10,1
1994 ³	7 767	2,9	31 607	11,9	31 426	11,8	44 169	16,6	31 940	12,0
1995 ³	8 470	3,2	32 786	12,3	30 137	11,3	40 766	15,3	30 147	11,3
1996	6 133	2,3	31 007	11,5	34 181	12,7	41 108	15,2	27 390	10,2
1997 ³	7 173	2,7	30 391	11,6	31 302	12,0	37 577	14,4	25 890	9,9
1998	6 637	2,7	26 053	10,7	25 071	10,3	34 350	14,2	22 987	9,5
1999	6 457	2,9	25 542	11,3	22 453	9,9	28 126	12,4	20 343	9,0
2000	5 974	2,8	23 554	10,9	21 299	9,9	27 524	12,7	17 492	8,1
2001	5 577	2,7	20 789	10,1	20 079	9,8	25 795	12,6	16 860	8,2
2002	5 555	2,7	22 684	11,1	20 833	10,2	24 991	12,3	16 523	8,1
2003	5 629	2,8	22 002	10,9	20 581	10,2	26 071	13,0	16 019	8,0
2004	5 682	2,9	20 684	10,4	19 674	9,9	26 357	13,2	16 681	8,4
2005	5 091	2,6	19 869	10,2	18 805	9,6	24 972	12,8	16 959	8,7
Femmes										
1990 ³	5 006	2,4	16 096	7,6	17 316	8,2	23 247	11,0	16 849	8,0
1991 ³	5 817	2,6	20 631	9,2	19 387	8,7	25 758	11,5	17 542	7,8
1992 ³	6 606	2,7	23 769	9,6	25 356	10,3	32 328	13,1	20 549	8,3
1993 ³	6 593	2,5	22 760	8,6	26 271	9,9	39 935	15,1	25 689	9,7
1994 ³	6 287	2,2	23 475	8,4	26 898	9,6	38 892	13,9	31 330	11,2
1995 ³	6 651	2,3	24 468	8,5	26 789	9,4	38 742	13,5	30 363	10,6
1996	4 758	1,6	23 028	8,0	28 590	9,9	39 062	13,5	29 763	10,3
1997 ³	5 685	2,0	22 505	8,0	26 747	9,5	34 781	12,3	27 558	9,8
1998	5 341	2,0	19 502	7,5	21 059	8,1	31 484	12,1	23 188	8,9
1999	4 897	2,0	18 574	7,7	19 668	8,1	25 906	10,7	20 861	8,6
2000	4 619	2,0	17 509	7,7	18 617	8,1	25 371	11,1	17 701	7,7
2001	4 251	2,0	15 376	7,2	17 433	8,1	23 854	11,1	17 124	8,0
2002	4 187	2,0	16 287	7,8	17 703	8,5	23 129	11,1	16 440	7,9
2003	4 486	2,2	15 758	7,8	17 404	8,6	23 417	11,5	16 175	8,0
2004	4 342	2,2	15 059	7,6	16 535	8,3	23 738	11,9	16 376	8,2
2005	3 916	2,0	14 334	7,4	16 062	8,3	22 181	11,4	16 717	8,6

1. Adulte : Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation de la part du tribunal.

2. Données du mois de mars de chaque année, mois de référence du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

3. Pour les années 1990-1995 et 1997, la durée de présence au Programme d'assistance-emploi est inconnue pour moins de 5 % des prestataires. Ceux-ci sont cependant inclus dans le nombre total de prestataires.

Source et compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

		Nombre de mois				Total		
36-47		48-119		120 et +				
n	%	n	%	n	%	n	%	
9 822	5,7	48 319	28,1	32 357	18,8	172 046	100,0	Hommes
9 818	5,0	45 265	23,2	34 531	17,7	195 247	100,0	1990 ³
11 196	4,9	42 989	18,9	37 441	16,4	227 742	100,0	1991 ³
14 781	5,8	41 758	16,5	41 132	16,2	253 500	100,0	1992 ³
19 905	7,5	43 767	16,5	43 986	16,5	266 059	100,0	1993 ³
24 724	9,2	51 770	19,4	48 476	18,1	267 294	100,0	1994 ³
22 223	8,2	65 460	24,3	42 075	15,6	269 583	100,0	1995 ³
19 532	7,5	66 900	25,6	42 654	16,3	261 421	100,0	1996
18 239	7,5	65 861	27,1	43 549	17,9	242 747	100,0	1997 ³
15 607	6,9	62 814	27,8	44 855	19,8	226 197	100,0	1998
14 608	6,8	58 323	27,0	47 326	21,9	216 100	100,0	1999
12 564	6,1	53 315	26,0	50 361	24,5	205 340	100,0	2000
12 366	6,1	48 452	23,8	52 555	25,8	203 959	100,0	2001
12 126	6,0	45 328	22,5	53 536	26,6	201 292	100,0	2002
11 880	6,0	43 613	21,9	54 476	27,4	199 047	100,0	2003
12 325	6,3	42 368	21,6	55 318	28,3	195 707	100,0	2004
								2005
13 025	6,2	63 743	30,1	52 595	24,8	211 733	100,0	Femmes
13 614	6,1	59 346	26,5	54 661	24,4	224 080	100,0	1990 ³
14 753	6,0	57 080	23,2	57 752	23,4	246 376	100,0	1991 ³
17 457	6,6	55 470	20,9	62 068	23,4	265 219	100,0	1992 ³
21 585	7,7	57 766	20,6	64 821	23,1	280 265	100,0	1993 ³
26 586	9,3	64 974	22,7	67 656	23,6	286 247	100,0	1994 ³
24 867	8,6	81 697	28,3	57 006	19,7	288 778	100,0	1995 ³
22 958	8,1	84 071	29,8	57 397	20,4	281 707	100,0	1996
20 341	7,8	81 767	31,3	58 591	22,4	261 273	100,0	1997 ³
16 591	6,9	75 287	31,2	59 869	24,8	241 653	100,0	1998
15 614	6,8	67 349	29,5	61 855	27,1	228 635	100,0	1999
13 127	6,1	59 345	27,6	64 246	29,9	214 756	100,0	2000
12 967	6,2	52 695	25,2	65 336	31,3	208 744	100,0	2001
12 440	6,1	48 413	23,8	64 975	32,0	203 068	100,0	2002
12 444	6,3	45 767	23,0	64 732	32,5	198 993	100,0	2003
12 535	6,4	44 176	22,7	64 462	33,2	194 383	100,0	2004
								2005

Partie II

Indicateurs d'inégalités socioéconomiques

4.1 Répartition de la population selon la tranche de revenu

Proportion de la population (ménages, familles ou individus) dont le revenu se situe à l'intérieur de tranches de revenu déterminées (par exemple, par tranche de 10 000 \$).

Référence

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2005), consultable à l'adresse <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

Tableau 4.1.1

Répartition de la population selon la tranche de revenu, selon le type de famille économique et le type de revenu, Québec, 2002

	Revenu total		Revenu disponible	
	n	%	n	%
Personnes seules et familles économiques	3 212 340	100,0	3 212 340	100,0
Moins de 10 000 \$	178 686	5,6	182 932	5,7
10 000 - 19 999 \$	461 846	14,4	522 888	16,3
20 000 - 29 999 \$	451 861	14,1	579 325	18,0
30 000 - 39 999 \$	442 064	13,8	523 273	16,3
40 000 - 49 999 \$	357 717	11,1	400 381	12,5
50 000 \$ et plus	1 320 166	41,1	1 003 541	31,2
Personnes seules	1 123 862	100,0	1 123 862	100,0
Moins de 10 000 \$	160 671	14,3	164 411	14,6
10 000 - 19 999 \$	325 915	29,0	381 967	34,0
20 000 - 29 999 \$	230 134	20,5	302 732	26,9
30 000 - 39 999 \$	168 833	15,0	159 069	14,2
40 000 - 49 999 \$	109 187	9,7	65 265	5,8
50 000 \$ et plus	129 121	11,5	50 418	4,5
Familles économiques	2 088 479	100,0	2 088 479	100,0
Moins de 10 000 \$	18 015	0,9	18 521	0,9
10 000 - 19 999 \$	135 930	6,5	140 921	6,7
20 000 - 29 999 \$	221 728	10,6	276 593	13,2
30 000 - 39 999 \$	273 231	13,1	364 204	17,4
40 000 - 49 999 \$	248 530	11,9	335 116	16,0
50 000 \$ et plus	1 191 045	57,0	953 122	45,6
50 000 - 59 999 \$	259 782	12,4	278 850	13,4
60 000 - 69 999 \$	203 132	9,7	211 513	10,1
70 000 - 79 999 \$	175 627	8,4	162 187	7,8
80 000 \$ et plus	552 504	26,5	300 572	14,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 4.1.2

Répartition de la population selon la tranche de revenu, pour l'ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu, selon le sexe et le type de revenu, Québec, 2002

	Revenu total		Revenu disponible	
	n	%	n	%
Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu	5 765 350	100,0	5 765 350	100,0
Moins de 10 000 \$	1 195 406	20,7	1 212 793	21,0
10 000 - 19 999 \$	1 353 285	23,5	1 592 601	27,6
20 000 - 29 999 \$	1 059 569	18,4	1 339 492	23,2
30 000 - 39 999 \$	776 177	13,5	845 839	14,7
40 000 - 49 999 \$	556 670	9,7	411 120	7,1
50 000 \$ et plus	824 243	14,3	363 504	6,3
50 000 - 59 999 \$	304 821	5,3	181 660	3,2
60 000 - 69 999 \$	203 563	3,5	85 293	1,5
70 000 - 79 999 \$	111 828	1,9	31 362	0,5
80 000 \$ et plus	204 031	3,5	65 189	1,1
Hommes	2 853 117	100,0	2 853 117	100,0
Moins de 10 000 \$	443 681	15,6	453 075	15,9
10 000 - 19 999 \$	485 006	17,0	602 761	21,1
20 000 - 29 999 \$	561 697	19,7	739 446	25,9
30 000 - 39 999 \$	435 758	15,3	495 571	17,4
40 000 - 49 999 \$	334 249	11,7	288 443	10,1
50 000 \$ et plus	592 726	20,8	273 821	9,6
50 000 - 59 999 \$	200 638	7,0	135 960	4,8
60 000 - 69 999 \$	150 773	5,3	57 422	2,0
70 000 - 79 999 \$	81 698	2,9	28 425	1,0
80 000 \$ et plus	159 617	5,6	52 014	1,8
Femmes	2 912 233	100,0	2 912 233	100,0
Moins de 10 000 \$	751 725	25,8	759 718	26,1
10 000 - 19 999 \$	868 279	29,8	989 841	34,0
20 000 - 29 999 \$	497 872	17,1	600 046	20,6
30 000 - 39 999 \$	340 419	11,7	350 268	12,0
40 000 - 49 999 \$	222 421	7,6	122 678	4,2
50 000 \$ et plus	231 517	7,9	89 683	3,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 4.1.3

Répartition de la population selon la tranche de revenu, pour l'ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi, selon le sexe, Québec, 2002

	Revenu d'emploi	
	n	%
Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi	4 205 131	100,0
Moins de 10 000 \$	1 007 711	24,0
10 000 - 19 999 \$	759 997	18,1
20 000 - 29 999 \$	710 192	16,9
30 000 - 39 999 \$	612 531	14,6
40 000 - 49 999 \$	428 491	10,2
50 000 \$ et plus	686 209	16,3
50 000 - 59 999 \$	246 223	5,9
60 000 - 69 999 \$	167 442	4,0
70 000 - 79 999 \$	109 407	2,6
80 000 \$ et plus	163 137	3,9
Hommes	2 263 725	100,0
Moins de 10 000 \$	470 706	20,8
10 000 - 19 999 \$	319 614	14,1
20 000 - 29 999 \$	371 472	16,4
30 000 - 39 999 \$	338 708	15,0
40 000 - 49 999 \$	263 493	11,6
50 000 \$ et plus	499 732	22,1
50 000 - 59 999 \$	157 954	7,0
60 000 - 69 999 \$	127 349	5,6
70 000 - 79 999 \$	81 029	3,6
80 000 \$ et plus	133 400	5,9
Femmes	1 941 406	100,0
Moins de 10 000 \$	537 005	27,7
10 000 - 19 999 \$	440 383	22,7
20 000 - 29 999 \$	338 720	17,4
30 000 - 39 999 \$	273 823	14,1
40 000 - 49 999 \$	164 998	8,5
50 000 \$ et plus	186 477	9,6
50 000 - 59 999 \$	88 269	4,5
60 000 - 69 999 \$	40 093	2,1
70 000 - 79 999 \$	28 379	1,5
80 000 \$ et plus	29 737	1,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

4.2 Part du revenu détenu par les différents quintiles

Les quintiles permettent de catégoriser les unités d'une population donnée, du revenu inférieur au revenu supérieur, afin de tirer des conclusions sur la situation relative des gens qui se situent au bas, au milieu ou en haut de l'échelle. Plutôt que d'utiliser des tranches de revenu fixes, comme c'est le cas dans une répartition typique de revenu, c'est la taille de chaque groupe de population qui reste fixe. D'abord, toutes les unités de la population, qu'il s'agisse de personnes ou de familles, sont classées de la plus faible à la plus élevée, selon la valeur de leur revenu d'un type particulier, comme le revenu disponible (après impôt). Puis, la population est divisée en cinq groupes comprenant un nombre égal d'unités, appelés « quintiles ». Le premier quintile est ainsi constitué des 20 % de la population dont le revenu est le plus faible.

Référence

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2005), consultable à l'adresse <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

Présentation des tableaux

La présentation des données concernant la part du revenu détenu par les différents quintiles débute par des séries chronologiques (1986-2002), mettant l'accent sur le revenu total, puis sur le revenu disponible (ventilées selon le type de famille économique).

Les tableaux subséquents portent sur le revenu disponible et l'année 2002. Après un tableau exposant la part de revenu détenu par chaque quintile, les autres tableaux font référence à la répartition des personnes seules ou des familles économiques dans chaque quintile de revenu. Les données sont réparties soit selon le type de revenu (revenu disponible, transferts, etc.), selon diverses caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, etc.) ou selon la source de revenu (salaires, transferts, etc.).

Tableau 4.2.1

Part du revenu total détenu par les différents quintiles, selon le type de famille économique, Québec, 1986-2002

	Unités n	Quintile ¹				
		1	2	3	4	5
		%				
Personnes seules et familles économiques						
1986	2 653 123	4,7	10,4	17,1	25,3	42,5
1987	2 716 120	4,8	10,5	17,0	24,7	43,1
1988	2 789 019	4,8	10,2	16,9	25,0	43,1
1989	2 795 215	5,1	10,8	17,4	24,8	41,9
1990	2 927 043	4,8	10,1	16,7	25,1	43,3
1991	2 917 419	4,7	10,4	16,9	24,8	43,2
1992	2 969 048	4,9	10,5	16,9	25,2	42,5
1993	3 001 286	5,0	10,4	16,9	25,1	42,7
1994	3 057 824	4,9	10,1	16,8	25,1	43,3
1995	3 124 409	4,8	10,1	16,4	24,8	43,9
1996	3 166 371	4,6	9,9	16,4	24,7	44,4
1997	3 193 569	4,6	9,8	16,1	24,4	45,1
1998	3 221 143	4,5	9,7	15,8	24,3	45,7
1999	3 136 514	4,6	10,2	16,4	24,5	44,3
2000	3 166 538	4,5	10,1	16,1	24,3	44,9
2001	3 186 541	4,8	10,3	16,3	24,4	44,2
2002	3 212 340	5,0	10,5	16,2	24,1	44,3
Personnes seules						
1986	758 085	5,2	10,3	14,7	24,7	45,1
1987	784 296	5,7	10,0	14,9	25,1	44,4
1988	833 946	5,8	9,9	14,3	24,1	46,0
1989	810 405	6,1	10,3	15,6	24,4	43,6
1990	978 360	6,0	10,0	14,5	23,7	45,7
1991	927 090	5,6	9,9	14,9	24,9	44,8
1992	914 137	5,9	10,3	14,6	24,2	45,1
1993	951 163	5,7	10,7	15,1	24,6	43,9
1994	1 015 439	5,8	10,4	14,7	24,1	45,1
1995	1 068 628	5,4	10,7	15,4	24,2	44,3
1996	1 129 259	6,1	9,8	14,5	23,7	45,9
1997	1 146 121	6,0	10,3	14,5	24,7	44,5
1998	1 170 218	5,6	10,1	14,1	25,3	44,8
1999	1 099 915	5,8	10,4	15,9	23,7	44,1
2000	1 122 042	5,7	10,1	16,4	25,0	42,8
2001	1 123 357	6,6	10,4	16,7	24,0	42,3
2002	1 123 862	6,2	10,8	18,0	25,3	39,7
Familles économiques						
1986	1 895 038	6,5	12,5	18,1	24,5	38,5
1987	1 931 824	6,4	12,3	17,7	24,0	39,6
1988	1 955 073	6,6	12,3	17,8	24,4	39,0
1989	1 984 810	6,8	12,9	18,1	23,8	38,3
1990	1 948 683	6,6	12,3	17,8	24,3	39,0
1991	1 990 329	6,5	12,3	17,7	24,0	39,5
1992	2 054 911	6,7	12,3	17,9	24,5	38,5
1993	2 050 123	6,7	12,4	17,8	24,5	38,6
1994	2 042 385	6,6	12,2	17,8	24,4	39,1
1995	2 055 781	6,7	12,1	17,6	24,2	39,4
1996	2 037 112	4,8	11,2	16,8	25,0	42,2
1997	2 047 448	5,1	10,8	16,5	24,7	42,8
1998	2 050 925	5,1	10,7	16,5	24,5	43,2
1999	2 036 599	4,5	11,2	17,0	24,3	43,1
2000	2 044 496	4,4	10,8	16,9	24,0	43,8
2001	2 063 184	4,6	11,3	17,4	24,4	42,2
2002	2 088 479	4,8	10,9	17,1	24,5	42,8

1. Les quintiles ont été établis séparément pour les personnes seules, les familles économiques et l'ensemble de ces unités familiales.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) et *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 4.2.2

Part du revenu disponible détenu par les différents quintiles, selon le type de famille économique, Québec, 1986-2002

	Unités n	Quintile ¹				
		1	2	3	4	5
		%				
Personnes seules et familles économiques						
1986	2 653 123	5,6	11,5	17,7	25,0	40,3
1987	2 716 120	5,7	11,7	17,6	24,5	40,5
1988	2 789 019	5,8	11,5	17,8	24,8	40,2
1989	2 795 215	6,4	11,9	18,1	24,7	39,2
1990	2 927 043	5,8	11,5	17,6	24,9	40,2
1991	2 917 419	5,7	11,7	17,7	24,7	40,2
1992	2 969 048	5,9	11,8	17,9	25,0	39,5
1993	3 001 286	6,3	11,8	17,7	24,8	39,6
1994	3 057 824	5,9	11,5	17,8	25,0	39,8
1995	3 124 409	5,9	11,5	17,4	24,8	40,4
1996	3 166 371	5,7	11,3	17,3	24,6	41,1
1997	3 193 569	5,4	11,2	16,8	24,6	42,0
1998	3 221 143	5,6	11,2	16,8	24,2	42,3
1999	3 136 514	5,6	11,6	17,4	24,4	41,0
2000	3 166 538	5,6	11,4	17,2	24,2	41,6
2001	3 186 541	5,7	11,5	17,2	24,4	41,2
2002	3 212 340	5,9	11,5	17,0	24,3	41,3
Personnes seules						
1986	758 085	6,3	12,1	16,4	24,3	40,9
1987	784 296	6,9	11,9	16,4	24,7	40,1
1988	833 946	7,0	11,8	15,8	23,8	41,7
1989	810 405	7,4	12,3	16,7	23,8	39,8
1990	978 360	7,3	12,1	16,1	23,6	40,9
1991	927 090	6,9	11,9	16,4	24,5	40,4
1992	914 137	7,1	12,2	16,2	24,0	40,5
1993	951 163	6,9	12,6	16,8	24,0	39,7
1994	1 015 439	7,1	12,5	16,7	24,0	39,7
1995	1 068 628	6,7	12,9	17,1	23,8	39,5
1996	1 129 259	7,5	12,2	15,5	23,9	41,0
1997	1 146 121	7,3	12,4	15,7	24,7	40,0
1998	1 170 218	6,7	12,4	15,9	25,4	39,7
1999	1 099 915	7,3	12,8	17,2	23,3	39,4
2000	1 122 042	7,0	12,8	17,3	23,9	38,9
2001	1 123 357	7,9	12,5	18,1	23,5	38,1
2002	1 123 862	7,5	12,9	19,1	24,1	36,5
Familles économiques						
1986	1 895 038	7,7	13,5	18,3	24,1	36,4
1987	1 931 824	7,7	13,4	18,1	23,7	37,1
1988	1 955 073	7,9	13,7	18,4	23,9	36,1
1989	1 984 810	8,2	14,1	18,5	23,6	35,6
1990	1 948 683	8,0	13,7	18,4	23,8	36,1
1991	1 990 329	7,8	13,7	18,3	23,7	36,5
1992	2 054 911	8,1	13,8	18,6	24,0	35,6
1993	2 050 123	8,2	13,8	18,4	24,1	35,6
1994	2 042 385	8,1	13,8	18,6	23,9	35,7
1995	2 055 781	8,2	13,7	18,3	23,8	36,1
1996	2 037 112	5,7	12,3	17,9	25,0	39,1
1997	2 047 448	5,6	12,3	17,6	24,8	39,7
1998	2 050 925	6,1	12,4	17,3	24,4	39,7
1999	2 036 599	5,2	13,0	17,7	24,4	39,8
2000	2 044 496	5,2	12,5	17,7	24,2	40,3
2001	2 063 184	5,4	12,7	18,1	24,7	39,2
2002	2 088 479	5,4	12,2	18,1	24,7	39,5

1. Les quintiles ont été établis séparément pour les personnes seules, les familles économiques et l'ensemble de ces unités familiales.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) et *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 4.2.3

Revenu disponible moyen par quintile, selon le type de famille économique et le type de revenu, Québec, 2002

	Quintile ¹				
	1	2	3	4	5
	\$				
Personnes seules et familles économiques					
Revenu privé (revenu du marché)	4 983	18 762	34 714	56 223	110 147
Revenus de transfert	7 960	8 769	7 340	6 430	4 516
Revenu total	12 943	27 531	42 054	62 653	114 663
Impôt	426	3 025	6 029	11 078	27 004
Revenu disponible	12 517	24 506	36 025	51 576	87 658
Personnes seules					
Revenu privé	2 489	6 172	18 436	30 388	58 919
Revenus de transfert	5 810	9 479	5 631	4 370	2 433
Revenu total	8 299	15 651	24 067	34 757	61 352
Impôt	61	608	3 121	6 394	15 516
Revenu disponible	8 238	15 043	20 945	28 364	45 836
Familles économiques					
Revenu privé	8 584	24 410	44 740	66 572	123 068
Revenus de transfert	11 092	11 112	7 451	6 563	3 895
Revenu total	19 676	35 522	52 191	73 135	126 963
Impôt	711	3 179	7 552	13 067	31 128
Revenu disponible	18 965	32 343	44 640	60 068	95 835

1. Les quintiles ont été établis séparément pour les personnes seules, les familles économiques et l'ensemble de ces unités familiales.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 4.2.4

Répartition des personnes seules dans chaque quintile de revenu disponible, selon l'âge, le sexe, la scolarité et l'existence d'un revenu d'emploi, Québec, 2002

	Quintile					Total
	1	2	3	4	5	
	%					
Personnes seules	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moins de 25 ans	18,9	9,1	6,9	()	()	9,1
25-44 ans	25,1	16,0	43,4	43,6	47,5	34,9
45-64 ans	41,6	12,4	24,5	31,6	36,3	29,3
65 ans et plus	14,4	62,4	25,2	18,0	13,8	26,8
Hommes	...	29,7	54,8	47,9
Moins de 65 ans	41,3	18,8	45,5	51,0	49,8	41,2
65 ans et plus	()	10,8	9,3	()	()	6,7
Femmes	55,7	70,3	45,2	42,6	46,5	52,1
Moins de 65 ans	44,3	18,7	29,3	31,0	36,4	32,0
65 ans et plus	11,3	51,6	15,9	11,6	10,1	20,1
Sans diplôme	43,7	54,0	30,8	19,9	9,2	32,0
Diplôme d'études secondaires	8,9	13,2	13,1	11,3	11,3	11,5
Études postsecondaires partielles	19,7	6,2	13,3	()	()	11,5
Diplôme d'études postsecondaires	22,0	19,8	32,9	38,5	24,3	27,5
Diplôme universitaire	5,7	()	9,9	22,5	45,7	17,4
Sans revenu d'emploi	68,9	69,0	32,9	26,2	16,3	43,3
Avec revenu d'emploi	31,1	31,0	67,1	73,8	83,7	56,7

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 4.2.5

Répartition des familles économiques dans chaque quintile de revenu disponible, selon l'âge, la scolarité, le nombre de personnes ayant un revenu d'emploi et le nombre d'enfants, Québec, 2002

	Quintile					Total
	1	2	3	4	5	
	%					
Familles économiques	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge (soutien économique principal)						
Moins de 25 ans	10,3	4,4	3,9	()	()	4,1
25-44 ans	32,1	42,1	44,0	51,8	43,3	43,4
45-64 ans	34,9	25,6	40,8	39,2	51,7	38,9
65 ans et plus	22,7	27,9	11,3	6,4	()	13,6
Composition de la famille économique						
Couples sans enfants	45,5	44,1	37,5	32,6	21,8	35,6
Couples avec enfants	13,8	28,7	36,5	49,4	60,1	39,5
Familles monoparentales, chef femme	23,7	10,6	6,6	()	()	7,7
Familles monoparentales, chef homme	3,5	3,6	4,0	()	()	2,5
Autres	13,5	13,0	15,4	14,0	17,1	14,7
Sans diplôme	47,1	40,3	22,2	18,1	8,7	25,7
Diplôme d'études secondaires	14,0	16,4	19,9	13,1	11,9	15,1
Études postsecondaires partielles	12,7	8,1	10,8	7,1	9,0	9,3
Diplôme d'études postsecondaires	19,9	27,4	31,9	36,5	27,0	29,1
Diplôme universitaire	6,4	7,8	15,2	25,2	43,2	20,7
Nombre de personnes ayant un revenu d'emploi						
Aucune	47,0	28,8	13,6	6,5	()	17,5
Une personne	35,2	37,2	27,5	16,3	9,6	24,2
Deux personnes et plus	17,8	34,0	59,0	77,3	88,8	58,3
Nombre d'enfants de moins de 16 ans						
Aucun	69,3	65,1	61,8	60,8	56,9	62,3
Un enfant	16,5	15,3	16,9	17,7	18,9	17,1
Deux enfants	11,5	15,2	14,6	17,0	17,9	15,5
Trois enfants et plus	()	4,4	6,6	4,5	6,2	5,0

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Tableau 4.2.6

Répartition des personnes seules et des familles économiques dans chaque quintile de revenu disponible, selon le type de famille économique, l'âge et la source de revenu, Québec, 2002

	Quintile					Total
	1	2	3	4	5	
	%					
Personnes seules et familles économiques	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge (soutien économique principal)						
Moins de 25 ans	13,5	6,6	4,8	2,7	()	5,8
25-44 ans	24,6	38,7	43,2	50,0	45,6	40,4
45-64 ans	29,9	27,5	33,8	37,4	49,2	35,5
65 ans et plus	32,0	27,2	18,2	9,9	3,6	18,2
Type de famille économique						
Personnes seules	78,3	53,8	27,9	11,9	2,9	35,0
Couples sans enfants	8,9	23,1	29,7	31,5	22,4	23,1
Couples avec enfants	3,0	7,7	22,2	39,7	55,8	25,7
Familles monoparentales, chef femme	6,0	7,7	7,2	2,9	()	5,0
Familles monoparentales, chef homme	()	1,8	2,6	2,4	()	1,7
Autres	3,0	5,9	10,4	11,6	16,9	9,6
Principale source de revenu (soutien économique principal)						
Salaires et traitements	23,0	51,4	68,5	83,4	87,6	62,8
Travail autonome	4,2	3,4	3,2	2,0	5,6	3,7
Transferts gouvernementaux	67,6	33,2	14,5	3,9	()	24,0
Placements	()	()	()	()	2,6	2,0
Pensions et rentes de retraite	()	8,3	10,9	8,0	()	6,1
Divers	2,6	()	()	()	()	1,4

() : Taille de l'échantillon trop petite pour en publier les résultats.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

4.3 Ratio interquintile

Rapport entre le revenu des 20 % de la population ayant le revenu le plus élevé (quintile supérieur) et le revenu des 20 % ayant le revenu le plus faible (quintile inférieur).

Référence

DENNIS, Ian, et Anne-Catherine GUIO (2003). « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken – partie 1 », *Statistiques en bref. « Population et conditions sociales »*, Luxembourg, Eurostat, thème n° 3, août 2003, [p. 1-7]. Consultable à l'adresse http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-03-008/FR/KS-NK-03-008-FR.PDF.

Tableau 4.3.1

Ratio interquintile¹, Québec, 2002

Ensemble des personnes	4,1
------------------------	-----

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Il est basé sur le revenu disponible équivalent québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

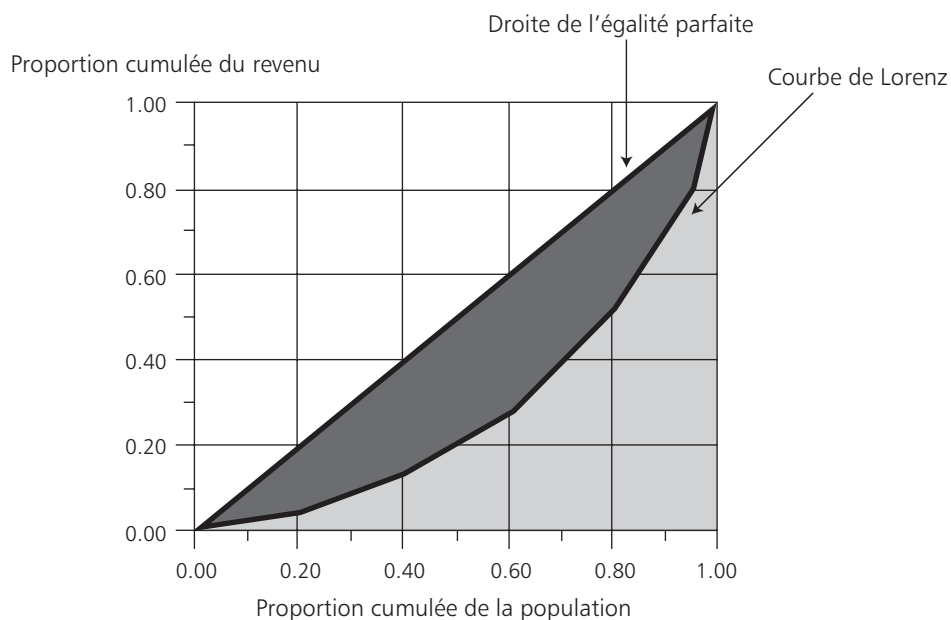
4.4 Coefficient de Gini

Le coefficient de Gini sert à mesurer le niveau d'inégalité de la répartition du revenu au sein de diverses populations ou au sein de la même population au fil du temps. Il est publié pour diverses mesures de revenu comme le revenu du marché, le revenu total et le revenu après impôt. La courbe de Lorenz (figure 1) présente le rapport entre la proportion cumulée de la population, ordonnée selon le niveau de revenu, et la proportion cumulée du revenu total lui revenant. Le coefficient de Gini provient du calcul de l'aire entre la courbe de Lorenz et la droite de l'égalité parfaite. Plus cette aire est grande, plus l'inégalité est marquée. Les valeurs du coefficient de Gini varient entre 0 et 1. Une valeur de 0 indique que le revenu est également divisé entre tous les membres de la population, ceux-ci recevant exactement la même somme de revenu. Par contre, une valeur de 1 dénote une distribution parfaitement inégale au sein de laquelle une seule unité possède l'ensemble du revenu de l'économie. Une diminution de la valeur du coefficient de Gini peut être interprétée comme une diminution de l'inégalité, et vice versa.

Le coefficient de Gini fait partie des indicateurs de Laeken.

Figure 1

La courbe de Lorenz



Références

DENNIS, Ian, et Anne-Catherine GUIO (2003). « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken – partie 1 », *Statistiques en bref*. « Population et conditions sociales », Luxembourg, Eurostat, thème n° 3, août 2003, [p. 1-7]. Consultable à l'adresse http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NK-03-008/FR/KS-NK-03-008-FR.PDF.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2005), consultable à l'adresse <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

SKUTERUD, Mikal, Marc FRENETTE et Preston POON (2004). *Description de la répartition du revenu. Lignes directrices pour une analyse efficace*, Ottawa, Statistique Canada (75F0002MIF), coll. « Série de documents de recherche – Revenu », 41 p.

Tableau 4.4.1

Coefficient de Gini, selon le type de famille économique et le type de revenu, Québec, 1986-2002

	Revenu privé (revenu du marché)	Revenu total	Revenu disponible
Personnes seules et familles économiques			
1986	0,476	0,384	0,352
1987	0,479	0,386	0,350
1988	0,486	0,389	0,348
1989	0,465	0,373	0,335
1990	0,490	0,390	0,349
1991	0,498	0,389	0,349
1992	0,495	0,381	0,340
1993	0,499	0,382	0,340
1994	0,508	0,390	0,344
1995	0,508	0,395	0,350
1996	0,515	0,403	0,359
1997	0,522	0,410	0,370
1998	0,530	0,416	0,369
1999	0,504	0,401	0,357
2000	0,502	0,407	0,362
2001	0,493	0,397	0,358
2002	0,490	0,395	0,356
Personnes seules			
1986	0,576	0,402	0,348
1987	0,570	0,394	0,337
1988	0,593	0,406	0,350
1989	0,564	0,378	0,325
1990	0,580	0,397	0,337
1991	0,587	0,398	0,339
1992	0,601	0,394	0,334
1993	0,597	0,385	0,328
1994	0,600	0,392	0,326
1995	0,587	0,390	0,326
1996	0,591	0,409	0,347
1997	0,588	0,403	0,348
1998	0,600	0,406	0,344
1999	0,567	0,395	0,333
2000	0,563	0,399	0,338
2001	0,559	0,395	0,339
2002	0,532	0,373	0,319
Familles économiques			
1986	0,406	0,323	0,289
1987	0,415	0,333	0,295
1988	0,413	0,327	0,284
1989	0,395	0,315	0,274
1990	0,414	0,326	0,282
1991	0,429	0,332	0,288
1992	0,423	0,321	0,277
1993	0,426	0,322	0,276
1994	0,432	0,328	0,277
1995	0,432	0,331	0,281
1996	0,445	0,343	0,296
1997	0,452	0,351	0,308
1998	0,454	0,353	0,302
1999	0,434	0,339	0,289
2000	0,431	0,346	0,296
2001	0,419	0,330	0,286
2002	0,423	0,337	0,292

1. Cet indicateur compte parmi les indicateurs de Laeken retenus par l'Union européenne en vue de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (EFC) et *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation et référence : Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

4.5 Coefficient de polarisation

Part de la population dont le revenu se situe dans un certain intervalle de part et d'autre de la médiane (entre 75 % et 125 %, dans le cas des données ici présentées). La médiane représente la valeur qui sépare les unités en deux parties égales : il y a autant d'unités qui ont un revenu inférieur à la médiane que d'unités qui ont un revenu supérieur. Ainsi, les unités familiales dont le revenu se situe dans un intervalle de part et d'autre du niveau médian des revenus peuvent constituer la classe moyenne.

Référence

JEAN, Sylvie (2001). « Inégalité et pauvreté », *Portrait social du Québec. Données et analyses*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 317-337.

Tableau 4.5.1

Coefficient de polarisation¹, selon le type de famille économique, Québec, 2002

	%
Personnes seules et familles économiques	36,2
Personnes seules	31,7
Familles économiques	39,0
Couples sans enfants	36,8
Couples avec enfants	40,3
Familles monoparentales	36,4
Autres	42,2

1. Le Coefficient de polarisation désigne ici la part de la population dont le revenu disponible se situe entre 75 % et 125 % de la médiane des revenus québécois.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

4.6 Indice de polarisation (Wolfson)

Mesure sommaire de la polarisation, analogue au coefficient de Gini, qui porte à la fois sur l'étendue de la fourchette des revenus à partir du point milieu et sur la bimodalité. Plus l'indice est élevé, plus la polarisation est accentuée, et plus la classe moyenne est réduite.

Parmi les différents indicateurs qui entrent dans la composition de l'indice, en plus du coefficient de Gini défini précédemment, figurent le revenu médian (m), le revenu moyen (μ) et le rapport entre la médiane et la moyenne ($mtan$). $L(0,5)$ donne la part de la médiane ou part des revenus détenue par la moitié inférieure de la population, tandis que T correspond à 50 % moins $L(0,5)$.

On calcule l'indice de polarisation comme suit : $P = 2(T - Gini)/mtan$.

Références

JEAN, Sylvie (2001). « Inégalité et pauvreté », *Portrait social du Québec. Données et analyses*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 317-337.

WOLFSON, Michael (1997). *Mesures d'inégalité divergentes – Théorie et résultats empiriques*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, coll. « Documents de recherche », n° 66 (11F0019MPF), 34 p.

Tableau 4.6.1

Indice de polarisation (Wolfson)¹ et composantes statistiques, selon le type de famille économique, Québec, 2002

Personnes seules et familles économiques	
Gini	0,298
L(0,5)	0,293
m	25 228
μ	28 114
mtan	0,897
T	0,207
P	0,257
Personnes seules	
Gini	0,319
L(0,5)	0,278
m	20 410
μ	23 123
mtan	0,883
T	0,222
P	0,282
Familles économiques	
Gini	0,277
L(0,5)	0,309
m	27 979
μ	30 800
mtan	0,908
T	0,191
P	0,233

1. Basé sur le revenu disponible ajusté selon la taille et la composition de la famille.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Partie III

Indicateurs composites

5.1 Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice comporte une dimension matérielle et une dimension sociale. La dimension matérielle comprend : la scolarité (proportion de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires), le rapport emploi/population et le revenu moyen individuel; la dimension sociale comprend l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage (proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves), de la monoparentalité (proportion de familles monoparentales) ou du fait d'être une personne seule (proportion de personnes vivant seules).

La procédure adoptée consiste d'abord à répartir la population du Québec en groupes de 20 % – en quintiles – sur la base de chaque dimension de la défavorisation, puis de croiser ces groupes de manière à distinguer la population la plus défavorisée simultanément quant à l'une et l'autre dimension (quintiles 5), celle qui l'est le moins (quintiles 1) et celle qui occupe une position intermédiaire.

Le taux indique le pourcentage de la population vivant dans des secteurs de dénombrement (unités de 700 à 900 personnes) où la moyenne des indicateurs les situe sous le seuil correspondant au quintile pour l'ensemble du Québec.

Références

- FRÉCHET, Guy, Pierre LANCTÔT et Francis CRÉPEAU – MESS (2005). *Le positionnement de la région et des territoires de Centre local d'emploi de la région d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale de Pampalon et Raymond – 17 régions, 1996 et 2001*, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, consultable à l'adresse http://intranet/dgp/Stat/autrespub_src_intra.htm.
- PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND (2003). « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité*, Québec, Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité, n° 1, p. 191-208.
- PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND (2000). « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, p. 113-122.

Tableau 5.1.1

Indice de défavorisation matérielle et sociale, selon la région administrative, Québec, 1996

	Dimension matérielle				
	1 ^{er} quintile (supérieur)	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile (inférieur)
Bas-Saint-Laurent	5,8	15,5	19,2	21,4	38,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5,1	17,2	22,0	27,3	28,4
Capitale-Nationale	30,9	23,7	17,5	15,2	12,7
Mauricie	9,9	18,1	21,4	21,5	29,1
Estrie	13,5	18,9	21,3	25,3	21,0
Montréal	28,3	17,0	16,5	18,6	19,6
Outaouais	26,4	20,6	18,9	14,3	19,8
Abitibi-Témiscamingue	4,0	15,0	25,7	22,5	32,8
Côte-Nord	7,2	28,6	17,4	13,7	33,0
Nord-du-Québec	4,1	34,9	20,9	25,3	14,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,3	6,5	9,2	16,1	67,9
Chaudière-Appalaches	10,6	19,2	20,0	26,1	24,1
Laval	21,2	34,3	24,6	14,9	5,1
Lanaudière	11,8	17,1	24,6	25,2	21,3
Laurentides	17,2	16,5	24,3	22,1	19,9
Montérégie	23,7	24,4	20,7	18,7	12,5
Centre-du-Québec	5,2	17,8	23,0	28,2	25,8
Le Québec	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
	Dimension sociale				
	1 ^{er} quintile (supérieur)	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile (inférieur)
Bas-Saint-Laurent	24,3	24,7	26,2	18,0	6,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	22,3	30,5	21,5	15,9	9,8
Capitale-Nationale	16,5	21,0	19,8	17,2	25,4
Mauricie	12,3	23,7	24,5	19,1	20,5
Estrie	20,4	19,2	20,6	18,4	21,4
Montréal	8,5	8,1	16,0	29,2	38,3
Outaouais	17,8	21,7	25,4	19,3	15,8
Abitibi-Témiscamingue	30,2	19,0	22,1	19,0	9,6
Côte-Nord	33,2	24,4	26,2	10,7	5,5
Nord-du-Québec	45,8	17,3	29,0	4,5	3,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	29,1	28,6	29,8	10,7	1,7
Chaudière-Appalaches	30,6	25,4	25,4	13,8	4,7
Laval	21,1	28,1	22,5	17,3	11,0
Lanaudière	31,9	25,4	18,5	17,3	6,8
Laurentides	22,5	25,2	23,3	16,9	12,0
Montérégie	26,0	24,0	17,9	16,2	15,9
Centre-du-Québec	29,0	21,2	19,9	18,8	11,1
Le Québec	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, d'après la méthode décrite dans Pampalon et Raymond (2003).

Référence : Fréchet, Lanctôt et Crépeau – MESS (2005).

Tableau 5.1.2

Indice de défavorisation matérielle et sociale, selon la région administrative, Québec, 2001

	Dimension matérielle				
	1 ^{er} quintile (supérieur)	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile (inférieur)
Bas-Saint-Laurent	3,9	15,6	16,4	20,2	43,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	3,8	15,0	20,2	27,4	33,6
Capitale-Nationale	30,7	22,2	18,3	15,9	13,0
Mauricie	9,1	16,2	21,9	26,3	26,4
Estrie	11,5	26,5	22,0	24,3	15,6
Montréal	28,2	18,5	16,4	17,0	19,9
Outaouais	30,0	17,4	14,5	16,2	21,8
Abitibi-Témiscamingue	0,8	10,0	19,9	26,0	43,2
Côte-Nord	3,1	16,2	21,4	18,9	40,4
Nord-du-Québec	0,3	0,0	19,5	60,8	19,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,0	3,4	7,6	8,9	80,2
Chaudière-Appalaches	10,4	17,6	29,6	24,1	18,3
Laval	26,4	29,1	23,3	13,2	8,1
Lanaudière	10,6	20,7	20,3	26,5	21,8
Laurentides	18,5	21,0	22,6	22,2	15,7
Montérégie	23,4	25,0	22,1	19,2	10,3
Centre-du-Québec	6,6	13,4	26,5	30,8	22,7
Le Québec	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
	Dimension sociale				
	1 ^{er} quintile (supérieur)	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile (inférieur)
Bas-Saint-Laurent	25,6	25,4	26,4	17,5	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	28,7	26,0	18,9	17,3	9,1
Capitale-Nationale	17,0	21,4	18,4	18,2	25,0
Mauricie	13,0	20,6	27,1	19,5	19,9
Estrie	16,7	21,8	22,2	19,2	20,0
Montréal	12,1	10,5	14,5	26,6	36,3
Outaouais	22,3	19,1	18,1	19,4	21,1
Abitibi-Témiscamingue	18,8	28,6	22,5	19,2	10,8
Côte-Nord	30,2	26,1	17,6	21,0	5,2
Nord-du-Québec	50,0	19,2	17,4	10,2	3,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	41,3	23,3	25,4	9,8	0,2
Chaudière-Appalaches	28,9	28,3	21,6	15,6	5,7
Laval	29,6	19,1	16,7	19,9	14,7
Lanaudière	20,4	26,1	29,0	15,0	9,5
Laurentides	16,7	24,7	23,0	22,1	13,6
Montérégie	23,3	21,2	22,2	17,4	15,9
Centre-du-Québec	22,2	28,8	20,1	14,9	14,1
Le Québec	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, d'après la méthode décrite dans Pampalon et Raymond (2003).

Référence : Fréchet, Lanctôt et Crépeau – MESS (2005).

Tableau 5.1.3

Indice de défavorisation matérielle et sociale, selon la région administrative, Québec, différences entre 1996 et 2001

	Dimension matérielle				
	1 ^{er} quintile (supérieur)	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile (inférieur)
Bas-Saint-Laurent	-2,0	0,0	-2,8	-1,2	5,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-1,3	-2,2	-1,8	0,1	5,2
Capitale-Nationale	-0,2	-1,4	0,7	0,7	0,2
Mauricie	-0,8	-1,9	0,5	4,9	-2,7
Estrie	-1,9	7,6	0,8	-1,0	
Montréal	-0,1	1,4	-0,1	-1,6	0,3
Outaouais	3,6	-3,2	-4,3	1,9	2,0
Abitibi-Témiscamingue	-3,2	-5,0	-5,8	3,5	10,5
Côte-Nord	-4,1	-12,4	4,1	5,2	7,3
Nord-du-Québec	-3,9	-34,9	-1,4	35,5	4,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-0,3	-3,1	-1,6	-7,2	12,3
Chaudière-Appalaches	-0,1	-1,7	9,6	-2,0	-5,9
Laval	5,2	-5,2	-1,3	-1,7	3,0
Lanaudière	-1,2	3,6	-4,3	1,4	0,4
Laurentides	1,2	4,5	-1,6	0,0	-4,1
Montérégie	-0,4	0,7	1,4	0,5	-2,2
Centre-du-Québec	1,4	-4,4	3,5	2,6	-3,1

	Dimension sociale				
	1 ^{er} quintile (supérieur)	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	5 ^e quintile (inférieur)
Bas-Saint-Laurent	1,3	0,7	0,2	-0,5	-1,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,4	-4,5	-2,6	1,4	-0,8
Capitale-Nationale	0,5	0,3	-1,4	0,9	-0,4
Mauricie	0,7	-3,0	2,6	0,4	-0,7
Estrie	-3,7	2,6	1,6	0,8	-1,4
Montréal	-5,4	2,4	-1,4	-2,6	-2,1
Outaouais	4,4	-2,6	-7,2	0,1	5,3
Abitibi-Témiscamingue	-11,4	9,6	0,4	0,2	1,2
Côte-Nord	-3,0	1,7	-8,7	10,3	-0,3
Nord-du-Québec	4,2	1,9	-11,6	5,7	-0,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12,2	-5,3	-4,4	-1,0	-1,5
Chaudière-Appalaches	-1,7	2,9	-3,9	1,8	0,9
Laval	8,5	-9,0	-5,8	2,6	3,7
Lanaudière	-11,5	0,6	10,5	-2,3	2,7
Laurentides	-5,9	-0,6	-0,3	5,1	1,5
Montérégie	-2,7	-2,7	4,3	1,2	0,0
Centre-du-Québec	-6,8	7,6	0,2	-4,0	3,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada.

Compilation : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, d'après la méthode décrite dans Pampalon et Raymond (2003).

Référence : Fréchet, Lanctôt et Crépeau – MESS (2005).

5.2 Indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR)

Cet indice prend en compte le caractère relatif de la pauvreté en utilisant trois critères pour la caractériser et deux pôles de référence (groupes d'individus). Les deux premiers critères (part des dépenses consacrée à l'alimentation et non-satisfaction des besoins sociaux) sont calculés à partir d'un premier pôle de référence, constitué en fonction des groupes d'âge. Le troisième critère (insuffisance du revenu) est établi en fonction d'un second pôle de référence, constitué par l'ensemble de la société. Cette approche est basée sur le postulat selon lequel les ménages évalueraient leur situation par rapport aux ressources qui sont disponibles à un moment donné dans l'ensemble de la société et par rapport à d'autres ménages qui partagent les mêmes caractéristiques (en l'occurrence les groupes d'âge).

- Sont définis comme pauvres les ménages qui consacrent, pour la proportion de leur budget qui va à l'alimentation au foyer, au moins un tiers de plus que les ménages de référence définis par des groupes d'âge. Par ailleurs, sont considérés comme riches les ménages qui consacrent à se nourrir un tiers de leur budget de moins que la population de référence.
- La non-satisfaction des besoins sociaux irait bien au-delà de la subsistance définie au sens strict; les ménages pauvres ne seraient pas seulement incapables de subvenir adéquatement à leurs besoins de base, ils seraient aussi marginalisés parce qu'ils ne parviendraient pas à combler les besoins susceptibles d'assurer une pleine participation à la société. Plutôt que de constituer un panier de base, l'IMPR considère comme pauvres les ménages qui dépensent moins de 67 % du total des dépenses observées dans la population de référence (définie selon l'âge), et comme riches, ceux qui dépensent au moins 50 % de plus que ce total. Les dépenses totales sont pondérées par le nombre de membres dans l'unité de consommation.
- Considérer le revenu par unité de consommation comme troisième critère s'avère essentiel parce que certains ménages peuvent avoir une consommation nettement inférieure à celle de l'ensemble de la population. Sont pauvres les ménages qui se situent dans le quartile inférieur sur l'échelle des revenus disponibles par unité de consommation.

Pour chaque critère, est noté 1 le fait d'être dans une situation de pauvreté et 3 le fait d'être dans une situation de richesse, le résidu étant noté 2. Les types de ménages sont définis par l'intersection des populations définies par ces trois critères. En d'autres termes, les ménages classés comme pauvres satisfont aux trois critères et les ménages quasi pauvres, à deux critères sur trois (le troisième n'obtenant pas la note 1). Les ménages riches ont, quant à eux, trois critères de richesse et les ménages quasi riches, deux critères. Au total, l'indice IMPR comprend 27 classes, regroupées en cinq sections aux fins de l'analyse. Le but visé est l'étude des comportements et non l'estimation du nombre de pauvres.

Référence

GARDES, François, et Simon LANGLOIS (2003). « La pauvreté en France et au Québec. Une comparaison à l'aide de l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse », *Santé, société et solidarité*, Québec, Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité, n° 1, p. 181-189.

Tableau 5.2.1

Indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), selon la classe de ménages, Québec, 1978-2000

Classe de ménages	1978	1986	1992	1996	2000
	%				
Pauvre	8,7	11,5	9,4	7,8	8,1
Quasi pauvre	9,3	10,5	11,8	10,7	10,5
Moyenne	64,6	60,9	60,7	64,4	65,2
Quasi riche	10,1	9,7	10,4	9,9	10,2
Riche	7,3	7,5	7,7	7,1	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des familles* (EDF, 1978-1996) et *Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM, 1997-2000).

Compilation et référence : Gardes et Langlois (2003 : 185).

Tableau 5.2.2

Coefficients budgétaires d'après l'Indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR), selon le poste de dépenses et la classe de ménages, Québec, 1986 et 2000

Poste de dépenses	Classe de ménages									
	Pauvre		Quasi pauvre		Moyenne		Quasi riche		Riche	
	1986	2000	1986	2000	1986	2000	1986	2000	1986	2000
	%									
Alimentation	32,7	30,4	26,3	23,4	22,0	19,3	18,0	14,4	15,5	13,7
Logement	29,8	30,5	26,3	34,0	22,4	26,5	21,3	24,2	19,8	22,1
Transport	8,1	9,3	11,7	8,7	15,2	15,2	15,6	19,2	20,5	22,5
Loisir	7,4	8,6	7,9	9,4	8,7	9,8	9,4	10,3	9,5	10,2
Habillement	6,3	4,7	7,8	5,4	8,3	5,6	9,0	6,4	8,4	5,8
Équipement	5,2	5,1	5,9	5,9	5,8	5,5	6,7	5,8	6,1	5,5
Protection (assurances)	3,3	4,7	3,8	5,3	6,3	8,7	7,6	9,8	6,5	8,8
Santé	4,2	3,9	4,7	5,1	4,4	4,5	4,0	4,0	3,5	3,5
Éducation	0,9	1,8	1,7	1,4	1,8	2,1	1,5	1,6	1,2	1,6
Divers	2,2	1,0	3,9	1,3	5,1	2,8	7,1	4,3	9,1	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des familles* (EDF, 1986) et *Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM, 2000).

Compilation et référence : Gardes et Langlois (2003 : 188).

Publié conjointement par l'Institut de la statistique du Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec* regroupe les principaux indicateurs reconnus dans ce domaine d'études. Outil de recherche inédit, il représente un point de repère empirique fiable quant au suivi dans le temps de l'amélioration ou de la détérioration de la situation des personnes et des familles qui vivent dans la pauvreté, ainsi que de leur position relative par rapport aux autres groupes d'individus de la société. Comportant plus de 20 indicateurs calculés selon différentes approches conceptuelles et méthodologiques, ce recueil est un lieu privilégié pour apprécier divers instruments statistiques et désigner ceux qui apparaissent plus féconds. Il s'agit d'un portrait chiffré qui couvre d'abord l'incidence de la pauvreté, sa gravité ainsi que les transferts gouvernementaux qui y sont associés. Ensuite, l'enjeu des inégalités socioéconomiques est abordé grâce aux indicateurs de répartition des revenus dans la société. Enfin, des indicateurs composites s'attaquent à la question des plus démunis en combinant des statistiques économiques et sociales. Consulté en même temps que son complément qu'est *l'Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, ce recueil statistique apparaît incontournable quant à une analyse globale et approfondie de ces enjeux de société.

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.



Avec la participation de :

- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Institut de la statistique

ISBN-2-551-22846-8



19,95 \$

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Imprimé au Québec, Canada